1320-21
Bureau du Depot Legal
Departement des périodiques
Bibliothèque nationale du Québec
1700 St-Denis,
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
18 SEP 1969
PÉRIODIQUES

La cité de Saint-Jean se fusionnera avec la Paroisse — Lire en page 7 —

Mido
PRESTIGE ET QUALITÉ CHEZ
Yvan BROUILLETTE bijoutier
171 Principale Granby

La Voix de l'Est

La Météo
ENSOLEILLE
Vents légers.
Minimum: 55
Maximum: 75

avec Coke y a d'la joie!
Coca-Cola et Coke sont des marques déposées de Coca-Cola Limitée

34e ANNEE - No 64 GRANBY, JEUDI LE 4 SEPTEMBRE 1969 DIX CENTS

Lévesque blâme les libéraux

QUEBEC (PC) — Le chef du parti québécois, M. René Lévesque, a accusé les libéraux d'avoir agi de façon indécente en forçant leur chef du Québec, M. Jean Lesage, à convoquer un congrès de nomination et à remettre sa démission comme chef du parti.

M. Lévesque, qui rencontrait les journalistes, hier, a ajouté que le parti libéral fédéral a eu un grand rôle à jouer dans cette décision de M. Lesage, selon lui, ils auraient "porté le coup décisif".

Il a blâmé le parti libéral du Québec "d'être revenu à ses seules vraies racines, racines qui en font la tête de pont québécoise de la majorité anglophone du Canada et de ses grands milieux financiers, ce qu'on pourrait appeler par conséquent le parti de l'arrogance servile".

M. Lévesque commentait ainsi le départ précipité de celui qui fut premier ministre du Québec entre 1960 et 1966.

Le chef du parti québécois fut ministre dans le cabinet Lesage pendant le règne libéral.

Hommages et reproches

M. Lévesque a rendu hommage à son ancien chef en se disant convaincu que "lorsqu'on écrira l'histoire des 25 dernières années, le chapitre des 4 ou 5 premières années du gouvernement Lesage apparaîtra comme l'un des points tournants les plus importants et les plus féconds de la vie politique du Québec".

Le député de Laurier s'en est pris particulièrement à MM. Claude Wagner et Jean-Paul Lefebvre, députés de Verdun et d'Ahuntsic, les principaux contestataires du leadership de M. Lesage.

Il a ajouté qu'ils sont "deux des hommes qui sont venus confortablement au secours de la victoire quand le pouvoir paraissait assez solide pour assurer de faciles et confortables carrières gouvernementales".

M. Wagner a été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale à l'élection partielle du 5 octobre 1964 tandis que M. Lefebvre a fait son entrée dans la politique aux élections générales de juin 1966.

"Il est normal, a poursuivi M. Lévesque, que ce soient des politiciens pressés et déçus depuis 1966 qui aient, avec d'autres voyants, participé à la curée.

Les "vieux" partis

Le chef du PQ s'est dit, par ailleurs, heureux que la décision de M. Lesage "ait eu plus de dignité que les coups de dents répugnants dont on le harcelait".

M. Lévesque a accusé le parti libéral du Québec "d'être le rendez - vous d'opportunistes dont souvent la seule et unique motivation, c'est l'appétit dévergondé du pouvoir".

Il a ajouté que "les assauts dont M. Lesage, après d'autres, a été la cible, semblent bien indiquer que cet opportunisme est désormais inspiré, sinon manipulé, par Ottawa".

Cet événement survient, toujours d'après M. Lévesque, au moment où "l'Union nationale nous ramène à une sorte de provincialisme cantonal et impuissant".

"Ainsi, d'une étape à l'autre, fatalement, nos deux vieux partis sont amenés à faire la preuve de leur désuétude," a poursuivi le député de Laurier.

LA RENTREE DES CLASSES-- A contrecoeur ou à coeur joie, les élèves des commissions scolaires de la région sont retournés en classe hier, quelques-uns pourvus de serviettes toutes rutilantes, d'autres arborant des habits neufs. Cette photo représente un groupe d'élèves de l'école Marchand, de Saint-Jean, qui n'ont pas échappé à la règle et se sont présentés pour une autre année académique. Il en fut ainsi pour ceux d'Iberville, dont les problèmes de dernière heure ont été solutionnés. Quelques élèves semblaient regretter leurs vacances, tandis que d'autres anticipaient les prochaines. Bon courage... il ne reste que dix mois. (Photo Studio Brouillette)

Un adolescent se noie à Richelieu

RICHELIEU - - L'onde a fait une autre victime dans notre région, alors qu'un adolescent s'est noyé vers 10 heures 30, hier avant-midi, dans les eaux de la rivière Richelieu. La tragédie est survenue près du barrage de l'Hydro-Québec, à la hauteur de Richelieu, dans le comté de Rouville.

La victime a été identifiée comme étant Tommy Murray, 16 ans, domicilié à 886, rue Carillon, à Chambly. Le corps du jeune homme a été repêché une dizaine de minutes après être tombé à l'eau. Il a été transporté à la morgue Monast, de Marieville.

Selon les informations recueillies, l'adolescent, accompagné d'un ami, aurait entrepris de traverser la rivière Richelieu en sautant d'une roche à l'autre. A une centaine de pieds du barrage de l'Hydro-Québec, il aurait trébuché et serait tombé dans les eaux de la rivière. Il aurait été emporté dans un remous et aurait coulé à pic en dépit de ses efforts pour se dégager.

Son compagnon aurait alerté les policiers afin qu'ils lui viennent en aide et tentent de le secourir. A leur arrivée sur les lieux, les policiers ont aussitôt entrepris les recherches et n'ont mis que dix minutes environ, à retrouver le corps du jeune homme, et à le ramener ensuite sur la rive.

Les agents du détachement de Marieville de la Sûreté du Québec, aidés de policiers municipaux des villes de Chambly, Cité Laflèche et Richelieu ont vainement tenté de ranimer l'adolescent en lui donnant la respiration artificielle. La mort avait fait son oeuvre et un médecin, mandé sur les lieux, n'a pu que constater le décès.

Ce sont les agents du détachement de Marieville de la Sûreté du Québec qui ont procédé aux constatations d'usage et ouvert une enquête sur les circonstances tragiques de cette noyade.

Importante saisie de drogue à Dorval

MONTREAL (PC) — La Gendarmerie royale a interrogé hier une jeune Torontoise, après que les officiers de la douane à l'aéroport de Dorval aient effectué la plus importante saisie de haschisch depuis trois semaines, a déclaré un porte-parole de la GRC.

Les douanes auraient trouvé 11 1-2 livres de haschisch et 68 capsules de dexadrine dans le sac à main et sur la personne de la passagère, arrivée à bord d'un vol en provenance du Liban.

Cette quantité de drogue est évaluée à $75,000 sur le marché noir.

Un citoyen de La Providence, roi du miel

SAINT - HYACINTHE - - Aujourd'hui, M. Yves Gauvin, âgé de 21 ans et domicilié à La Providence, sera couronné roi du miel pour la province de Québec.

C'est ce qu'annonce le député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale du Québec, M. Denis Bousquet.

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, l'Honorable Clément Vincent, remettra lui-même la gratification à M. Gauvin au cours d'une cérémonie particulière qui se déroulera sur le site de l'Expo provinciale de Québec.

M. Yves Gauvin est le fils de M. Charles - Auguste Gauvin, maire de La Providence, qui s'était mérité la même décoration en 1961.

Selon le Parti Québecois

Les anglophones devraient avoir leurs propres écoles

QUEBEC PC - Le chef du parti québécois, M. René Lévesque a soutenu hier, que ce n'est pas le ministère de l'Education qui favorise l'assimilation des Canadiens - français à l'élément anglophone mais plutôt l'ensemble du régime actuel du Québec.

M. Lévesque a accusé, au cours d'une rencontre avec des journalistes, le régime politique actuel d'être "impuissant" vis-à-vis la situation présente à la commission scolaire de Saint-Léonard.

Le leader indépendantiste a rappelé des points du programme politique du PQ qui accorde le droit aux anglophones de posséder leurs propres écoles et de se faire instruire dans leur langue.

Le programme ajoute, cependant M. Lévesque, que les enfants des immigrants futurs devraient être dirigés vers des écoles du secteur public français.

Ne contestant nullement le droit aux parents anglophones de Saint-Léonard d'avoir leurs écoles, M. Lévesque a ajouté "plutôt que de cogner sur nos gens déjà établis ici, il vaudrait mieux fermer la porte de l'avenir en notre faveur".

Il a expliqué que l'intégration des nouveaux immigrants au milieu francophone du Québec pourrait se faire dès maintenant à la condition, toutefois, que ceux qui arrivent au Québec soient prévenus à l'avance de la chose.

Pour sa part, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a dit, hier, que la proposition de l'établissement d'une école privée anglaise, qui serait subventionnée à 80 pour cent au terme de la nouvelle loi sur l'enseignement privé bill 56, ne constitue "qu'une des avenues" susceptibles de trouver une solution au problème de Saint-Léonard.

Le ministre a ajouté qu'il devait soumettre un autre rapport au conseil des ministres, hier après-midi, sur la situation de Saint-Léonard.

Sous-ministre adjoint au ministère

L'enquête d'un haut fonctionnaire de la Famille fixée au 11 septembre

QUEBEC (PC) — Mme Carmen Leclerc Fortin, de St-Léonard, en banlieue de Montréal, a reconnu sa culpabilité, mercredi, à Québec à des accusations de complot et de fraude au montant de $525.

Le juge en chef de la Cour des Sessions de la paix, Albert Dumontier, l'a fait bénéficier d'un sursis de sentence de deux ans, tout en exigeant un cautionnement de $950 sur simple signature.

Plus tôt dans la journée, trois autres personnes, dont le sous-ministre adjoint de la Famille et du Bien-Etre, M. Gilles-D. Bergeron, 34 ans, de Québec, avaient comparu sous les mêmes accusations et leur enquête préliminaire a été fixée, pro forma, au 11 septembre.

M. Bergeron est accusé d'avoir, entre le premier septembre 1967 et le premier janvier 1968, illégalement comploté avec Claude Morissette, Joseph Tremblay, Carmen Leclerc Fortin, et d'autres personnes à être identifiées ultérieurement, pour commettre un acte criminel, à savoir frauder le gouvernement du Québec et le ministere de la Famille et du Bien-Etre, d'une somme de $525.

Il est aussi accusé d'avoir illégalement, par la supercherie, le mensonge et autres moyens dolosifs, frustré le gouvernement

(Suite à la page 2)

Expansion industrielle en cours à St-Hyacinthe
— A lire en page 5 —

L'accord entre la province et Montréal est ratifié

Québec assure la survie de TDH

QUEBEC PC - L'exploitation de Terre des Hommes sera maintenue à Montréal au cours de 1970 grâce à la décision du gouvernement provincial de continuer d'assumer jusqu'à $5.5 millions le déficit d'opération de cette entreprise.

L'administration provinciale paiera 70 pour cent du déficit de Terre des Hommes jusqu'à un subside maximum de $5,500,000.

Voilà ce qu'a annoncé, hier, le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, aussitôt que le conseil des ministres eut ratifié cet accord entre Québec et Montréal.

Cette décision gouvernementale est l'aboutissement d'une série de rencontres entre les autorités de la métropole et du gouvernement en vue d'assurer la survie de Terre des Hommes.

Le chef du gouvernement a précisé les motifs qui ont amené les autorités provinciales à poursuivre son aide à TDH.

M. Bertrand a dit que, d'après le bureau de la statistique touristique de Montréal, l'attraction de TDH a attiré 500,000 visiteurs de plus cette année à Montréal, soit 30 pour cent de plus qu'en 1968.

Le premier ministre a expliqué que Terre des Hommes, qui est le prolongement de l'Exposition universelle de 1967, constitue pour la ville de Montréal et le Québec en général un précieux apport culturel, économique et touristique.

L'administration de TDH est assurée par la ville de Montréal.

Elle a ouvert ses portes au début du mois de mai et elle doit mettre fin à ses activités de 1969 dimanche prochain. Plus de six millions de visiteurs auront franchi les tourniquets des terrains de TDH, cette année.

A la même occasion, M. Bertrand a annoncé la composition des membres du conseil du tourisme du Québec.

Parmi eux, se trouvent M. Jean Drapeau, maire de Montréal, et Me Yves Pratte, président de la compagnie Air Canada.

Le Conseil du tourisme a été formé en vertu d'un bill adopté au cours de la première partie de la présente session.

Il a un rôle de conseiller et de recherche pour le ministère du Tourisme, de la chasse et de la pêche.

A Montréal, le maire Jean Drapeau a déclaré que la décision du cabinet tenait compte de la contribution magnifique apportée par Terre des Hommes à la promotion économique, culturelle et touristique de la province.

"En acceptant de renouveler sa contribution au déficit administratif de l'exposition pour 1970, ajoutait le maire de Montréal, le gouvernement du Québec garantit la réouverture de Terre des Hommes l'an prochain".

Alors qu'il lui reste quatre jours d'existence, Terre des Hommes a atteint mercredi son objectif de 6,000,000 visiteurs pour 1969.

Le 6,000,000ème visiteur, non identifié, est entré dans les îles entre 2 et 3 heures hier après-midi, 10 jours après l'entrée bruyante du 5,000,000ème visiteur, le 24 août.

L'an dernier, après cinq mois l'exposition avait attiré 12,500,000 personnes, alors que le maire Jean Drapeau en avait prévu 20 millions.

La violence éclate à St-Léonard

MONTREAL (PC) — La violence a éclaté hier soir à St-Léonard quand une cinquantaine de Canadiens italiens de langue anglaise ont troublé une assemblée d'un groupe qui préconise l'enseignement unilingue français.

L'assemblée, qui réunissait environ 150 personnes, pour la plupart membres de la Ligue pour l'Intégration scolaire, a pris fin au milieu des chaises lancées et des poings levés. L'escouade des émeutes de la police est intervenue.

Plusieurs personnes ont subi des blessures en recevant des chaises.

Le mois dernier, le maire de St-Léonard, M. Léo Ouellet, a prédit une explosion raciale si le conflit entre les parents anglophones et la commission scolaire n'était pas résolu.

La commission scolaire a entrepris d'éliminer graduellement l'enseignement anglais à l'automne 1968 et supprimant les classes bilingues de première année. Successivement, les classes bilingues disparaîtront une après l'autre et les classes de 2ème année seront éliminés cette année.

En septembre dernier, plus de 200 écoliers de langue anglaise étaient touchés par cette mesure et leurs parents ont organisé pour eux des classes spéciales dans une cave.

La semaine dernière, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, déclarait illégales

(Suite à la page 2)

Deuil national

Ho Chi Minh a succombé

Par l'AFP

Le président Ho Chi Minh a succombé hier soir à une crise cardiaque. Un bulletin de Radio Hanoi, annonçant sa mort a déclaré qu'il est décédé après "une grave et soudaine crise cardiaque", à l'âge de 79 ans.

A la suite du décès du président Ho Chi Minh un deuil national de sept jours, du 4 au 11 septembre, a été décidé. A Paris, une cérémonie de deuil a eu lieu à la délégation aussitôt après qu'on eut reçu la nouvelle du décès pour informer l'ensemble des membres de la délégation.

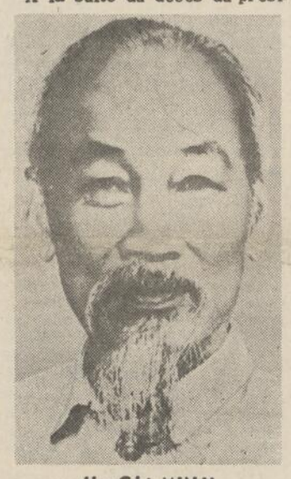

Ho Chi MINH

Une barbiche de mandarin, de rares cheveux devenus tout blancs, encadrant un front haut et bombé, un visage maigre, parcheminé, où brillaient, derrière des lunettes à grosse monture d'écaille, des yeux sombres, aiguisés, mobiles, toujours sur le qui-vive, un regard de "clandestin" pourchassé, enfoncé dans un visage serein de lettre chinois.

(Suite à la page 2)

Le général J.-V. Allard nommé délégué aux E.-U.

QUEBEC PC - Le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a annoncé, hier, la nomination du général Jean-Victor Allard, âgé de 56 ans, au poste de délégué général du Québec aux Etats-Unis.

Le général Allard, qui prendra bientôt sa retraite dans les Forces armées canadiennes, prendra charge de la délégation québecoise à New York. Il entrera en fonction le 17 septembre.

Il remplacera à ce poste M. Charles Chartier, lequel deviendra commissaire général aux relations publiques, à Montréal.

M. Chartier sera chargé de recevoir les industriels et autres personnes du monde des affaires.

Le Québec possède présentement, aux Etats-Unis, des délégations, outre New York, dans les villes de Boston, Los Angeles, Dallas et Chicago.

Le général Allard est natif de Sainte-Monique de Nicolet, Québec.

Vétéran de la deuxième guerre mondiale, le général Allard a poursuivi une brillante carrière militaire.

M. Bertrand a précisé que la nomination du général Allard aux Etats-Unis s'inscrit dans le programme de rotation que veut instituer le gouvernement parmi ses différentes délégations à l'étranger.

Assistance publique

Scandale à Québec

QUEBEC (PC) — Le ministère de la Famille et du Bien-être social et celui de la Justice ont l'intention de poursuivre les enquêtes sérieuses entreprises sur l'administration de l'assistance publique.

C'est ce qu'a déclaré le ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être, M. Jean-Paul Cloutier, hier, à des journalistes, ajoutant que "des centaines de dossiers d'assistés sociaux" font présentement l'objet d'enquête.

Au fur et à mesure que des dossiers doivent être remis au ministère de la Justice pour inspection et enquête, ils le sont, a dit encore M. Cloutier qui était interrogé sur le cas de deux hauts fonctionnaires de la Famille et du Bien-être, arrêtés mardi soir pour "complot de fraude aux dépens du ministère de la Famille et du Bien-être".

Ce dernier administre annuellement un budget de $250 millions destinés aux assistés sociaux et autres personnes bénéficiant de pensions ou allocations du gouvernement.

MM. Gilles D. Bergeron, sous-ministre à la Santé, à la Famille et au Bien-être, et son adjoint, M. Claude Morrissette, ont été mis en accusation, hier, au Palais de Justice de Québec.

M. Joseph Tremblay, chef de la force de sécurité qui garde les bureaux du ministère de la Famille et du Bien-être, est également inculpé dans cette affaire.

M. Cloutier a signifié que tous les bureaux du bien-être de la province sont sujets à enquête et vérifications dans le cadre de l'opération régionalisation des services du ministère.

Plus de 185,000 dossiers, représentant 400,000 bénéficiaires de prestations de toutes sortes d'allocations, remplissent les filières du ministère de la Famille et du Bien-être.

Selon des sources sûres, d'autres personnes seraient bientôt mises en état d'arrestation en relations avec un vaste réseau de fraude qui existerait dans l'administration de l'assistance publique.

M. Cloutier n'a pu évaluer la somme de dollars que perd le gouvernement québécois par fraude. Il a ajouté toutefois que si l'on mettait fin à ces pratiques malhonnêtes, le Québec sauverait un important montant d'argent.

M. Hector HEROUX, tel que ses confrères le connaissent: visière sur le front et manchons aux bras, tente d'éteindre les 60 chandelles du gâteau qui lui a été présenté à l'occasion de son soixantième anniversaire de journalisme. Au seuil de sa 80eannée, le doyen des journalistes du Canada français a pris sa retraite après soixante années de vie journalistique, dont quarante-six au service du quotidien Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, qu'il quitte à titre d'éditorialiste. Les dirigeants et le personnel du journal lui ont rendu hommage. Des félicitations lui ont été adressées par MM. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre du Canada; Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec; Gillis Purcell, gérant général de la Presse Canadienne. Le président des journaux Trans-Canada, M. Jacques Francoeur, qui était de la fête, a cité l'enthousiasme de M. Hector Héroux en exemple aux jeunes journalistes.

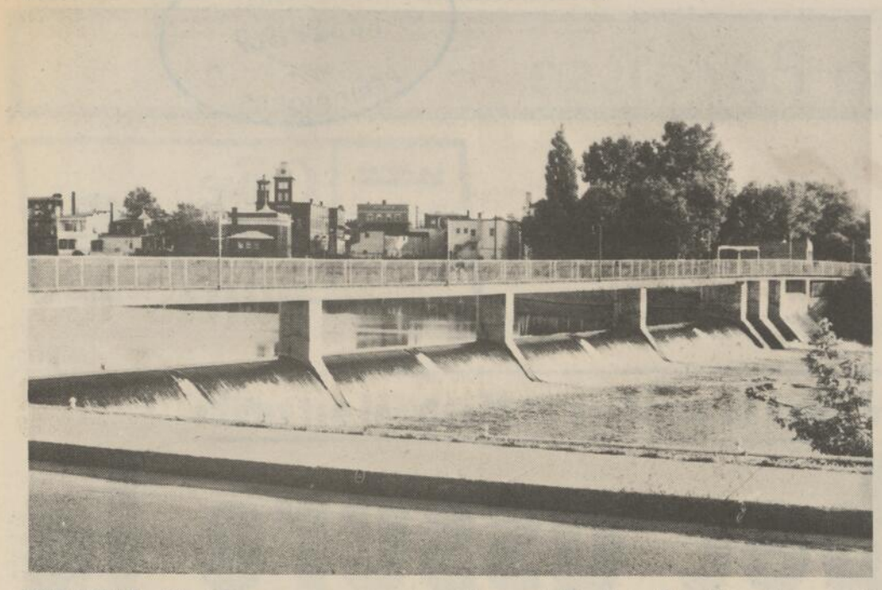

UNE VILLE s'identifie par ses gens et ses choses. A Farnham, l'un des coins caractéristiques s'identifie par la fameuse passerelle qui enjambe la rivière Yamaska, permettant un va-et-vient incessant et un raccourci important entre les deux rives.

Les avocats de Kennedy ont évité le "grand spectacle"

EDGARTOWN, Mass. (PC)—Le juge James Boyle, président du tribunal de première instance d'Edgartown, dans le Massachusetts, a officiellement ajourné, mercredi matin, l'instruction publique qui devait s'ouvrir le jour même sur les circonstances qui entourèrent la mort tragique de Mlle Mary Jo Kopechne.

L'ajournement avait été ordonné mardi à Boston, par la Cour suprême du Massachusetts, à la demande des avocats du sénateur Edward Kennedy, qui conduisait l'automobile dans laquelle Mary Jo Kopechne a trouvé la mort.

"J'ai reçu l'ordre de ne pas engager plus avant l'instruction publique dans l'affaire Mary Jo Kopechne, qui devait s'ouvrir ce matin. C'est pourquoi cette instruction est ajournée," a simplement déclaré le juge.

Le juge de la cour de district James A. Boyle annoncera aujourd'hui la remise indéfinie de l'enquête sur la mort de la jolie Mary Jo Kopechne.

En effet, les avocats du jeune sénateur Edward M. Kennedy ont réussi à gagner ce délai, en dépit de la crainte que le public puisse penser qu'ils essayent de cacher quelque chose.

On espérait que cette audience publique éclaircirait une grande partie du mystère entourant la mort de Mlle Kopechne, âgée de 28 ans, dans la voiture de Kennedy, laquelle avait plongé du haut d'un pont dans un étang sur l'île Chappaquiddick, le 18 juillet. Le juge Paul Reardon, de la Cour suprême du Massachussetts, a ordonné cette remise mardi, après que les avocats de Kennedy eurent fait appel à ce tribunal supérieur contre la décision du juge Boyle, selon laquelle les avocats ne pourraient contre-interroger les témoins au cours de l'enquête.

L'appel doit être logé devant le tribunal au complet, et ce dernier ne se réunira pas avant le 1er octobre. Par conséquent, l'enquête ne sera probablement pas tenue d'ici l'automne ou même le début de l'hiver.

L'autopsie

On s'attend à un nouveau développement dans cette affaire, aujourd'hui, avec la décision que rendra le juge Bernard Brominski, à Wilkes-Barre, Pa., pour déterminer s'il accédera à une demande du procureur de district Edmund Dinis, d'Edgartown, et voulant que l'on pratique une autopsie sur le corps de Mlle Kopechne.

L'ancienne secrétaire du défunt sénateur Robert F. Kennedy a été inhumée en Pennsylvanie, et ses parents se sont opposés fortement à ce que le corps de leur fille soit exhumé pour l'autopsie.

Apres dix ans

En 1959, Bombardier sortait 250 autos-neige, en 1969, 100,000

VALCOURT- - - L'industrie de l'auto-neige a dix ans et, pour ce dixième anniversaire, le ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration du Canada s'est penché sérieusement, et pour la première fois, sur le phénomène industriel et économique qu'elle représente.

Ainsi, l'industrie de l'auto-neige a, pour ainsi dire, pris naissance en 1959, par la fabrication d'un de ces engins tel qu'on les connaît aujourd'hui et la firme A. Bombardier en produisit 250 sous la marque de commerce "Ski-doo".

A l'origine, l'inventeur avait pour objectif de fabriquer un véhicule capable de se substituer aux attelages de chiens des régions arctiques On dit qu'il avait pour intention d'appeler le véhicule "Ski-dog", mais qu'une erreur de typographie changea ce nom en Ski-doo. Les anciens de la firme Bombardier pourront confirmer ou infirmer cette anecdote.

Il peut être intéressant de savoir que les premières autos-neige n'ont pas été le résultat d'une invention directe, mais le fruit d'une évolution dans l'application d'un principe.

Toute auto-neige repose sur un principe permettant à une carrosserie d'être à la fois soutenue et mue par une courroie, elle-même actionnée par un moteur et à même d'être guidée par des skis ou des roues selon qu'on utilise le principe sur la neige ou sur la terre.

Or, une des premières applications de ce principe a été d'enlever les roues avant d'une automobile et de les remplacer par des patins de traineaux et ensuite d'ajouter des roues jumelles à l'arrière. Cette expérience a eu lieu en 1919.

Tout au cours de la période des années 1930, les garagistes de l'Abitibi et des Cantons de l'Est construisaient et louaient des véhicules plus perfectionnés: on avait remplacé les roues jumelles par une paire de chenille, les autos-neige étaient nées.

M. Armand Bombardier, de Valcourt, fut le premier, en 1936, à produire ces véhicules sur une base commerciale. Ces véhicules répondaient et répondent encore à un besoin réel: permettre à ceux qui ne peuvent se servir d'automobiles en hiver, à cause de l'état des routes, de se déplacer tout de même assez rapidement par tous les temps. Plus de trois cents de ces autos-neige sont encore en service dans certaines régions et servent plus particulièrement à des médecins dans les régions du nord.

Après cette réussite, M. Bombardier appliqua ce principe à la fabrication de véhicules industriels et même militaires: tracteurs (J-5), puis le Bombardier processing unit (pour la coupe, l'ébranchage et l'écorçage des billots) puis le véhicule tous-terrains connu sous le nom de "Muskeg", en 1940, pour ensuite, durant la guerre, en arriver au "Pingouin", ce véhicule blindé sur chenilles qui servit à l'armée canadienne.

Mais ces réalisations ne satisfaisaient pas totalement M. Bombardier qui recherchait un véhicule pouvant remplacer les attelages de chiens et de traîneaux en usage dans les régions arctiques un moyen de locomotion individuel devant être utilisé à des fins industrielles.

L'originalité et les capacités d'adaptation du ski-doo captèrent rapidement l'attention des personnes à la recherche d'un nouveau sport. 95% de la production des autos-neige est en effet acquise par des sportifs alors que 5% seulement l'est pour un usage commercial ou industriel.

Le succès fut rapidement très vif et on compte maintenant une cinquantaine de compagnies qui fabriquent des autos-neige. Cette prolifération est surtout due au fait que l'inventeur ait négligé de faire bréveter son invention. La Cie Bombardier possède cependant des droits sur la courroie de caoutchouc et nylon et sur plusieurs autres pièces.

Au Japon, selon les chiffres relevés par le ministère de la Main d'oeuvre du Canada, il existerait une usine de fabrication d'autos-neige, aux Etats-Unis il y en auraient vingt-deux, en Europe une dizaine, alors qu'au Québec on en compte seize, en plus de Bombardier.

En 1968, en Amérique du nord, 184,600 véhicules auraient été mis sur le marché, dont 67,500 ou 36% de la production, sous le contrôle d'intérêts américains et 117,000 ou 64% sous le contrôle d'intérêts canadiens et québecois, dont pour la seule firme Bombardier 100,000 unités.

Le chiffre d'affaires estimé de l'industrie de l'auto-neige, pour 1969, atteindrait en Amérique du nord la somme fabuleuse de $400,000,000, dont $200,000,000 pour la seule province de Québec.

Le coût total d'une auto-neige (accessoires, entretien et fonctionnement) pour trois saisons, exigent de son propriétaire une somme globale de $2,195 qui peut être répartie ainsi: achat du véhicule: $1,000; achat de la remorque, $230; achat d'une carriole, $125; achat des vêtements spéciaux, environ $90 entretien durant trois ans, $250 et frais d'opération, $500, sans compter les dépenses connexes adhésion a une association, frais divers lors des sorties et des compétitions etc...

Le service de vente et de distribution de la firme Bombardier est particulièrement bien structuré et 2,800 concessionnaires la représente sur le marché Nord-américain. En plus de cela, au cours de l'année, 350 vendeurs seront mis sur la route.

Outre les sportifs certaines compagnies d'utilité publique emploient des autos-neige: l'Hydro-Québec, qui en a acheté une soixantaine qui servent à ses employés effectuant l'inspection des lignes de transmission et la Gendarmerie Royale du Canada qui en utilise quarante-quatre dans l'Arctique.

Depuis 1959 (année où Bombardier sortit ses 250 premiers véhicules), la demande a toujours dépassé la capacité de production des usines de montage. Des études du marché ont démontré que plus de 600,000 véhicules circulent en Amérique du Nord et que les ventes pourraient bien atteindre 300,000 unités au cours de la prochaine saison, dont 150,000 sortant des usines de Valcourt.

La compagnie Bombardier, qui vend de l'équipement industriel sur le marché européen depuis plusieurs années, a ouvert un bureau de vente à Stockholm, en Suède et, devant la popularité du sport de l'auto-neige en Europe, étudie la possibilité de construire une usine de montage en Scandinavie pour répondre à son marché européen qui absorbe de 3 à 5% de sa production annuelle.

Sur les 5,064 travailleurs des usines québécoises de l'industrie de l'auto-neige, 4,038 sont employés dans les Cantons de l'Est directement ou indirectement pour les usines Bombardier.

Et c'est ainsi qu'un simple principe de locomotion découvert et mis en pratique pour des raisons industrielles en 1919 permet, cinquante ans plus tard, de réduire sensiblement le chômage dans notre région.

Aux élections partielles

Le PQ pourrait encore présenter des candidats

QUEBEC (PC)—Il n'est pas encore exclu que le Parti québécois ne participe aux élections partielles du 8 octobre, a dit, hier, le chef du PQ, M. René Lévesque, au cours d'une rencontre avec les journalistes.

Si le parti libéral décide de s'abstenir de la lutte dans les comtés de Trois-Rivières, Vaudreuil-Soulanges, Sainte-Marie et Saint-Jacques, le PQ "évaluera alors la situation".

Le parti indépendantiste ne pourrait cependant être reconnu comme parti d'après un article de la nouvelle loi électorale parce qu'il n'a pas contesté au moins 10 pour cent des comtés au cours de la dernière élection générale de juin 1966.

"Normalement, nous ne présenterions pas de candidats, a dit M. Lévesque. Nous ne voyons pas de motifs d'émietter notre travail. Nous avons déjà commencé le choix de nos candidats et nous en avons 12 de désignés en vue des prochaines élections générales.

"Cependant, si le parti libéral ne participe pas aux élections partielles du 8 octobre, nous aurons à évaluer la situation", a-t-il dit.

Par ailleurs, le député de Laurier ne croit pas que le premier ministre Jean - Jacques Bertrand profite de la démission prochaine du chef libéral, M. Jean Lesage, pour précipiter des élections générales à l'automne.

"Ce serait un jeu tellement évident de l'Union nationale, a-t-il expliqué. Ce serait de l'opportunisme de canton. Mais je ne crois pas que M. Bertrand soit ce genre de profiteur mesquin".

M. Lévesque s'est empressé d'ajouter que si, pour une raison ou une autre, des élections générales étaient annoncées à brève échéance, son parti serait aussi prêt que les autres.

Commentant les élections partielles, le chef du PQ a dit que M. Bertrand a besoin de "ces mini-élections pour tenter de rehausser son prestige de premier ministre".

La CSN lance une campagne d'information à la télévision

QUEBEC (PC) — Le Conseil central des syndicats nationaux de Québec CSN a décidé, hier soir, au cours de son assemblée mensuelle, de lancer une vaste campagne d'information à la télévision dans le but de faire connaître aux membres syndiqués et à la population les grands objectifs et l'orientation de la centrale syndicale.

Dans une série de 15 émissions, qui commencera en novembre prochain, le conseil central tentera d'expliquer à la population l'ABC du syndicalisme.

L'idée de cette campagne est venue à la suite d'un rapport d'organisateurs syndicaux qui ont constaté que le syndicalisme demeure un grand méconnu, qu'il est mésestimé et incompris par la population, et même par les travailleurs syndiqués.

On est, de plus, convaincu que cette tâche d'éducation est primordiale parce que les adversaires du syndicalisme propagent une image faussée de ce que sont les idéaux et les réalisations de la CSN, et ceci, avec d'autant plus de facilité que certains des syndiqués ne sont pas à la hauteur de la tâche, soit parce qu'ils ne sont pas aidés, soit parce que ce sont des gens à la conscience trop large.

Les ministres se réunissent aujourd'hui

Conférence à huis clos sur les relations de travail au Canada

Par DONAT VALOIS

OTTAWA (PC)—Les ministres canadiens du Travail se réunissent aujourd'hui à Ottawa pour discuter du contenu du rapport Woods sur les relations du travail au Canada.

Cette conférence, qui doit grouper tous les ministres du Travail du Canada et des provinces se déroulera à huis clos et prendra fin vendredi, en fin de journée.

A part les discussions sur le rapport Woods, rendu public en mars dernier, on ne connait pas l'ordre du jour de la conférence.

Il semble que l'on se soit entendu, tant à Ottawa que dans les autres capitales, pour garder un certain silence sur cette conférence.

Au bureau de M. Bruce Mackasey, ministre fédéral du Travail, on a déclaré hier que toutes les provinces devaient être présentes à la conférence et que leur délégation devait être dirigée par leur ministre.

Y discutera-t-on de d'autres sujets que celui du rapport Woods? Donnera-t-on une conférence de presse à l'issue de la réunion, a-t-on demandé à un proche du ministre Mackasey?

Tout est laissé à la discrétion des participants, a-t-il répliqué, ajoutant toutefois qu'il n'était pas de l'intention du fédéral de discuter autre sujet que celui du rapport.

Ce document, rédigé par une équipe spécialisée dirigée par M. H.D. Woods, doyen de l'Université McGill, semble avoir soulevé plus de mécontentement que d'enthousiasme lors de sa publication.

Ce mécontentement a notamment été exprimé par le monde syndical.

Le mandat de cette équipe de spécialistes, instituée par l'ancien premier ministre Pearson, en décembre 1966, était le suivant: étudier les relations du travail au Canada et faire au gouvernement des recommandations concernant ses politiques dans ce domaine et toutes autres questions se rapportant à l'intérêt public et les relations du travail.

L'équipe recommandait, entre autres choses, que l'on dote le "Conseil canadien des relations ouvrières d'un pouvoir discrétionnaire étendu pour la détermination des nouvelles unités de négociation et pour l'adaptation des unités déjà existantes".

Il prônait aussi une plus grande protection des syndiqués contre les abus dans les taxes d'entrées, les cotisations et contributions connexes ainsi que la règlementation des dépenses des syndicats pour fins politiques.

Il souhaitait également la création d'un organisme fédéral-provincial appelé: bureau de recherche sur les revenus et les coûts et la fusion de la Commission canadienne des relations du travail.

Lors de la publication du document, M. Mackasey avait déclaré aux Communes que le rapport Woods constituait "un document considérable", renfermant "un grand nombre de recommandations dont quelques-unes seront considérées comme discutables et de grande portée".

Le ministre annonçait par la suite l'intention du gouvernement de formuler, une fois l'examen du rapport terminé, "des propositions en matière de pratique et de législation publiques qui puissent aider à maintenir la réputation dont jouit le Canada pour ses relations ouvrières-patronales saines et progressives".

Pour sa part, le Congrès du Travail du Canada, qui compte 1,650,000 adhérents, déclarait qu'un très grand nombre des recommandations du rapport Woods "ne sont pas du tout pratiques et, dans certains cas, il se peut fort bien que le remède soit pire que la maladie".

"Nous nous opposons énergiquement, ajoutait le CTC, au niveau d'intervention du gouvernement que suggère le rapport dans les affaires internes des syndicats. En fait, cette politique contredit étrangement l'opinion exprimée dans le rapport, selon laquelle la participation du gouvernement devrait se limiter au minimum. Dans plusieurs passages du rapport, nous décelons également une préoccupation trop grande pour la protection des employeurs".

Pour sa part le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, déclarait que le rapport contenait "beaucoup de théorie, peu de sens pratique et une grande inquiétude face à l'évolution sociale rapide de notre époque".

Il qualifiait d'"inacceptables" certaines mesures restrictives imposées aux syndicats.

Le rapport, ajoutait-il, parle beaucoup de la liberté et des droits dont jouissent les syndicats mais il garde un silence étrange sur les libertés et les droits des entreprises commerciales et industrielles.

De son côté, l'Association canadienne de la construction approuvait un grand nombre de recommandations formulées par l'équipe Woods.

Elle approuvait notamment l'encouragement donné aux négociations collectives interprofessionnelles et aux négociations entre plusieurs parties.

Elle appuyait aussi la suggestion voulant que les centres de main-d'oeuvre du Canada administrent les bureaux d'embauchage syndicaux et que les droits prohibitifs d'admission syndicale fassent l'objet d'une révision du Conseil public de révision ou du Conseil canadien des relations ouvrières.

SUITE DE

L'ENQUETE...

du Québec et le ministère de la Famille et du Bien-Etre de ce montant de $525 entre le 1er septembre 1967 et le 1er janvier 1968.

Les mêmes accusations de complot et de fraude ont également été portées contre M. Claude Morissette, 43 ans, de Ste-Foy, attaché d'administration et adjoint de M. Bergeron; Joseph Tremblay, 39 ans, de Québec, gérant de la surveillance dans l'édifice Joffre, où sont logés les bureaux du ministere de la Famille et du Bien-Etre; ainsi que contre Mme Carmen Leclerc Fortin, alors employée par l'agence effectuant la surveillance de l'édifice.

Cette dernière, qui a reconnu sa culpabilité, a bénéficié d'un sursis de sentence de deux ans tandis que les trois autres, qui avaient comparu un peu plus tôt, ont opté pour un procès devant un juge et un jury.

Le juge Dumontier a exigé un cautionnement de $500 pour la remise en liberté provisoire de chacun des trois prévenus et a fixé leur enquête préliminaire, pro forma, au 11 septembre prochain.

Selon le procureur de la Couronne, Me Roch Lefrancois, d'autres arrestations sont imminentes et les accusations portées hier contre quatre personnes ne sont que le début d'une série d'accusations qui peut être longue.

SUITE DE

LA VIOLENCE...

ces classes anglaises et ajoutait qu'elles ne seraient pas tolérées. Il a suggéré aux parents de créer une école privée pour leurs enfants. Cette école recevrait un subside allant jusqu'à 80 pour cent du coût.

Lundi, M. Raymond Lemieux, président de la LIS, annonçait qu'il recourrait à tous les moyens possibles pour empêcher la création d'une école privée de langue anglaise.

Les immigrants, Italiens pour la plupart, constituent environ 45 pour cent de la population de St-Léonard: 52 pour cent des 35,000 résidents sont des francophones.

SUITE DE

LES TROIS

trouvée dans un endroit public et de ne pas avoir rendu un compte satisfaisant de ses actions, après que demande fut faite, il ne pouvait que la reconnaître coupable du délit tel que spécifié".

Le juge a de plus précisé ne pas croire en la visite si assidue de l'accusée en cet endroit de Saint-Hyacinthe, sans qu'elle soit mêlée à la désormais célèbre affaire.

Dans le même ordre d'idées, Christine-J. Morin, âgée de 20 ans, de Saint-Hyacinthe, a reconnu sa culpabilité au même chef d'accusation et fut condamnée à $50 d'amende plus les frais ou à défaut à un mois de prison.

Enfin, Claudette Dupont, âgée de 21 ans, aussi de Saint-Hyacinthe, a été reconnue coupable de vagabondage et a connu la même sentence que la précédente accusée.

On se souvient que cette descente avait provoqué l'arrestation de dix personnes qui avaient toutes été accusées de vagabondage. De ce nombre, six étaient résidentes de Saint-Hyacinthe.

SUITE DE

HO CHI MINH...

Ainsi apparaissait, ces derniers mois à Hanoi, dans la lumière des projecteurs, sur la scène de la grande salle de l'Assemblée nationale, au milieu de tous les dirigeants du parti communiste nord - vietnamien, Ho Chi Minh. Dans les trois ou quatre grandes manifestations de l'année — le 1er mai, les anniversaires de la proclamation de la République démocratique du Vietnam et de la création de l'armée populaire — où il sortait de sa petite résidence de la capitale, il surgissait de la coulisse, vêtu toujours de son costume de toile grège et chaussé des célèbres et sommaires sandales de caoutchouc auxquelles il a donné son nom. Sa veste à col militaire, à grandes poches, battant son corps maigre de paysan tonkinois, il s'avançait à petits pas vers sa place, suivi par un soldat qui était son garde-malade. Toute la salle se levait d'un bond et éclatait en applaudissements frénétiques, qu'il calmait, souriant, des deux mains tendues.

Selon un rite immuable, des fillettes portant le foulard rouge des pionniers, lui apportaient des fleurs. Il prenait les enfants dans les bras, les embrassait dans un regain d'ovations, offrait à la ronde les roses ou les glaieuls, puis s'asseyait entre le premier ministre Pham Van Dong et le premier secrétaire du parti, Le Duan, conformément à une hiérarchie intangible. Le meeting commémoratif commençait.

Un patriarche

Pour la population, Ho Chi Minh, ces dernières années, était surtout ce vieil homme débonnaire, familier, l'oncle Ho, comme on l'appelait avec une déférence affectueuse à Hanoi. "Mes neveux et mes nièces," disait-il lui-même en s'adressant aux jeunes militants. Comme l'ancêtre au sein de la famille vietnamienne, il était honoré, respecté, obéi.

Mais cette image d'épinal, aux heures graves de la guerre contre les "impérialistes américains", laissait place à un tout autre personnage implacable et irréductible. "La guerre pourra encore durer cinq, dix, vingt ans ou davantage, Hanoi, Haiphong pourront être détruites, le peuple vietnamien ne se laissera pas intimider. . ." s'écriait-il le 17 juillet 1966 après les premières attaques de l'aviation américaine contre les faubourgs de la capitale.

La guerre contre la première puissance mondiale semblait alors couronner le destin extraordinaire de ce jeune Vietnamien qui de la révolte anti-colonialiste en était venu à épouser la cause de la révolution mondiale et s'était mue successivement en militant, en agitateur de la 3e internationale, en dirigeant de parti et en chef d'Etat pour redevenir chef de maquis avant de réapparaître au grand jour en triomphateur.

Les ceintures de sécurité auraient pu sauver plus de 500 vies en '68

TORONTO (PC)—Un tiers des 1,600 accidents mortels de la circulation survenus en Ontario, l'année dernière, auraient pu être évités par l'emploi des ceintures de sécurité dans les automobiles, déclare l'Association médicale de l'Ontario.

Un rapport présenté par un comité de cette association sur la prévention des accidents, dans le numéro courant de la Revue médicale de l'Ontario, dit que les trois-quarts des collisions entre automobiles se produisent à moins de 45 milles à l'heure, alors que les ceintures de sécurité sont particulièrement efficaces pour empêcher les victimes d'être projetées à l'extérieur de la voiture.

L'association a demandé à ses 8,000 membres de convaincre leurs patients d'utiliser des ceintures de sécurité en tout temps.

Grâce à leur intervention rapide

Les pompiers maîtrisent un incendie à St-Césaire

SAINT-CESAIRE - Un incendie qui aurait pu avoir des conséquences désastreuses, a été rapidement maîtrisé hier après-midi, alors que les pompiers de Saint-Césaire n'ont mis qu'une demi-heure à éteindre les flammes qui s'étaient déclarées à la Conserverie Girard Inc, située au 1143 François-Xavier à Saint-Césaire, dans le comté de Rouville.

Le feu a pris naissance quelques minutes après 2 heures et menaçait de se propager rapidement. Cependant, les pompiers de Saint-Césaire sous les ordres du chef Urgel Lafrance ont tôt fait d'accourir sur les lieux et de maîtriser l'élément destructeur.

En effet, les sapeurs n'ont mis qu'une demi-heure à circonscrire les flammes, limitant ainsi les dégats matériels causés par le feu, l'eau et la fumée. En raison de cet incendie, les opérations de la conserverie ont dû être momentanément interrompues pendant quelques heures. Elles ont cependant repris leur cours normal en fin d'après-midi hier. L'interruption des opérations de la conserverie a eu pour effet, semble-t-il d'occasionner des pertes plus considérables que celles causées par l'incendie lui-même.

La cause et l'origine du feu n'ont pas été déterminées. Quant à l'étendue des dégats, le montant n'en a pas été divulgué, bien qu'on estime qu'il soit minime.

LES 3 GRANDS VOUS INVITENT

A VISITER LES PLUS RECENTS MODELES

Less HARVEY
PRESIDENT

Ronald POULIN

Rolland CABANA

GSW · McCLARY 1970

Poêles-Réfrigérateurs-Laveuses-sécheuses

enfin tous les produits McClary

LES IMPORTATIONS GRANBY Inc.

Le plus grand magasin d'escompte au Québec

Meubles et Accessoires Electriques

23 PRINCIPALE GRANBY QUE. TEL: 372-1000 - 372-1010

GRANBY

La valeur au rôle d'évaluation foncière augmente de $841,790

GRANBY - - Le bureau des évaluateurs de la cité de Granby a expédié cent vingt-et-un avis de réévaluations à autant de propriétaires de la ville. Ces avis indiquaient une augmentation globale de $841,790 à porter au rôle d'évaluation foncière pour l'année 1969.

Sur ce nombre d'avis trois seulement firent l'objet de réclamations de la part des intéressés, mais, après étude du rapport du responsable de l'évaluation, M. Fournier, les trois plaintes furent rejettées par le conseil, lors de l'assemblée régulière du mois de septembre.

Les trois plaintes portaient sur les montants de $430, $805 et $175 soit une somme globale de $1,410. Devant le résultat du travail effectué et en considération de peu de prestation de la part des propriétaires, les membres du conseil ont félicité publiquement les évaluateurs pour l'excellence de leur travail.

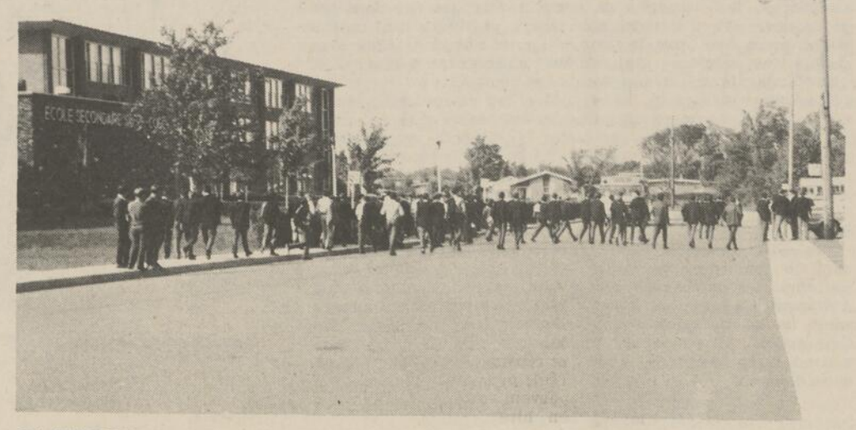

ÇA RECOMMENCE -- On dit peut - être les années se suivent mais ne se ressemblent pas; par contre chaque année, au début du mois de septembre, des millions d'enfants du monde retrouvent leurs livres d'écoles. A Granby, nous les avons vu hier, garçons et filles, se diriger vers les écoles primaires et secondaires. Sur notre photo, nous apercevons un groupe d'étudiants de l'école secondaire Sacré-Coeur qui se dirige vers les autobus scolaires. Ca recommence, c'est bien vrai, mais pour le plus grand bien de tous ces étudiants et étudiantes et pour celui de la société.

Près de 14,000 élèves en classe

Les étudiants ont quitté les champs pour les bancs d'école

GRANBY - Etudiants et étudiantes ont repris le chemin de l'école. Pour une autre période de dix mois, ils reprendront quotidiennement, du lundi au vendredi, soit à pieds, soit par autobus, le même chemin vers les écoles primaires et secondaires, pour y puiser le savoir qui les conduira un jour dans le monde du travail.

A Granby, les étudiants du niveau primaire et secondaire ont repris les classes hier matin, Les étudiants du Cegep n'entreront que le 8 septembre à cause du retard dans l'arrivée de l'équipement scolaire.

Les étudiants qui ont débuté leurs cours aujourd'hui n'ont pas été trop accaparés; ils ont rencontré leur professeur, visité les locaux, certains ont reçu leurs manuels; on les a laissés partir assez tôt.

A la Commission scolaire de Granby, près de 7,000 élèves se sont rendus en classe et 260 professeurs environ, les ont accueillis. A la Régionale, on en prévoyait 6,073 et 6,054 étudiants étaient présents hier matin.

Selon M. Lucien Lambert directeur général des écoles de la Régionale Meilleur, c'est la première fois que le nombre d'élèves inscrits, à la première journée scolaire est si près du nombre prévu. On s'attend d'ailleurs à d'autres inscriptions au cours des prochaines semaines.

A la Régionale toujours, la journée a été très brève; il y a eu très peu de cours; on a procédé à la remise des horaires aux professeurs, leur demandant de se réunir afin d'étudier ces horaires pour corriger les erreurs qui auraient pu s'y glisser. Tous les professeurs étaient présents et il ne reste plus qu'à engager un professeur d'éducation physique pour remplacer un autre professeur que les circonstances ont forcé à s'absenter; ce dernier a été victime d'un accident.

Il semble toutefois que tout sera complet vendredi, puisque les élèves auront pris connaissance des horaires et seront en possession de leurs volumes.

Les cours pourront donc vraiment débuter lundi matin.

Du côté des métiers, les garçons étaient tous présents hier matin, mais ils ne reprendront que lundi matin; quant aux filles, elles ne rentreront que le 29 septembre; en effet, la grève de la construction dans la région a paralysé les travaux et les locaux ne sont pas aptes à recevoir les étudiantes.

De toute façon, M. Lambert a fait remarquer que la situation, à la rentrée scolaire, était supérieure à celle de l'an passé. En fait, tout va bien, tant chez les élèves que chez les professeurs. Ajoutons que la direction générale des écoles avec toutes les directions d'écoles et toutes les personnes concernées préparaient depuis déjà plus de 15 jours la rentrée scolaire.

Les étudiants du primaire et ceux du secondaire entreprennent une autre année scolaire; ils ont avec eux toute une équipe de professeurs, de principaux, ainsi que toute l'administration de la Commission scolaire. Tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes et espérons que ce sera pour toute l'année.

Une collision entre deux voitures cause des dommages de $450

GRANBY-- Une collision impliquant deux automobiles est survenue vers une heure, hier après-midi, en face du 436, rue Principale, à Granby. Heureusement, personne n'a été blessé lors de cet accident qui a fait des dommages matériels estimés à $450.

Le tout s'est produit alors qu'une automobile conduite par M. René Tilloy, 20 ans, du 404, rue Saint-Jacques, à Granby, a frappé une autre voiture condute par M. Pierre Dufresne, 22 ans, du 325, Avenue des Erables, à Granby également, et laquelle était immobilisée sur la rue Principale.

L'automobile conduite par M. Tilloy a subi des dommages évalués à $150, tandis que celle conduite par M. Dufresne a été endommagée pour $300 environ.

Corporation formée

GRANBY - - Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Imprimerie Gingras Inc", avec un capital total de $40,-000.

Le but est de faire affaires comme éditeurs, imprimeurs, graveurs et relieurs.

Le siège social de la compagnie est à Granby.

Cours de conduite préventive en fin de semaine à Granby

GRANBY - Des cours de conduite préventive seront donnés par le ministère des Transports du Québec, en collaboration avec la Jeune chambre de Granby, samedi et dimanche, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m., au motel Le Grand Bien.

Ces cours ont pour but de former des moniteurs qui au cours de l'année donneront des cours de conduite préventive au grand public.

Le vestiaire paroissial St-Joseph demande des vêtements pour enfants

GRANBY - - Avec la rentrée des classes, le vestiaire paroissial St-Joseph de Granby reçoit beaucoup de demandes pour des vêtements d'enfants.

La responsable du vestiaire, Mme H. Ouellette, prie les personnes qui auraient des vêtements à donner, de bien vouloir communiquer avec elle, au numéro 378-3218, ou de se rendre au sous-sol de l'église St-Joseph, le mercredi, de 1 à 3 heures p.m.

Mme Ouellette a reçu en outre plusieurs demandes de bureaux de chambre d'enfants. Toutes les personnes qui pourraient accéder à cette demande sont priées de communiquer avec Mme Ouellette.

CINEMA "LE PLAZA"
18 ans... 2 films en couleurs
"Le Bossu de Londres"
"Cacasse à Caracas"
Une séance à 7 h. 30 p.m.

CENTRE D'ARTS D'ORFORD
RECITAL SPECIAL
du célèbre violoncelliste français GUY FALLOT
au piano: Colombe Pelletier
le samedi 6 septembre 1969 à 20h. 30
à l'occasion de la réunion du Conseil national de la Conférence canadienne des arts.
billets: $4.00 (prix spécial pour membres JMC: $2.00).
réservations: 843-3981 (Magog)
(Montréal) 861-0210
sortie 69 - autoroute des Cantons de l'Est.

Les honoraires lors des élections municipales

GRANBY - - La ville de Granby se pliant de bonne grâce à l'article 332 de la Loi des cités et villes tel que remplacé par l'article 93 du chapitre 55 des lois de 1968 (le fameux bill 285), les tarifs d'honoraires, de frais de dépenses aux officiers d'élections, etc. s'établiront comme suit lors des prochaines élections municipales:

1- Les fonctionnaires et employés de la municipalité régis par une convention de travail, qui agissent comme officiers d'élection à quelque titre que ce soit, sont rémunérés suivant les termes de cette convention de travail.

Les fonctionnaires et employés non syndiqués sont rémunérés à l'heure sur la base de leur traitement régulier pour tout travail exécuté en dehors des heures ouvrables régulières.

2- S'il s'agit de personnes autres que les fonctionnaires et employés de la municipalité: a) président d'élection; $41 l'heure; b) secrétaire d'élection: $2.50 l'heure ; c) énumérateur: $0.18 du nom avec un minimum de $25; e) membres du bureau de revison: 1- juge municipal: $50 par jour de séance ; 2- autre membre: $3 del'heure; e) scrutateur; $34 comprenant les repas; f) greffier du scrutin: $29, comprenant les repas; g) constable spécial: $24, comprenant les repas.

M. Joseph Couture décédé à 75 ans

GRANBY - - M. Joseph Couture, époux de Alma Ruel, est décédé à Granby, le 2 septembre, à l'âge de 75 ans. M. Couture habitait à St-Paul d'Abbotsford.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et leurs conjoints: M. et Mme Rosaire Lapierre (Yvette), de Granby; M. et Mme Gérard Lapierre (Madeleine), de Granby; son frère: M. et Mme Couture, de Granby; ses soeurs: la révérende sr Eva Couture, de la Présentation de Marie, de Farnham; M. et Mme François Xavier Scott (Germaine), de Granby; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Philippe Couture, de Granby; M. et Mme Valmore Ruel, de Biddeford, Maine; M. et Mme John Basting, de Montréal; M. et Mme Philippe Ruel, de Montréal; Mme Clérinda Houle, de Biddeford, Maine; M. et Mme Georges Béland, de Granby; M. Joseph Ruel, de Biddeford, Maine, ainsi que plusieurs petits-enfants , neveux et nièces.

La dépouille mortelle est présentement exposée aux salons funéraires Girardot & Ménard Ltée, 170, rue Dufferin, à Granby. On est prié de noter que les salons seront fermés de 5 à 7 heures p.m.

Le service funèbre sera chanté samedi, le 6 septembre, à 2 heures p.m., à l'église paroissiale de St-Paul d'Abbotsford. Un Libera sera chanté à l'église de St-Pie de Bagot.

Les cours des Loisirs de Granby débuteront au mois d'octobre

GRANBY - Les cours offerts par les Loisirs de Granby Inc. reprendront au début du mois d'octobre. Comme à chaque année, les Loisirs donnent à la population l'opportunité de se familiariser avec le ballet, le judo, le yoga et autres. Ces différentes matières seront enseignées par des professeurs qualifiés.

COURS DE BALLET

L'inscription aux cours de ballet dont Mlle Marie Coté a la charge aura lieu mercredi le 24 septembre, à l'Escale. Le coût est fixé à $1 le cours, payable à tous les mois.

COURS DE JUDO

Les inscriptions aux cours de judo qui seront donnés à l'école St-André par M. Vianney Coté auront lieu le lundi, 15 septembre et le mercredi 17 septembre; les inscriptions pour les cours de l'école St-Eugène se feront les 16 et 18 septembre. Les frais sont de $0.50, par cours, pour les adultes, $0.25, pour les jeunes de 15 à 20 ans et $0.10 pour les moins de 15 ans.

COURS DE YOGA

Une série de 20 cours de yoga seront donnés par Mme Doris Blais et par M. et Mme Michel Coté. Les 20 cours coûteront $20. payables en deux versements de $10.

Les dames qui suivaient les cours de yoga, l'an passé, le mercredi, à l'Escale, devront se rendre le 22 septembre, à la même place entre 7 heures et neuf heures, pour les inscriptions. Celles qui suivaient le cours le mardi, à l'école St-Joseph, pourront s'inscrire à la dite place le 23 septembre entre 7 heures et 9 heures.

Toutes celles qui suivaient le cours le mardi, ainsi que tous les hommes qui ont suivi les cours donnés à l'école Ste-Marie, l'an passé pourront s'inscrire le 17 septembre à l'Escale, entre 7 heures et 9 heures.

Les dames qui ont suivi les cours le jeudi, l'année dernière à l'école Ste-Marie devront se rendre à l'Escale le 18 septembre pour les inscriptions.

Toutes les personnes qui n'ont jamais suivi les cours de yoga des Loisirs pourront le faire en s'inscrivant le 25 septembre.

Les cours de yoga se donneront les mardis et jeudis soirs, ainsi que tous les mardis matins. Tous les cours seront donnés en deux sessions, l'une pour les débutants et débutantes et l'autre pour les anciens et les anciennes.

Les cours seront donnés comme suit: les mardis soirs: à l'école Ste-Marie, il y aura un cours pour les débutantes et un cours pour les anciennes; à l'école St-Joseph, un cours pour les débutantes et un cours pour les anciennes; à l'école Immaculée-Conception, un cours pour les hommes débutants et un cours pour les anciens; le mardi après-midi, il y aura un cours de yoga pour les femmes à l'Escale; enfin le jeudi, à Ste-Marie, un cours pour débutantes et un cours pour anciennes.

GYMNASTIQUE

Les cours de gymnastique prénatale se poursuivent; ils s'adressent aux femmes enceintes de 4 mois et plus. Les cours sont donnés à l'école Notre-Dame. Pour tous renseignements communiquez avec le bureau des Loisirs, à 372-6629 ou avec Mme Danielle Gagnon, professeur à 378-6224.

Mme Yvette Lacroix remporte le tirage

GRANBY-- Mme Yvette Lacroix, employée de Simms Printing, a remporté le tirage moitié-moitié organisé par le Conseil central des syndicats nationaux.

L'heureuse gagnante a remporté la somme de $40.

Semaine de la Jeune chambre de Granby

GRANBY-- La Semaine de la Jeune chambre de Granby qui se tiendra du 8 au 14 septembre marquera la reprise des activités de cet organisme pour la saison 1969-1970.

Cette semaine s'ouvrira par une cérémonie spéciale à l'Hôtel de ville de Granby, en présence du maire Paul-O. Trépanier lundi, à 5 heures 30. A cette occasion le nouvel exécutif sera assermenté.

Le mardi sera consacré au recrutementi Au cours de la soirée, des téléphonistes communiqueront avec les personnes susceptibles de devenir membre de la Jeune chambre pour les inviter à se joindre à cet organisme- Le centre nerveux de cette campagne de recrutement sera situé à la roulotte Labatt, stationnée au Parc Pelletier. Plus tôt dans l'après-midi, soit à 5 heures, une réception marquera l'installation de cette roulotte qui sera à la disposition de la Jeune chambre toute la semaine.

Mercredi, une partie de balle aura lieu entre les anciens et les nouveaux membres, à 7 heures 30, au Parc Pelletier.

Jeudi sera la journée de l'initiation des nouveaux membres. Cette initiation sera précédée d'une assemblée générale, à 7 heures 30. Le tout se tiendra au Motel Le Grand Bien. Le même soir, les épouses des membres de la Jeune chambre ainsi que leurs amis pourront participer à la visite de l'usine "Tupper Ware", à Cowansville. Le départ est fixé à 7 heures 15.

La journée de vendredi sera consacrée, tout comme celle de mardi, au recrutement.

Samedi soir, une grande épluchette de blé-d'inde réunira les membres de la Jeune chambre, soirée au cours de laquelle il y aura plusieurs divertissememts et de la danse.

Cette semaine prendra fin dimanche, le 14 septembre par la participation au rallye régional des Jeunes chambres à Farnham et par la visite de l'exposition de Cowansville organisée par la Jeune chambre de cet endroit.

Dubuc envoyé aux assises pour deux vols qualifiés

GRANBY- - - Un Granbyen de 24 ans, Jacques "Charlie" Dubuc, a été condamné à subir son procès lors du prochain terme des assises criminelles du district de Bedford sous deux chefs d'accusations de vols qualifiés commis dans la nuit du 25 au 26 août, à Granby.

Pour la première fois dans le district judiciaire de Bedford, le procureur de la défense, Me Jean Massey, de Granby, a demandé au tribunal que le nouvel amendement de l'article 33, du Bill C 150 du Code Criminel du Canada, en vigueur depuis le 26 août dernier, soit appliqué à l'enquête préliminaire de Dubuc. Ce nouvel amendement défend de rapporter les témoignages rendus lors d'une enquête préliminaire avant la libération de l'accusé s'il n'est pas cité à son procès ou avant la condamnation ou l'acquittement après le procès d'un accusé dans le cas où le juge a rendu une ordonnance à cet effet.

Dubuc est accusé d'avoir soutiré par la violence une somme d'argent d'environ $60 à M. Paul Lorange, de Granby, et d'avoir obtenu une somme d'environ $115 de M. Gaston Lapointe par le même procédé, dans la nuit du 25 au 26 août 1969, dans un hôtel de Granby.

L'accusé a subi son enquête préliminaire devant le juge Guy Genest, qui présidait la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. La défense était représentée par Me Jean Massey, tandis que Me Claude Noiseux agissait pour la Couronne. Après une demande du procureur de l'accusé, le tribunal a consenti à ce que le cautionnement du jeune homme soit réduit à $1,500 en argent ou à $3,000 sur propriétés, en attendant son procès. Lors d'une comparution antérieure, Dubuc avait obtenu un cautionnement de $3,000 en argent ou $5,000 sur propriétés et il était en prison depuis ce temps.

Une jeune montréalaise de 19 ans, Michelle Lévesque, a également subi son enquête préliminaire, mais le tout a dû être reporté au 16 septembre à cause de l'absence d'un policier en vacances. La jeune fille est accusée d'avoir participé à un vol avec violence avec Dubuc. La jeune fille, représentée par Me Massey, s'est vue refuser tout cautionnement en attendant la reprise de son enquête préliminaire.

Tout en approuvant le fédéralisme

Le maire Trépanier classe la réforme de la fiscalité en priorité première

GRANBY- - - En marge d'un projet de loi que le gouvernement fédéral se propose d'adopter sur la gestion des ressources en eau du Canada, M. Paul-O. Trépanier, maire de Granby, dans une lettre adressée à M. Otto-E. Lang, ministre de l'Energie et des ressources en eau, fait ces commentaires:

"Vous affirmez que votre projet de loi sera conjoint et global, conjoint avec les différents paliers de gouvernement et l'entreprise privée, global, car vous avez l'intention d'en faire un instrument de planification locale, régionale et nationale, ainsi qu'un instrument d'exécution, de mise en valeur.

Je suis d'accord avec vous et j'exprime le voeux que les gouvernements provinciaux et municipaux collaboreront avec votre gouvernement afin d'atteindre un objectif aussi désirable et prioritaire que l'assainissement des eaux de notre pays.

A de nombreuses reprises depuis quelques années, lors de causeries, de publications dans les journaux, d'interventions, lors de congrès, j'ai affirmé que le gouvernement fédéral avait un rôle d'initiateur des projets, programmes politiques d'intérêt national, demandant dans leurs réalisations l'action des différents ordres de gouvernement. Seul le gouvernement fédéral peut coordonner l'action de tous. Le gouvernement fédéral est en sorte le chef d'orchestre.

A cause du coût élevé de la recherche, il y a lieu, dans le cas qui nous occupe, de grouper les efforts afin d'éviter une duplication des dépenses, ce qui dans l'état actuel des finances publiques au Canada, ne serait pas souhaitable.

Toutefois, l'on ne doit pas oublier que notre pays est un pays fédéral. La souveraineté des différents ordres de gouvernement doit être respectée.

En ce qui concerne la pollution des eaux, de l'air et du sol, les organismes privés, les industries, les villes, les gouvernements régionaux, les provinces, pris insolément, sont impuissants Seul un effort commun permettra de corriger la situation . Dans cette optique votre projet de loi est bienvenu.

Il s'agit maintenant de mettre sur pied un véritable organisme de consultation et de décision intergouvernemental et interministériel. Si la recherche et la planification doivent se faire en commun, l'exécution ne peut et ne se fera qu'aux niveaux provincial, régional et local.

La ville de Granby ne peut pas, même en parent pauvre, prendre part à ce programme conjoint d'assainissement de, nos eaux. Notre barème de taxes ayant dépassé un niveau acceptable, nous ne pouvons pas consentir un effort supplémentaire l'assainissement des eaux n'est qu'une des priorités au Canada.

La priorité première, c'est la réforme de la fiscalité. Il faut déterminer l'ordre de grandeur de l'assiette fiscale allouée à tous les paliers de gouvernements en relation avec le produit national brut annuel. Ensuite, il faudra établir et définir les juridictions et les responsabilités des différents gouvernements. On pourra alors séparer l'assiette fiscale selon les responsabilités et les priorités. Tout cela ne se fera que par la consultation. Là encore, le gouvernement fédéral doit être l'initiateur et le coordonnateur de l'action.

Ici à Granby, nous attendons la réalisation de cette première priorité avant de nous engager dans les programmes conjoints que nous proposent les gouvernements supérieurs.

Monsieur le ministre, il nous faut $4,000,000 pour résoudre définitivement nos problèmes d'alimentation en eau potable et d'épuration de nos eaux vannes..."

PARC HORNER -- Les aménagements de jeux extérieurs sont terminés au Parc Horner, à Granby, et les adultes apprécient particulièrement de pouvoir se détendre le soir, même après le coucher du soleil, en jouant au jeu de fers. Nous voyons ci-dessous les responsables des Loisirs et des représentants du conseil municipal en passe de se livrer une bataille amicale. Dans l'ordre habituel on peut reconnaître: M. Yoland - Paul Ferland, Vice-président des Loisirs de Granby; M. l'abbé Jean Dussault, aumônier des Loisirs de la paroisse Assomption; M. Alphonse Saint-Onge, conseiller du quartier no 3; M. Jean Couture, président des Loisirs de la paroisse Assomption; M. Gaston Dupaul, vice-président des Loisirs Assomption; M. Emilien Ouellette, conseiller du quartier no 5 et M. Claude Dextraze, directeur des Loisirs paroissiaux.

EDITORIAL

Granby doit approuver cet emprunt de $460,000

Le conseil municipal de Granby vient d'approuver un règlement d'emprunt de $460,000 en vue de parachever les travaux destinés à assurer une réserve d'eau adéquate à la population.

Il s'agit dans ce cas, comme on le sait, non pas du réservoir pour lequel est prévue une somme de $988,000 acquittée par une taxe spéciale, mais des installations essentielles à son approvisionnement et de la construction d'une conduite d'eau et d'une station de pompage entre le réservoir et l'usine de filtration.

Ces aménagements s'imposent naturellement pour relier le bassin situé à l'entrée de la Straight à l'usine de filtration et, ensuite, au réseau de conduites d'eau à travers la ville.

Aussi, les contribuables devraient-ils approuver sans hésiter ce règlement d'emprunt lorsque le conseil le leur demandera au cours d'une séance spéciale, le 16 septembre prochain.

Il leur faut sanctionner cette décision, même si cet emprunt, dont l'acquittement est réparti sur une période de vingt ans, coûtera, en raison d'un intérêt de 8 1/2 pour cent, plus d'un demi-million de dollars.

Car la rejeter équivaudrait à laisser inachevé un bassin de réserve essentiel à l'approvisionnement de la population. Granby posséderait alors un réservoir d'environ 360 millions de gallons d'eau entièrement inutilisable. La ville aurait dépensé un demi-million de dollars, plus une subvention provinciale équivalente, sans pour autant résoudre le problème de la pénurie de l'eau, dont se plaignent l'industrie, le commerce et la population en général.

Pour être logiques avec eux-mêmes, les citoyens doivent donc autoriser ce règlement d'emprunt et ainsi permettre, si rien d'ici là ne vient les retarder, de parachever les travaux au début de la saison estivale de 1970.

L'épuration de l'eau

Il importe de préciser ici que l'utilisation de ce bassin n'améliorera pas considérablement la qualité de l'eau. Celle-ci est conditionnée par l'état de la Yamaska et son degré de pollution. Le gouvernement étudie d'ailleurs, à l'heure présente, avec la collaboration des municipalités, un vaste plan d'aménagement des eaux de cette rivière qui, le printemps, débordent de leur lit, et, durant la saison estivale, n'assurent pas un approvisionnement adéquat aux populations sur leur parcours.

De l'avis des spécialistes, également, la Yamaska est l'un des cours d'eau les plus pollués de la province. Pour rendre son eau propre à la consommation, il importe de la filtrer et d'utiliser pour l'épurer beaucoup de matières chimiques.

Il est évident que le plan d'aménagement de ces eaux prévoira l'aménagement de barrages et d'usines d'épuration sur leur parcours, de même que des mesures spéciales pour en empêcher dans l'avenir la pollution à un plus haut degré.

Ces travaux seront effectués, en fonction d'un accord, par les gouvernements fédéral et provincial. Car les municipalités ne disposent pas des ressources financières pour apporter à ce problème une solution dont le coût atteindra plusieurs centaines de millions de dollars. Il serait impensable de leur imposer ce fardeau. D'ailleurs, il s'agit là d'un problème provincial, non municipal. Tous les cours d'eau du Québec, comme ceux du pays, sont pollués, et c'est au gouvernement qu'il appartient de corriger la situation.

Il est, cependant, un fait encourageant: le gouvernement québécois considère comme une priorité la solution à apporter dans le cas de la Yamaska. Nos municipalités seront donc les premières à bénéficier du programme provincial de réaménagement des eaux.

L'aide financière de Québec

Dans le cas de Granby, et en raison de l'application de ce programme, il serait, semble-t-il, opportun pour les autorités municipales de songer sérieusement à faire acquitter une plus grande partie des frais d'aménagement de ses réserves par le gouvernement. Les travaux actuels coûteront au-delà d'un million et demi aux contribuables, exception faite de la subvention gouvernementale de $500,000, et Granby n'a aucune raison de payer cette somme, si ailleurs le gouvernement accepte d'acquitter le coût de barrages ou de bassins de réserve.

D'un autre côté, Granby devrait aussi exiger que le plan d'aménagement prévoit le creusage du lac Boivin en vue de constituer une autre réserve pour l'avenir. Une fois ces eaux épurées et le lac entièrement nettoyé, sans doute serait-il possible d'aménager un centre estival pour la population sur la rive nord.

De toute façon, même si le réservoir dont on parachève la construction sera suffisant pour plusieurs années, on ferait preuve de négligence si l'on ne songeait pas au creusage et au nettoyage du lac Boivin qui, dans l'avenir, sera essentiel à l'approvisionnement en eau potable de la cité.

Or, comme nous le précisions, le coût de ces travaux ne doit pas être assumé par la population, mais bien par la province qui, ailleurs, les réalise à ses frais. Notre ville n'a aucune raison de s'endetter pour se constituer des réserves d'eau suffisantes, quand le plan d'ensemble de l'aménagement des eaux de la Yamaska est précisément destiné à mettre fin à la pénurie et à la pollution de l'eau dans toute la région que traverse ce cours d'eau. N'hésitons donc pas à effectuer les démarches nécessaires à cette fin.

Roland Gagné

La Voix de l'Est — Journal fondé en 1935 — ABC — 136 Principale, Granby

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Ltée

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

PAR CAMELOT

Par jour	10¢
Semaine	60¢
Par année	$30.00

PAR LA POSTE

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	$2.50	$6.50	$12.00	$20.00
Etats-Unis	$3.50	$10.00	$18.00	$30.00

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0679

L'économie familiale

En étudiant l'activité commerciale à travers les siècles, on s'aperçoit qu'au début, le commerce fut don "sans monnaie, sans moyen de transport, sans lieux de rencontre consacrés, les échanges ne peuvent être que des dons réciproques. Tout a commencé ainsi, plusieurs millénaires avant notre ère, par le troc. Le troc ne se pratique plus depuis des siècles. Aujourd'hui, c'est grâce à la monnaie que s'établit la valeur marchande des choses.

Il serait sage ici de se rappeler les valeurs subjectives de tous les échanges humains, même les échanges commerciaux. "L'argent est aussi le symbole de la valeur subjective que chacun accorde à ce qu'il peut ou veut se procurer avec cet instrument universel d'échange. Le consommateur achète ou n'achète pas selon la valeur qu'il attache, lui, à tel objet quel qu'il soit et quel qu'en soit le prix fixé".

"Le consommateur a sa grosse part de responsabilité dans la fluctuation des prix. La ménagère acheteuse d'aujourd'hui est intéressée par à peu près tout ce qui a trait à l'économie humaine, c'est - à-dire les premières nécessités de la vie familiale, l'entretien de la vie même, l'alimentation, le vêtement, l'habitation. Si le producteur répond à la demande, c'est le consommateur qui établit cette demande.

-1ère Etape dans l'administration

Il faut fixer ou déterminer ses buts dans la vie. Personne ne peut le faire à notre place. Tant mieux, si on peut les entrevoir tôt dans la vie, c'est-à-dire au début de sa vie. On aura ainsi plus de chance, d'y parvenir. Ces buts seront différents selon les individus, l'âge, le milieu, la formation, etc..., mais il faut les déterminer.

Qu'il s'agisse de l'éducation de ses enfants, d'un commerce à monter, d'une propriété à acquérir, d'une retraite à préparer ou de tous ces objectifs à la fois, peu importe, il y a des moyens pour atteindre ces buts. Nous appelons cela de la planification.

Mais, en cours de route, il nous faudra quand même satisfaire certains besoins plus ou moins impérieux et plus ou moins immédiats. Ces besoins-là seront certainement multiples. Il va donc falloir faire des choix, des prévisions, des calculs de taux, ordre: revenus et dépenses, etc..., sur une période plus ou moins longue. Il va falloir budgeter, c'est-à-dire, faire usage d'instrument, peut-être nouveau pour soi, qui s'appelle: "LE BUDGET".

La Caisse Populaire

Les émissions de TV sur l'Eglise

EMISSIONS DE TELEVISION A NE PAS MANQUER. Nous pourrons bénéficier de 26 émissions d'une demi-heure sur l'Eglise.

Ce sujet arrive bien pour mieux voir la mission de l'Eglise et pour répondre à des objections nombreuses qui sont semées comme de l'ivraie dans nos milieux actuellement. L'Eglise, un rassemblement, une réunion de frères chrétiens, une espérance et une responsabilité.

Sachons rendre gré à Nos Evêques et aux Canaux de télévision qui ont permis ces diffusions. Les Chevaliers de Colomb y participent en versant $40,000.

CHAQUE DIMANCHE à partir du 7 sept., soit dimanche prochain, canal 10 à 11.30 de l'avant-midi; canal 7, à 1.30 de l'après-midi.

Ecoutons ces émissions animées par le Père Emile Legault et ses invités. Discutons-en en famille et avec nos amis. NOUS VIVONS EN PERIODE DE CONTESTATIONS. Tout le monde est inquiet. Un conflit se règle ici, un autre commence ailleurs. Ca ne finit pas. L'Eglise, par nos Evêques, analyse sérieusement cette situation et veut concourir à un sain équilibre de l'individu, de la famille, des diverses générations, dans tous les domaines de la vie.

Nous assistons à la naissance de nouveaux pouvoirs dans la société. Les gens d'une même situation s'unissent et réclament les droits qui leur sont dûs. Les pouvoirs déjà établis doivent prêter l'oreille à ces voix nouvelles en vue de partager avec toutes les classes de la société les tâches qui assureront l'ordre et la paix.

Nos pouvoirs établis actuels ont le devoir de rester à l'écoute de toute la société s'ils veulent servir réellement les buts pour lesquels ils existent. Même l'Eglise dans son fonctionnement se soumet à cette loi.

Communiqué du Comité de pastorale d'ensemble.
par: H. Chapdelaine, curé de N.-Dame, prés.

La langue française

Chrysostome à Percé

« Plaisante Gaspésie », a écrit l'autre jour Chrysostome, et il a fini par aller voir si c'était vrai. Il ne racontera pas ce premier voyage de sa vie à Percé. Il ne dira rien de la tente exiguë où le second campeur se sent de trop, ni du vent mouillé de Matane, ni de la pluie de Percé, ni de la brume épaisse pendant cent milles de route, ni surtout de la grippe. Rien non plus des travaux de voirie, des récits d'accidents, des roulottes qui n'avancent pas, des Chrysostomes qui vont de travers à chaque grand éternuement. . .

Plaisante Gaspésie ? Mais c'est toi, Chrysostome, qui l'as écrit de cette façon-là. Ce qu'on avait dit, c'était d'y *mettre du plaisant*, sûrement parce qu'il n'y en avait pas assez. Les Gaspésiens le savent bien, eux, qu'il n'y en a pas toujours assez. Bientôt, routes et terrains de camping seront meilleurs, Percé aura son urbanisme de grand centre touristique, et la Gaspésie deviendra aussi plaisante, aussi gentille que sa population.

En attendant, malgré toutes ses fatigues de mauvais campeur, Chrysostome reste ébloui: les villages dans les creux du littoral, les enfants partout, les vagues impressionnantes à Cap-des-Rosiers, la découverte de l'île Percée au soleil dans le lointain, puis la sensationnelle géologie que l'on traverse, le souffle coupé, avant que ne surgisse enfin, tout près, l'énorme Roche. . . Et la bonne humeur de Percé, le désordre bon enfant partout, l'encombrement, les deux campeurs latinistes qui se disputent au sujet d'une tente (le même mot revient constamment: tabernacle, prononcé avec énergie, de *tabernaculum*, tente) . . .

Longue promenade au pied du Rocher. Cris rauques, étranges, des mouettes. Galets, agates, oursins, et la mer, et cette muraille incroyable au-dessus de vous. . . Visite à Suzanne Guité et à ses très belles expositions. Soirée Georges Dor, enfin, dont il faut dire un mot: la chanson de Georges Dor sur le voyage en France d'un Québécois qui parle joual, Chrysostome la recommande. Elle est si pleine d'enseignements que, pour aujourd'hui, Chrysostome lui tire son chapeau et ne parlera pas lui-même de la langue de l'école.

CHRYSOSTOME

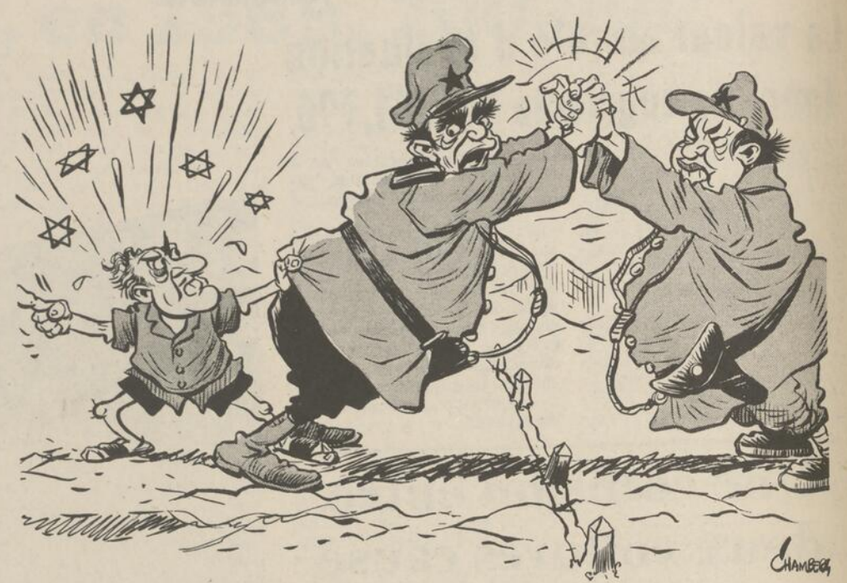

" Reviens plus tard, Nasser, ne vois-tu pas que je suis occupé! "

Berlin-Ouest aujourd'hui

Par CY FOX

BERLIN (PC) — Il semble inutile de proclamer, comme le fait l'industrie touristique de Berlin-Ouest, que la ville "vaut d'être visitée", ne serait-ce que pour la nature tragique des événements qui s'y sont déroulés ces quarante dernières années: montée hitlérienne, guerre, puis division de la ville en deux camps.

Les ruines de la deuxième Guerre mondiale ont été nettoyées mais les terrains vagues et les édifices neufs rappellent constamment la nature du conflit.

Les souvenirs de la guerre sont partout. Même les cabanes d'été qui bordent une ligne verroviaire de banlieue rappellent aux berlinois que ces toits leur servirent d'abris durant les bombardements.

L'administration de Berlin-Ouest a déployé d'incroyables efforts pour mettre l'accent sur l'activité des Allemands opposés au nazisme durant la guerre, notamment la conversion de la prison hitlérienne Ploetzensee en un mémorial où l'on peut voir la salle où furent pendus ceux qui avaient tenté d'assassiner Hitler en 1944.

Les Berlinois de l'Ouest se rendent souvent, été comme hiver, dans la campagne qui entoure leur ville coupée de la Baltique et du reste de l'Allemagne de l'Ouest.

Aristocratie

A Schloss Tegell, domaine fondé par la famille de philosophes et hommes de science von Humboldt, un chêne vieux de 1,000 ans s'allie à une vieille maison remplie de livres et statues classiques pour mettre en valeur l'aristocratie prussienne.

Les Berlinois d'aujourd'hui, tant à l'Est qu'à l'Ouest, sont toujours amants de la nature et s'adonnent couramment aux promenades à pied et en bateau l'été et au patinage l'himer.

Contrastant avec ce goût pour le repos à la campagne, on trouve la solitude de la forte proportion de vieillards à Berlin-Ouest, qui hantent les parcs de la ville ou tente de converser avec quiconque dans le métro.

Certains jeunes dépensent leur trop-plein d'énergie à un sport auquel les Berlinois excellent — le canotage; quelques autres s'adonnent aux bagarres de rues entre gangs.

La bière berlinoise est aussi prisée que le meilleur des vins et l'église du kaiser Wilhelm se trouve au coeur d'un secteur commercial de cafés spacieux, de boutiques de luxe et même d'une patinoire ouverte à l'année longue.

D'autres quartiers de la ville, comme Wilmersdorf, secteur résidentiel, sont associés au passé de la ville.

Dans une rue de Wilmersdorf se trouve la maison où Bertolt Brecht a écrit son Opéra de quat' sous. Tout près se trouve la maison qu'habita Albert Einstein.

L'aérogare de Tempelhof où arrivaient, il y a 20 ans, les appareils engagés dans le pont aérien sur Berlin-Ouest, comporte une façade circulaire qui remonte à un autre jalon de l'histoire municipale: les Olympiades de 1936.

Les boutiques à Halifax

Par DON CAYO

HALIFAX (PC) — Les boutiques de Halifax fonctionnent selon deux règles fondamentales: présenter quelque chose d'original pour une société à production massive; vivre sans règle établie quant à l'exploitation commerciale.

Une fois trouvé un espace de magasin, on y installe ce qu'on a en tête.

Quatre des six boutiques qui existent à Halifax se spécialisent dans les vêtements pour dames, mais on trouve aussi les alliages cuir et bibelots, robes faites main et antiquités, ou vêtements dernier cri pour hommes et affiches.

Dans la plupart des cas, les propriétaires admettent orienter leur boutique selon leur idée du bon goût. Si la clientèle aime ce que la boutique offre, tant mieux.

La publicité se fait de bouche à oreille et par la vitrine, moyens moins coûteux que les journaux, la radio et la télévision.

Il ne semble pas exister de problème de concurrence dans une ville de 250,000 habitants desservie par six boutiques. En fait, chaque commerçant se spécialise dans ce qu'il sait faire de mieux.

La boutique Nile Leather affiche comme slogan: "Si nous ne l'avons pas, nous le fabriquerons."

Pour hommes

Trois étudiantes universitaires vantent les vêtements qu'elles confectionnent au sous-sol de leur boutique Sans Souci.

Ada et Carlene de Louchery, fille et mère, propriétaires de la boutique du même nom, sont également fières des vêtements qu'elles fabriquent et de leurs prix, les plus bas en ville.

D'autres boutiques de Halifax vendent des articles de manufactures mais présentent des "exclusivités" en ce domaine.

Le matelot est actuellement exclusif, étant la seule boutique de Halifax à vendre des vêtements pour hommes.

Les boutiques qui offrent des objets de luxe ont adopté le slogan: "Vous en avez pour votre argent."

Nouveau rituel pour le baptême des enfants

Pour faire suite au renouveau liturgique, commencé il y a déjà plusieurs années par le Concile Vatican II, l'Eglise nous propose un nouveau rituel pour le baptême des enfants.

LE BAPTEME: SACREMENT DE L'INITIATION A LA FOI:

Le baptême est le sacrement de la foi; la foi, c'est un don de Dieu, qui nous introduit dans la vie même de Dieu et qui nous fait accepter Dieu comme un Père, notre Créateur et notre Maître. La foi est un don de Dieu fait à l'enfant; il n'y a donc pas nécessité pour l'enfant de gagner quoi que ce soit par lui-même; d'ailleurs tout ce qui est donné au baptême a été gagné par la Passion et la Mort du Christ. Cependant, quand l'enfant a grandi et est devenu capable de répondre par lui-même on lui fait faire sa Profession de Foi, où il prend sur lui ses obligations de baptisé. De sa naissance à ce moment - là, il revient aux parents et aux parrain et marraine de voir au développement normal de la foi de l'enfant d'où l'importance que l'Eglise donne à la présence des parents, au baptême de leurs enfants, quand c'est possible.

RELATION ENTRE LE BAPTEME ET LE MYSTERE PASCAL:

Le baptême aussi est en relation avec le mystère de mort et de résurrection du Christ, ce qu'on appelle habituellement "Mystère pascal du Christ"; c'est la raison d'être du cierge pascal allumé qui représente le Christ. De plus le cierge que le prêtre remet aux parrain et marraine a été allumé à la flamme du cierge pascal pour signifier la transmission de la Lumière du Christ au (x) nouveau (x) baptisé (s) lumière qu'il devra communiquer aux autres, pendant sa vie, par ses paroles, ses exemples, enfin par un vrai témoignage de vie chrétienne.

NOUVEL ASPECT DU BAPTEME, MIS EN VALEUR: ASPECT COMMUNAUTAIRE:

Ce qui est nouveau, dans la célébration du baptême c'est l'aspect communautaire de ce sacrement, qu'on veut mettre plus en évidence. L'Eglise recommande maintenant les baptêmes collectifs, c'est-à-dire de plusieurs enfants en même temps, quand c'est possible. Au lieu de répéter les cérémonies du baptême deux, trois, quatre fois, suivant le nombre d'enfants à baptiser, qu'il y ait une seule célébration à laquelle viendraient tous les parents et amis ou voisins des familles concernées. Alors, devient possible une vraie célébration du baptême, au cours de laquelle il y a place pour une brève homélie qui fait ressortir l'importance du baptême et sa place dans la vie des chrétiens. Comme on fait une place plus large aussi à la Parole de Dieu, ça donne l'occasion de mieux pénétrer le sens des passages de l'Ecriture où il est question du baptême et de ses conséquences dans la vie de chaque chrétien.

LE BAPTEME DONNE LIEU A DES REJOUISSANCES FAMILIALES: L'EGLISE AUSSI EST DANS LA JOIE.

A l'occasion d'une naissance, dans une famille, il y a habituellement une fête de famille, pour célébrer la venue au monde d'un nouvel être humain.

On invite la parenté et souvent même des voisins à venir célébrer l'événement, tout le monde est dans la joie. Dans l'Eglise, il en est de même; elle est très sensible à la joie de posséder un chrétien de plus et elle veut faire participer le plus de monde possible à cette joie. Elle invite tous ceux qui peuvent s'y rendre pour célébrer ensemble le baptême de deux, trois ou plus d'enfants. C'est le vrai sens à donner à ces baptêmes collectifs et, en même temps, une invitation à rendre grâces à Dieu pour le grand bienfait de la vie corporelle, mais encore davantage pour celui de la vie même de Dieu en nous et en chacun des nouveaux baptisés.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet pour découvrir les merveilles du grand sacrement d'accueil dans l'Eglise.

Communiqué du Conseil de pastorale d'ensemble par M. Paul Marceau, vicaire à N-Dame.

ST-HYACINTHE

Mgr Sanschagrin se rend à Upton

UPTON - - L'évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, Mgr Albert Sanschagrin, effectuera sa visite pastorale en la paroisse d'Upton dimanche, le 7 septembre.

Cette paroisse fut fondée en 1854 et compte aujourd'hui 1,512 catholiques. Les Religieuses de la Présentation s'y dévouent dans le domaine de l'éducation de la jeunesse depuis 1878.

L'Ecole ménagère pratique se trouve également sur le territoire de cette paroisse. Le curé d'Upton est M. l'abbé Paul-Ernest Dubé, M. l'abbé Lionel Dupré lui vient en aide pour le ministère dominical.

NOUVELLES BRÈVES

Le plus grand golfe au monde est celui du Mexique, dont les rives s'étendent sur 3,100 milles.

Le plus long détroit au monde est celui de Malacca, situé entre la Malaisie et Sumatra, en Indonésie. Il a 485 milles de long.

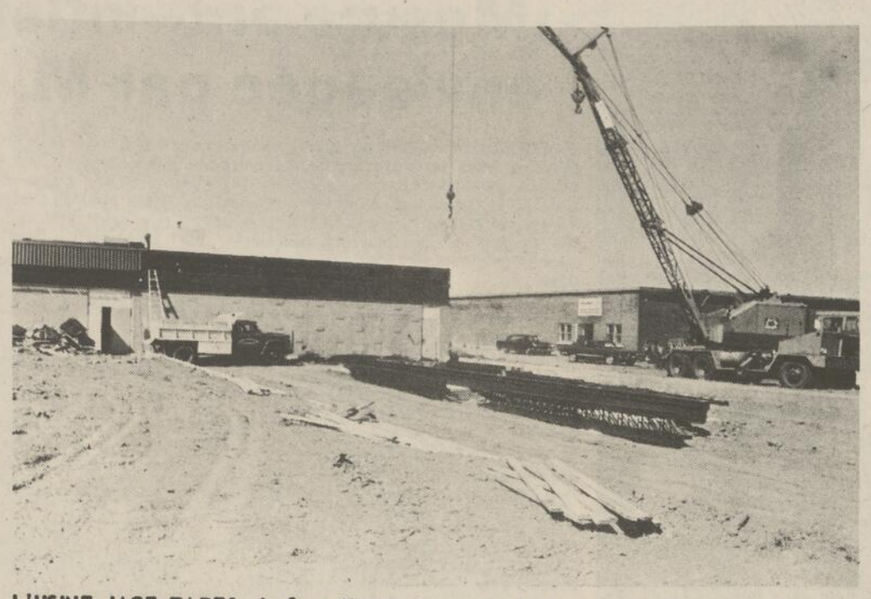

L'USINE JACE TAPES, de Saint-Hyacinthe, a décidé de procéder à un agrandissement de ses locaux actuels de l'ordre de $65,000. L'équipement qui y sera ajouté coûtera toutefois environ $200,000. La production de l'usine devrait s'accroître de 65 pour cent avec la fin des travaux. Une quinzaine de personnes de plus pourront venir y chercher leur gagne-pain. (Photo Bernard Saint-Pierre)

Pas d'érection de barrage pour le moment dans la rivière Yamaska

SAINT - HYACINTHE - - - La construction d'un barrage à crête mobile sur la rivière Yamaska, qui irait contre les normes établies par le ministère québecois des richesses naturelles coûterait tout près de $500,000. D'autre part, l'érection d'un barrage à structure fixe ne serait pas recommandable parce que la nouvelle construction n'éliminerait pas les dangers d'inondation à certains moments.

Les experts du ministère concerné recommandent donc d'attendre les résultats de l'étude entreprise par la Mission technique inter-ministérielle, à ce sujet, chargée de préparer un plan d'aménagement de tout le bassin de la rivière Yamaska.

Tel est, en résumé, le contenu d'une lettre du ministre québécois des Richesses naturelles, l'Honorable Paul Allard, adressée au député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale du Québec, M. Denis Bousquet.

Au cours du mois de juillet dernier, des ingénieurs de ce ministère sont venus à Saint-Hyacinthe et ont étudié sur place la situation présente de la rivière Yamaska.

Selon le même document, les experts espèrent pouvoir mettre de l'avant un projet qui procurerait à la population établie le long de la rivière Yamaska les mêmes avantages que l'érection d'un barrage tout en éliminant les inconvénients.

L'un des objectifs du travail actuel de la Mission technique est d'éliminer la pollution de l'eau dans la rivière Yamaska Or, la construction immédiate d'un barrage n'éliminerait pas la pollution de l'eau, mais créerait une nappe d'eau stagnante à la hauteur de certaines municipalités.

Face à cette décision, la réaction de M. Denis Bousquet, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale du Québec, est de ne pas abandonner la partie et de demander un règlement provisoire et moins onéreux du problème que pose actuellement la rivière Yamaska.

Selon les études des ingénieurs effectuées au cours de l'été, la construction d'un barrage serait de nature à susciter des inondations à Saint-Hyacinthe.

La lettre du ministre Allard précise que, depuis 1927 jusqu'à nos jours, sept inondations ont été enregistrées au Bureau du ministère des Richesses naturelles du Québec, à tel point que, vers 1943, l'ingénieur de la cité de Saint-Hyacinthe suppliait les autorités gouvernementales du temps d'abandonner tout projet de barrage sur la rivière Yamaska.

Cette étude d'experts du ministère fait suite, en quelque sorte, à des résolutions dans ce sens adoptées l'an dernier par les conseils municipaux de Saint-Hyacinthe, Saint - Joseph, La Providence, Douville et Saint-Hyacinthe le Confesseur.

Sauf erreur, chacune des municipalités a reçu copie de la lettre du ministre Allard, révélant la teneur des résultats de la visite des ingénieurs à Saint-Hyacinthe.

Nomination du Dr L. Lizotte

QUEBEC (PC) — Le Dr Laurent Lizotte, qui était sous-ministre adjoint à la Santé depuis mars 1964, a quitté son poste pour devenir directeur-général adjoint à la Régie de l'Assurance-maladie du Québec.

Le Dr Lizotte dirigera le secteur des affaires médicales à la Régie.

Celle-ci, mise sur pied le printemps dernier, est chargée d'instituer, avant le 1er juillet 1970, de concert avec les ministres de la Santé et du Revenu et sous l'autorité du gouvernement, un régime universel d'assurance-maladie.

Malgré la perte d'une filature de $3 millions

Expansion industrielle de $265,000 à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE - - A la mi-octobre, l'usine maskoutaine Jace Tapes accroîtra sa production actuelle de 65 pour cent. En effet, la direction de l'usine vient de décider de l'agrandissement de ses installations de Saint-Hyacinthe. Une fois les travaux terminés, l'usine comptera 77,000 pieds carrés de plus qu'actuellement.

Cet agrandissement représente des déboursés de l'ordre de $65,000. Il faut toutefois noter que l'usine ajoutera de nouvelles installations dans la partie agrandie et déboursera à cette fin une somme supplémentaire de $200,000.

Le gérant maskoutain de l'usine Jace Tapes, M. Morris Benzalein, a déclaré qu'il croit devoir embaucher une quinzaine de personnes supplémentaires une fois les travaux terminés et l'équipement nouveau en place. Ce nombre s'ajoutera aux 62 employés actuels.

Les travaux de construction sont commencés. C'est la firme Beaudry Construction, de Saint-Hyacinthe, qui se charge des travaux.

Interrogé sur l'incidence du fait que Saint-Hyacinthe ne soit ni zone désignée, ni zone privilégiee, le gérant de l'industrie, M. Morris Benzakein, a affirmé en être très affecté.

Selon M. Benzakein, l'usine Jace Tapes avait l'intention d'installer au Québec et peut-être à Saint-Hyacinthe une filature qui aurait nécessité des investissements de l'ordre d'environ trois millions et demi de dollars. Cette filature serait toutefois acheminée vers l'Ontario faute de contribution suffisante de la part des gouvernements du Québec et du Canada dans notre région.

L'usine Jace Tapes est installée à Saint-Hyacinthe depuis dix ans. On y fabrique des fermetures éclairs.

$37,500 versés à La Providence

SAINT - HYACINTHE - - M. Denis Bousquet, député du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale du Québec, vient de révéler que la municipalité de La Providence a reçu un chèque au montant de $37,500 de la part du ministère québecois des Affaires municipales.

Ce montant constitue la moitié du versement complet d'une subvention spéciale du ministère des Affaires municipales à la ville de La Providence.

Cette subvention spéciale sert à défrayer en presque totalité les frais encourus par la ville pour l'amélioration apportée au service de sécurité et d'incendie.

Le montant sera toutefois versé à la firme Désourdy Construction qui a effectué des travaux à cette fin.

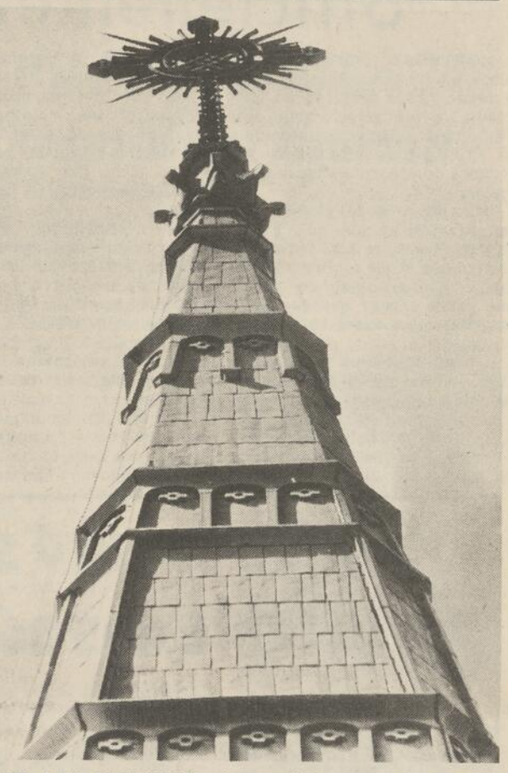

OU SONT LES PIGEONS?-- La Cathédrale de Saint-Hyacinthe s'élève majestueusement vers les cieux submaskoutains, mais elle ne réussit que rarement à se débarrasser de ses locataires. Cette fois, il semble bien qu'elle ait réussi et il ne nous reste plus qu'à admirer la croix, plantée dans le ciel. (Photo Bernard Saint-Pierre)

La cause de béatification de Mère Saint-Joseph à l'étude

SAINT-HYACINTHE - - - C'est au cours du mois de septembre que doit débuter le travail préparatoire pour l'introduction de la cause de béatification de Mère Saint-Joseph, née Elisabeth Bergeron.

Comme on le sait, Mère St-Joseph est la fondatrice de la Communauté des Religieuses de Saint-Joseph, à Saint-Hyacinthe.

Les initiateurs de ce travail préparatoire demandent à toute personne qui aurait eu le privilège de connaître cette religieuse, d'en avoir entendu parler ou qui auraient bénéficiée de faveurs obtenues par son intermédiaire de communiquer avec le Secrétariat de la cause de béatification de Mère St-Joseph, au 805 de la rue Raymond, à Saint-Hyacinthe.

Les initiateurs du projet disent que ce geste de solidarité serait grandement apprécié et vaudra peut-être à ces informateurs le mérite d'avoir contribué à la glorification d'une personne du diocèse de St-Hyacinthe.

Fête du chômage ou du travail?

SAINT-HYACINTHE - - "Dans une société industrielle, il y a deux mondes: celui des travailleurs et celui des chômeurs. Le travail est un dieu à qui est consacré un jour de fête. Pour ceux qui n'ont pas de travail, cette journée en est une de malheur qui consacre leur inutilité et leur marginalité sociale. Dans les pays économiquement peu développes, plus de quarante pour cent de la main-d'oeuvre doit détester la fête du travail. Chez-nous, plus de sept pour cent des personnes aptes au travail ont dû vivre ce dernier lundi dans la tristesse et l'ennui".

Ces paroles sont du sociologue maskoutain, Bernard Favreau, qui effectue certaines constatations sur notre société et la situation qui y prévaut en rapport avec le travail. M. Favreau participe à l'opération promotion humaine lancée au début de l'été par le Conseil de bien-être du diocèse de Saint-Hyacinthe.

"C'est pour quand la fête du chômage, la fête du loisir et peut-être aussi la fête de la contrainte? La grande mutation d'aujourd'hui est le passage du travail au loisir. Les loisirs prennent de plus en plus d'importance. Ils entrent dans les besoins actuels et modifient les besoins antérieurs. Ils modifient les valeurs et particulièrement celles qui consistent à évaluer chaque personne en fonction de son potentiel de travail. Le dieu loisir en détrônant le dieu travail contribuera à rendre plus tolérable la situation du chômeur qui aura un peu l'impression d'anticiper la vie dans une société nouvelle".

L'analyse des emplois du temps laisse apparaître, en plus des divisions habituelles, travail et loisir, une troisième catégorie qui constitue un phénomène nouveau, la contrainte.

Le temps se partage ainsi en trois parties: le temps obligé, c'est-à-dire le travail professionnel; le temps libre, c'est-à-dire le loisir; le temps contraint, c'est-à-dire le transport, les démarches et formalités.

"On constate que le temps contraint s'accroît de sorte que l'on peut pratiquement prédire que l'ordre actuel nous conduit à une société de contrainte qui se substituera rapidement à la société de loisir depuis longtemps prédite. En effet, actuellement le temps contraint augmente plus vite que le temps des loisirs".

"Faut-il penser qu'un jour viendra où la situation du chômeur, sera enviable? C'est sans doute un rêve qui peut au moins endormir ou consoler ceux qui souhaiteraient tellement avoir du travail. Si tel était le cas, il y aurait peut-être lieu de songer à consacrer annuellement une journée pour fêter les chômeurs, au moins ils feraient parler d'eux. Peut-être pourraient-ils aussi auparavant s'unir en association syndicale..? Un organisme pour les représenter et les défendre serait peut-être la seule façon pour eux de participer socialement. Il n'y a souvent pas de meilleur défenseur que soi-même".

Des délégués maskoutains à Baie Comeau

SAINT-HYACINTHE - - La Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe a décidé d'envoyer au moins cinq représentants au congrès annuel des Chambres de Commerce du Québec, qui se déroulera à Baie Comeau, les 11, 12 et 13 septembre à Baie Comeau.

Les délégués sont M. Jacques-R. Gauthier, président de la Chambre de Commerce maskoutaine; M. Jean-C. Lanoix; M. Charles-E. Couture; tous du même organisme, ainsi que M. Marcel Thériault, publiciste de la Chambre de Commerce. Ces personnes sont déléguées officiellement au congrès provincial mais il est possible que d'autres directeurs de l'organisme s'y ajoutent.

Le congrès lui-même doit recevoir plus de 550 délégués qui représenteront les 280 Chambres de Commerce locales du Québec.

Comme on le sait déjà, la délégation maskoutaine aura à présenter devant les congressistes une importante proposition concernant l'assurance automobile.

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

M.R. Frenière devient adjoint à la Régionale de l'Yamaska

SAINT-HYACINTHE - - La Commission scolaire régionale de l'Yamaska annonce la nomination de M. René Frenière au poste d'adjoint a M. Joffre Charpentier, directeur du Service de l'Education Permanente.

Son rôle sera principalement de seconder le directeur dans l'organisation des cours de formation scolaire, de voir à l'application des programmes, de contrôler les examens, et autres.

M. René Frenière fit ses humanités classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Il entreprit son Baccalauréat en Pédagogie et son Brevet A à l'école Normale Secondaire de l'Université de Montréal. Il poursuivit ses études à la Faculté des Sciences de l'Education de la même Université et obtint sa Licence en Pédagogie.

M. Frenière enseigna pour le compte de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. Depuis trois ans, il dispensait la méthodologie du travail intellectuel en 12e année Secondaire V à l'école secondaire Fadette. Au cours de la dernière année scolaire, il enseigna aux adultes (classe prê-emploi). Il vient de terminer son premier mandat comme secrétaire-archiviste de l'Association des Enseignants de l'Yamaska.

En avril dernier, il était choisi par la Régionale, dans le but d'accompagner deux élèves à un stage d'études de trois semaines en France. Ce stage, organisé par l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse, avait pour but de sensibiliser les jeunes aux grands problèmes internationaux dans le cadre des clubs-Unesco.

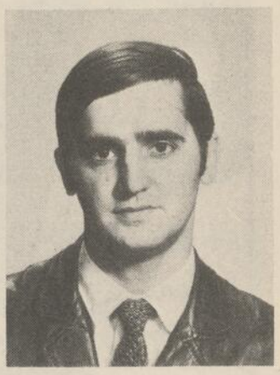

M. René FRENIERE

L'affaire est maintenant close

Les trois dernières accusées de vagabondage sont mises à l'amende

SAINT-HYACINTHE - - Lors de la dernière séance de comparutions en cour du magistrat, à Saint-Hyacinthe, trois personnes, femmes ou filles, ont été condamnées à l'amende pour vagabondage.

La condamnation de ces trois accusées met fin à toute une série de comparutions du même genre qui se sont déroulées tout au cours de l'été en rapport avec une descente que les agents de l'escouade de la moralité, de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe et de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe , avaient effectuée dans un établissement de notre ville.

En effet, Mlle Denise Labbée, âgée de 29 ans et domiciliée à Pointe Saint-Charles, a été condamnée à $200 d'amende plus les frais ou à défaut à trois mois de prison.

Au cours de la défense, l'avocat de l'accusée avait produit certains documents qui laissaient penser que sa cliente était concierge dans une maison de Montréal et, de plus, qu'elle louait des appartements à des étudiants.

Se voyant interrogée, l'accusée elle-même avait corroboré les dires de son avocat. Elle avait de plus affirmé qu'elle venait à intervalles assez régulières à Saint-Hyacinthe pour se procurer de la marchandise dans le gros et qu'elle se rendait ensuite parfois dans l'établissement touché par la descente du 22 mai dernier.

En expliquant sa décision, le juge Victor Chabot, de la cour du magistrat, a expliqué qu'il ne s'agissait pas de prouver que l'accusée avait une occupation fixe, mais que, selon les termes de la loi, "étant une fille publique , le fait d'avoir été

(Suite à la page 2)

Le Prêt d'Honneur ne sollicite pas en vain l'aide du public

SAINT-HYACINTHE - - Les organisateurs de la prochaine campagne de souscription du Prêt d'honneur, qui débutera le 15 septembre, sollicitent l'encouragement de la population maskoutaine.

A cet effet, ils rappellent que le Prêt d'honneur existe depuis onze ans dans le diocèse de Saint-Hyacinthe et que $225,000 ont été recueillis en souscription.

Cet argent est déposé en garantie à l'Union régionale, ce qui fait que les Caisses populaires ont prêté cinq fois plus que les montants soucrits.

Pour l'année académique '68-'69, le Prêt d'honneur a aidé 336 étudiants pour une somme de $166,611.00.

Actuellement, il y a près de $800,000 de prêts en vigueur dans les Caisses populaires et à cela doit s'ajouter une somme de $73,547 en prêts directs au siège social.

Depuis ses débuts, le Prêt d'honneur du diocèse de Saint-Hyacinthe a aidé 1,600 étudiants pour une somme de $1,300,000. Les organisateurs se doivent de mettre en oeuvre tout ce qui est possible afin que la campagne de souscription '69 soit un succès sans précédent.

LA RENTREE SCOLAIRE s'est effectuée hier matin dans les écoles de Saint-Hyacinthe et de la région, en ce qui concerne le cours primaire, tout au moins. Notre photo fut prise à l'école Saint-Charles Garnier, de La Providence, dès les toutes premières heures de la nouvelle année scolaire. (Photo Bernard Saint-Pierre)

Il faut une action collective de la part des agriculteurs

SAINT - HYACINTHE - - Le président régional de l'Union catholique des cultivateurs, M. Clément Létourneau, a exhorté les participants au congrès de cet organisme à maintenir une action collective.

"Nous demeurerons en agriculture, a dit M. Létourneau dans son allocution d'ouverture et nous saurons répondre aux exigences qui nous seront posées en autant que nous accepterons de nous unir pour le faire".

Selon le président régional de l'UCC, cette action collective des agriculteurs doit s'ajouter à l'effort de chacun sur sa ferme. "En plus de l'effort individuel de chacun sur sa ferme, il faut être conscient que les situations auxquelles nous avons à faire face exigent une action de la collectivité", a affirmé le conférencier.

Expliquant le thème du congrès de l'UCC "Pour plus de sécurité en agriculture", a ajouté M. Létourneau, la sécurité, chacun de nous individuellement la recherchons. Nous avons décidé de faire nos vies dans la profession d'agriculture, nous cherchons par tous les moyens à améliorer notre situation afin de répondre aux exigences de l'heure. C'est bien chacun doit faire l'effort nécessaire, sinon nous serons vite dépassés et remplacés par d'autres qui seront plus progressifs".

Prof. J. Edgar Bouchard
St-Hyacinthe
TEL: 774-4642
Auteur de la méthode
la langue Anglaise Simplifiée LAS

NOUVEAU!!
Vous pourrez parler, lire et écrire
L'ANGLAIS
dans seulement 14 semaines (56 heures)
Jamais de devoir à la maison – Livres fournis
Perfectionnement positif, clair, précis, assuré
SATISFACTION OU ARGENT REMIS
Même cours que celui donné en 32 semaines dans le passé, mais rénové, revisé, simplifié et accéléré, afin qu'en 14 semaines seulement vous ayez même garantie du même professeur d'expérience prouvée.
4 DEMONSTRATIONS GRATUITES
à 8 hres du soir
Chaque soir, prix de présence en argent: jusqu'à $25.00 chacun
ST-JEAN — LUNDI et MERCREDI, 8 et 10 septembre "Salle Baldwin", 70, rue St-Georges
ST-HYACINTHE — MARDI et JEUDI, 9 et 11 septembre "Salle des Chevaliers", 795 du Palais
Aucune sollicitation ou obligation

A TRAVERS LE MONDE

L'ACTUALITE PROVINCIALE - NATIONALE - INTERNATIONALE

Des preuves ou une rétractation seraient exigées du commissaire

MONTREAL (PC)—"L'administration municipale de Montréal attend sans délai des détails et des précisions du commissaire Laplante."

Tel est le commentaire formulé par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier, à la suite de la déclaration de M. Laurent Laplante, membre de la Commission Prévost sur l'administration de la justice, selon laquelle Montréal, avec une escouade de la moralité si bien organisée, devrait pouvoir enrayer le vice organisé mais, devait-il ajouter, "le fait que le crime organisé continue est la preuve qu'il y a collusion".

M. Lucien Saulnier, qui mène depuis plusieurs semaines sa propre enquête sur le corps policiers montréalais, serait intéressé au plus haut point à obtenir des preuves. M. Laplante avait notamment déclaré: "Le crime organisé ne se développe jamais sans une certaine complicité des forces policières et des autorités".

Le président du comité exécutif a tenu à préciser que si la déclaration prêtée à M. Laplante vient bien de lui, les dirigeants montréalais réclament des preuves ou une rétractation de la part du commissaire.

Preuve de collusion

C'est dans le même sens que se sont prononcés le directeur du Service de la police, M. Jean-Paul Gilbert, et le président de la Fraternité des policiers de Montréal et également président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, M. Guy Marcil.

M. Gilbert a déclaré que M. Laplante doit dévoiler des renseignements s'il possède la preuve d'une collusion entre les policiers de la moralité et la pègre.

M. Marcil a commenté ainsi la déclaration du commissaire: "Que Laplante prouve ses avancés ou les retire".

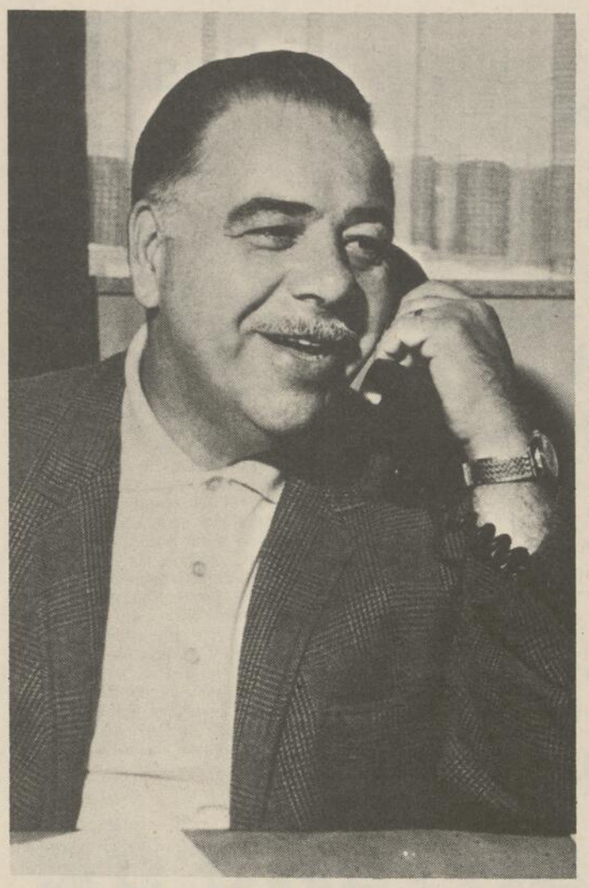

LA VILLE DU SPECTACLE-- Ian Reid, imprésario torontois, affirme que dans le monde du spectacle Toronto est la première ville au Canada, "loin devant Montréal", et en passe de devenir l'un des centres en Amérique du Nord pour le divertissement. L'ex-réalisateur à la radio anglaise de Radio-Canada croit que le crime organisé ne s'est pas encore installé sur la scène torontoise comme c'est le cas à Montréal. (Photo PC)

L'ex-ennemi public No 1

Alvin Karpis a été reçu officiellement à TDH

MONTREAL (PC)—Alvin Karpis, l'ex-ennemi public No 1 qui a passé 33 ans derrière les barreaux, a été reçu mardi officiellement à Terre des Hommes où il a d'ailleurs donné une conférence de presse à l'issue de sa visite.

"Ce qui m'a le plus frappé ici, a avoué Karpis, aujourd'hui âgé de 61 ans, ce sont les foules si vivantes et les femmes si belles." A son avis, ce serait une grave erreur que de ne pas perpétuer une aussi belle exposition.

Il avait l'air d'un homme bien sage, voire même d'un colporteur de bibles, ce vieux roublard dont le gang "Karpis-Ma Barker" avait terrorisé le Midwest américain au début des années 30, râflant un butin qu'il a bien voulu estimer à "quelque deux millions et demi de dollars".

Lui, pour qui les pillages de banques et les "kidnappings" n'avaient plus de secrets, a dit que Montréal, où ce genre de crimes n'est pas étranger, lui rappelait beaucoup "le bon vieux temps".

Ecrivain

Tout propre et élégant, l'oeil pétillant derrière des lunettes de magistrat, les cheveux grisonnants coupés en brosse, Karpis a confié qu'il travaille aujourd'hui comme comptable pour une grande compagnie de produits alimentaires et passe ses heures libres à écrire le roman de sa vie. Il escompte beaucoup de cette oeuvre, sur laquelle plusieurs compagnies de cinéma louchent déjà, admet-il.

Il vit chez une famille amie, en banlieue de Montréal, et mène une vie bien rangée car "ce train de vie moderne m'a désemparé après tant d'années de solitude".

Pour Karpis, l'intervalle entre deux expositions internationales a été long. La dernière qu'il a vue était celle de Chicago, en 1933. Sally Rand, la reine du burlesque, y était alors en vedette.

L'ancien bagnard n'a qu'un voeu: "S'il n'en tient qu'à moi, je finirai mes jours à Montréal." Il ne s'est pas encore attaqué à la connaissance de la langue française, mais "c'est une ville tellement cosmopolite, on m'y a traité de façon si humaine que je n'ai aucune intention de retourner aux Etats-Unis".

Saigon durcira sa position à la table des négociations

SAIGON (AFP) — Le président N'guyen Van Thieu a déclaré mercredi qu'il ne ferait plus de concessions aux communistes à la table des négociations de Paris.

Le chef d'Etat sud-vietnamien a fait cette déclaration en réponse aux questions de journalistes au cours d'une réception à l'occasion du deuxième anniversaire du sénat sud vietnamien.

Très détendu, souriant, le président Thieu, s'est entretenu avec les nouveaux ministres du cabinet du général Tran Thien Khiem, ainsi qu'avec les sénateurs et membres du corps diplomatique.

Interrogé sur la situation créée par l'état de santé du président Ho Chi Minh, le président Thieu s'est contenté de répondre: "Il est trop tôt pour faire des commentaires à ce sujet". Toujours en réponse aux questions, il a affirmé que les infiltrations nord-vietnamiennes au sud-vietnam avaient diminué de vingt pour cent, mais a immédiatement ajouté que ce fait ne devait pas être interprêté comme étant un geste politique ou une concession de la part des "communistes".

Un journaliste lui ayant demandé si son gouvernement proposerait un cessez-le-feu unilatéral, le président Thieu a répondu par la négative. Toutefois, on laisse entendre, dans les milieux gouvernementaux que les modalités d'un cessez-le-feu éventuel font l'objet d'une étude approfondie, tant à Saigon qu'à Paris.

Une telle proposition doit être minutieusement préparée et il ne doit pas aboutir à un nouveau partage du territoire, soulignent ces mêmes milieux, qui ajoutent que le principe d'une discussion avec "l'autre côté" sur un cessez-le-feu n'est pas exclu. En tout état de cause, il ne peut être envisagé dans l'immédiat, le nouveau cabinet du général Khiem étant encore à peine installé.

Grave accident à Sainte-Foy

SAINTE-FOY (PC) — Quinze personnes ont été blessées, dont un gravement, mercredi soir, lorsqu'un autobus a capoté dans un ravin après avoir heurté le remblai d'une entrée du Boulevard Duplessis, à Sainte-Foy, en banlieue de Québec.

Les occupants étaient tous des employés du Centre de recherche de la Défense nationale.

Le véhicule de la compagnie Fournier Ltée, de Ste-Foy, voyageait en direction du camp militaire Valcartier, à quelques 25 milles au nord de la Capitale.

L'autobus a subi de lourds dégâts. Trois ambulances ont effectué le transport des blessés dans deux hôpitaux de Québec.

Une enquête est en cours.

201,921,000 personnes vivent aux Etats-Unis

WASHINGTON (AFP) — La population des Etats-Unis atteignait 201,921,000 habitants le 1er juillet, selon les estimations du Bureau du recensement, publiées mardi.

Le gouvernement fédéral procède à un recensement officiel tous les dix ans — le dernier a été effectué en 1960 — mais entre - temps, les services de Washington se livrent, au moyen notamment des statistiques scolaires, à des estimation qui permettent d'évaluer le taux de croissance du pays et les mouvements de migration.

Dans la mesure où ces statistiques sont exactes, la population des Etats-Unis a augmenté de 12.6 pour cent depuis 1960, donc plus lentement qu'au cours de la décennie précédente ou la progression avait atteint (pour dix ans il est vrai; 18.5 pour cent.

C'est toujours la région du Pacifique qui tient la tête de cette progression bien que le mouvement s'y soit considérablement ralenti: 22 pour cent de 1960 à 1969 contre 40.2 de 1950 à 1960. Toutefois, si l'on considère les Etats individuellement et non plus par région, c'est celui du Nevada, dans les Rocheuses, fort peu peuplé d'ailleurs (le nombre de ses habitants n'atteint pas encore le demi-million) qui est en tête de liste: 60.2 pour cent au cours de neuf dernières années. Il y a dix ans, la Floride l'avait distancé quant au pourcentage: 78.7 contre 78.2.

La Californie continue à être l'Etat le plus peuplé, suivi du New York, de la Pennsylvanie, du Texas et de l'Illinois.

Avions perdus à cause des oiseaux

KINGSTON, Ont. (PC) — Au cours des 3 dernières années et demie, le Canada a perdu sept avions de chasse par suite de collisions dans les airs avec des oiseaux, a déclaré le Dr V.E.F. Solman, des services de la faune canadienne à Ottawa.

Le Dr Silman faisait un exposé sur cette question devant une conférence internationale qui se déroule à l'université Queen's, sous l'égide du Conseil canadien de la recherche, en présence de 146 délégués représentant 15 pays.

De son côté, M. Jan P.C. de Bruin, de l'armée de l'air des Pays-Bas, a signalé, en ce qui concerne son pays, que depuis 1965 des dégats évalués à plus de $300,000, et la perte de 4 avions, ont été provoqués par des collisions de ce genre.

M. J. G. W. Brown, des services techniques de la British European Airways s'en est pris aux responsables des aérodromes, car la plupart des collisions avec des oiseaux se produisent, dit-il, au moment de l'atterrissage ou du décollage.

Bateaux chargés d'armes envoyés au Honduras

SAN SALVADOR (AFP) — Sept bateaux de pêche chargés d'armes ont été envoyés par la Tchécoslovaquie au Honduras, a annoncé la nuit dernière le général Carlos Guzman Aguilar, chef d'état major des forces armées salvadoriennes, dans une note remise à son ministère des Affaires étrangères qui protestera auprès de l'Organisation des Etats américains.

En agissant ainsi, écrit ce matin le quotidien El Mundos, le Honduras n'a pas respecté les engagements pris par le président Lopez Arellano devant l'OEA et "s'est moqué une fois de plus de l'Organisation".

POUR DE VRAIES AUBAINES, CONSULTEZ LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES.

Mesure anti-inflationnaire envisagée par M. R. Nixon

COLORADO SPRINGS, Colo. (PA) — Dans le cadre des mesures prises pour combattre l'inflation, le président Nixon envisage de réduire sérieusement les projets de construction financés par le gouvernement fédéral.

Cette idée a soulevé l'ire des gouverneurs des Etats américains réunis en conférence nationale à Colorado Springs.

"Je ne vais pas rester les bras croisés" a crié M. John N. Dempsey, gouverneur démocrate du Connecticut, qui a menacé d'obtenir immédiatement une protestation de la part des gouverneurs.

C'est au cours d'une réunion tenue à huis-clos que le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro T. Agnew a fait part aux gouverneurs des intentions du gouvernement fédéral et il leur avait demandé d'en garder le secret. Mais une fuite s'est aussitôt produite.

L'annonce officielle de la décision doit avoir lieu vendredi.

Selon le plan de M. Nixon, le gouvernement fédéral annulerait immédiatement tous les nouveaux projets fédéraux de construction et suspendrait, à partir du 1er avril prochain, l'aide accordée aux Etats pour des projets tels que la construction de routes.

Selon des sources de la Maison blanche de l'ouest, à San Clemente, en Californie, les réductions affecteraient 75 p.c. des nouveaux projets des deux catégories.

Prisonniers qui n'ont pas la vie rose

WASHINGTON (AFP) — La faim, la chaleur, l'ennui et, à l'occasion, des tortures marquent la vie des prisonniers dans les camps nord-vietnamiens, affirment deux d'entre eux qui ont été récemment libérés par Hanoi.

Ils ont donné mardi une conférence de presse à l'hôpital de la marine de Bethésda où ils sont en traitement depuis le 8 août.

Interrogé sur la nature des tortures qu'il mentionnait, l'un d'eux, le lieutenant de marine Robert F. Frishman, qui avait été capturé en octobre 1967, a précisé que les prisonniers étaient fortement battus, suspendus au plafond par des cordes, brûlés avec des cigarettes et qu'on leur arrachait les ongles.

"Vous essayez de résister aussi longtemps que vous pouvez, mais vous ne pouvez résister que jusqu'à un certain point. Au bout du compte, ils vous obligeront de faire ce qu'ils veulent", a déclaré le lieutenant Frishman en parlant des efforts des Nord-Vietnamiens pour faire signer à leurs prisonniers de faux témoignages.

Son compagnon, Douglas B. Hegdahl des services postaux, qui était tombé accidentellement du croiseur Canberra et avait été recueilli par les Nord-Vietnamiens, a affirmé pour sa part avoir passé un an en prison cellulaire.

Congrès étudiant ajourné dans un climat de crise

Par KEVIN DOYLE

PORT ARTHUR, Ont. (PC)— Le congrès annuel de l'Union canadienne des étudiants s'est transformé en un débat chargé d'émotion, tôt mercredi, et a été ajourné après n'avoir pris connaissance que d'environ la moitié du programme qu'il s'était tracé.

Les délégués et les observateurs ont voté en faveur de l'ajournement du congrès, qui a duré une semaine, et qui en était à sa dernière journée. La séance finale, qui a duré 17 heures sans interruption, s'est terminée vers 6 h., mercredi matin.

La crise a éclaté à l'aube lorsque Barry McPeake, qui avait agi comme modérateur à toutes les séances plénières, a adressé la parole aux étudiants.

"Je ne pourrais plus rester assis dans cette chaise et laisser passer les contradictions qui existent dans ce congrès", de dire M. McPeake.

Le conflit auquel il faisait allusion a plané sur toute la durée du congrès. Il s'agit d'une lutte entre des groupes d'étudiants radicaux et gauchistes, qui exigent des positions intransigeantes et révolutionnaires, et l'exécutif de l'Union des étudiants, qui tente d'établir des positions claires, sans utiliser le langage des radicaux.

M. McPeake a déclaré qu'il existait une "contradiction primordiale" entre les termes énergiques et radicaux que beaucoup de délégués voulaient employer et le langage plus modéré qu'ils étaient obligés d'employer pour répondre aux besoins de l'Union canadienne des étudiants.

Haut commissaire du Ghana décédé

ACCRA (AFP)— Le haut commissaire du Ghana au Canada, M. W.B. Van Lare, 65 ans, est décédé mercredi à son domicile à la suite d'une brève maladie.

Le haut commissaire avait regagné le Ghana la semaine dernière, pour raison de santé. Il avait été envoyé en poste au Canada après la révolution du 24 février 1966.

DIFFICILE A CROIRE;

TOUTES CES AUBAINES DE LA PAGE DES ANNONCES CLASSEES

PILOTE TEMPETE

LES SOEURS GALURINS

SIMPLET

VIVE LES FEMMES!
1h. à 2h. p.m.
Une émission conçue pour vous, Madame!

C'EST BEAU LA VIE
2h.30 à 3h. p.m.
Les RR. PP. Armand et Guy Girard se font les confidents et conseillers des téléspectateurs

TÉLÉ 7 SHERBROOKE

SAINT - JEAN

IBERVILLE

Fusion définitive de St-Jean avec la Paroisse

DEVOILEMENT-- Lors du centenaire de la ville de Richelieu, de nombreux dignitaires du Québec comme de la France, dont la ville du même nom a été jumelée à celle de Richelieu, ont collaboré aux diverses fêtes marquant cet événement. Nous apercevons sur la photo, dans l'ordre habituel, M. Robert Picquet, chargé d'affaires de France au Canada, et M. Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, procédant au dévoilement de la plaque commémorative rappelant le jumelage des deux villes. (Photo Anita Paquette)

par Michel LANGLOIS

SAINT-JEAN-- La cité de Saint-Jean est autorisée à présenter, conjointement avec la municipalité de la paroisse Saint-Jean l'Evangéliste, une requête au lieutenant-gouverneur en conseil, le priant d'accorder des lettres patentes fusionnant les deux administrations municipales en une seule qui sera connue sous le nom de "Ville de Saint-Jean".

Une autre étape est désormais franchie avec l'adoption du règlement de fusion des deux municipalités. Cette étape, le maire de St-Jean, M. Bruno Choquette, lui a donné un nom; celui de fiançailles. Dans un langage plutôt imagé, M. Choquette a en effet déclaré "qu'entre les fiançailles et le mariage, il ne devait pas s'écouler une longue période et que, des fiançailles étant rarement rompues, il faudrait qu'un empêchement grave vienne provoquer la rupture de cette fusion volontaire".

M. Choquette a déclaré de plus que c'est le sérieux des études très approfondies faites par les deux conseils au niveau des services, de l'administration, de la taxation et de l'évaluation, qui a amené cette fusion".

Le maire a été appuyé par les autres conseillers à l'exception de M. Alphonse Lorrain qui s'est dit littéralement opposé à cette fusion, appréhendant le fait que cet "éléphant blanc à nourrir" ne soit pas en position de rivaliser avec les valeurs de la cité de Saint-Jean.

M. Alphonse Lorrain a mis les autres conseillers en garde contre les requêtes qui seront amenées devant la table du conseil par les citoyens de la Paroisse qui ont élu domicile près du Richelieu où, chaque printemps, l'eau vient noyer les rues et les propriétés. M. Choquette a fait remarquer à son confrère que des requêtes semblables, avant d'être déposées devant le conseil, sont longtemps mûries par les contribuables qui savent qu'un jour ou l'autre, ce sont eux qui devront débourser, sous forme de taxes, le coût de tels travaux.

M. Lorrain a ajouté que la cité de Saint-Jean pouvait amplement se servir du territoire qu'elle détient sans aller adopter les dettes et les problèmes d'une autre ville, même si celle-ci est voisine.

Pour confirmer son opinion sur la fusion, M. Choquette a précisé en terminant qu'il ne fallait pas attendre que la dette de St-Jean dépasse les normes prescrites par le ministère des Affaires Municipales pour fusionner car, à ce moment-là, la fusion pourrait bien devenir obligatoire et serait commandée.

M. Fernand Roy, de son côté, se prononçant en faveur de la fusion, a déclaré qu'il était temps pour la cité de Saint-Jean d'adopter immédiatement le territoire de la Paroisse, car cela favorisera une planification du territoire immédiat plutôt que d'avoir à réparer dans dix ans les bévues qui auront été commises.

La fusion définitive tous s'accordent à dire que nous l'aurons pour janvier 1970. La dernière étape à franchir vient de commencer. Le lieutenant gouverneur en conseil doit se prononcer sur le sujet et rendre sa réponse dans les plus brefs délais.

Ce sera la "bénédiction nuptiale", comme le dit si bien le maire, M. Bruno Choquette.

LE NOUVEAU local du Parti Québécois du comté d'Iberville ne passe pas inaperçu. Situé sur la Première rue, à Iberville, il sert à l'information en même temps qu'il est le secrétariat.

Recette anti-ronflement

LONDRES (AFP) — Un mari anglais, menacé d'abandon par sa femme parce qu'il ronflait, s'est vu conseiller quelques recettes, sinon infaillibles, du moins garanties efficaces, par un très sérieux médecin de l'hôpital d'Enfield, le Dr Allan Birch, recettes publiées par la non moins sérieuse revue médicale Lancet:

— Coudre sur le dos de la veste du pyjama une balle ou un jouet musical qui l'empêchera ainsi de dormir sur le dos.

— Une brosse à cheveux cousue au même endroit, a un effet semblable.

— Demander à un dentiste de fabriquer une "prothèse" spéciale qui maintient la bouche fermée.

— Du sparadrap ou du papier collant, appliqué sur la bouche est une excellente variante.

— Mettre des gouttes dans le nez avant de dormir pour décongestionner les voies nasales.

— Placer des boules de cire dans les oreilles de l'épouse.

Toutefois, le Dr Birch souligne que près de 300 méthodes anti-ronflement ont été inventées, ce qui prouve qu'elles ne sont pas infaillibles et le médecin conclut par cette maxime: "Ris, et on rira avec toi. Ronfle et tu dormiras seul".

Dans le Massachusetts

Un projet de loi vise à rendre illégal l'usage de la cigarette

BOSTON (PA) — Un projet de loi qui rendrait illégales la fabrication, la distribution et la vente des cigarettes, dans le Massachusetts, a été déposé à la législature.

Le parrain de ce projet de loi est le démocrate James R. Nolen, qui soutient que la cigarette est maintenant beaucoup plus facile à acheter que le pain, même si la cigarette est censée provoquer le cancer ou les maladies de coeur.

"La cigarette, a déclaré M. Nolen, lorsqu'il a révélé ce projet de loi, mardi, est le produit le plus nocif pour la santé publique, actuellement, et pourtant on en vend dans plus d'endroits et avec plus de facilité que tout autre produit.

"Nous ne pouvons espérer que les gens vont abandonner une chose qui est constamment devant leurs yeux."

Tout ce qui manque au projet de loi, c'est de rendre illégal l'usage de la cigarette.

Plusieurs objets provenant de l'église de L'Acadie sont exposés à Terre des Hommes

L'ACADIE (DNC) - - Au pavillon Canadiana (ancien pavillon du Vermont), à Terre des Hommes, on peut y retrouver des objets qui proviennent de l'église paroissiale de L'Acadie.

En effet, dans la section consacrée aux pièces venant des vieilles églises du Québec, on remarque deux chandeliers d'autel en bois sculpté, des fragments de sculptures en bois doré provenant du choeur, de même qu'un falot de procession en fer blanc soudé portant sur hampe de bois, oeuvre d'un ferblantier local du XIXe siècle. Mais ce qui attire plus l'attention, c'est un magnifique lustre en bois sculpté peint blanc et orné de dorures; ce lustre comprend quatre sections de neuf branches en fil de fer, soutenant les bougies; cette oeuvre, d'une hauteur de cinq pieds, vient également du choeur de l'église de L'Acadie.

Dans une autre section, on peut voir un rouet à deux roues et à double pédales, fabriqué par un artisan de chez nous, M. Jules L'Heureux, qui, à l'époque, était un maître en la matière.

NOUVELLES BRÈVES

Le plus grand nombre d'éclipses possibles en un an est de sept. En 1935, il y eut cinq éclipses solaires et deux lunaires.

Numériquement parlant, c'est la Chine continentale qui a la plus grande armée au monde: 2,250,000 hommes répartis en 115 divisions.

Les candidats du Parti Québecois choisis dans Chambly et Iberville

ST-JEAN - - Me Pierre Marois et M. Pierre Monet ont été choisis candidats officiels du Parti Québécois dans les comtés de Chambly et d'Iberville, en vue des prochaines élections générales. Des candidats officiels ont été élus dans dix comtés du Québec, et le Parti Québécois projette tenir une quinzaine d'autres congrès de mise en nomination d'ici le mois d'octobre.

DANS CHAMBLY

Me Pierre Marois a été élu candidat officiel en juin, Agé de 31 ans, et domicilié à Longueuil, il est gérant et conseiller juridique de l'Association coopérative d'économie familiale (A.C.E.F.) 1968-69.

Me Marois fit ses études classiques au Collège Ste-Marie, ses études universitaires à l'Université Laval (de 1961 à 1964) Il est licencié en droit de l'Université de Montréal depuis 1965. Il fit deux ans de scolarité de doctorat en sciences sociales et économiques à l'Ecole des Hautes Etudes de Paris et au Centre de Recherches Coopératives de Paris.

En 1963-64, Me Marois fut président de l'AGEUM. L'année suivante, il remplit les fonctions de secrétaire du ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, Me Marois exerce le droit depuis 1968.

DANS IBERVILLE

Le candidat officiel dans Iberville est M. Pierre Monet. Ingénieur âgé de 36 ans, M. Monet est au service de la Société Général Electric of Canada.

Il fit ses études secondaires au Collège Mont St-Louis, à Montréal, et ses études universitaires à l'Institut Polytechnique de l'Université de Montréal, et à l'Université Western (spécialisation: mise en marché).

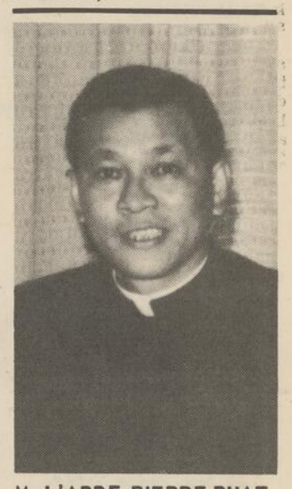

M. L'ABBE PIERRE PHAT, de Dalat, au Vietnam a fait une courte visite dans le diocèse de Saint-Jean. Collaborateur de Mgr Simon Hoa Hien, qui est souvent venu visiter le diocèse, l'abbé Phat a été frappé par l'atmosphère de liberté qui règne au Canada. Pour lui, c'est inconcevable de pouvoir circuler à l'aise à travers un pays, sans crainte de représailles ou de coups de canon.

Clinique d'information ce soir, à Napierville

NAPIERVILLE (DNC) - - Une clinique d'information aura lieu, ce soir, le 4 septembre à 8 heures 30, à l'Académie Daigneault, de Napierville, au bénéfice des dirigeants de la Chambre de commerce régionale Richelieu - Lac Champlain et des secrétaires des Chambres de commerce qui lui sont affiliées.

L'animateur invité à cette occasion est M. Denis Bourgault directeur du service des Chambres de commerce affiliées à la Chambre de commerce de la province de Québec.

Le sujet à débattre est le rôle de chacun des paliers de la Chambre de commerce, soit le rôle de la provinciale, le rôle des Régionales et celui de chacune des Chambres de commerce locales dans le milieu.

NOUVELLE BRÈVE

Le métal utilisé pour la fabrication des 53 milliards de boîtes de conserves produites aux USA en 1968, suffirait à couvrir une route à quatre voies d'une longueur égalant trois fois le tour de la terre.

La police effectue une déscente à Pte St-Charles

MONTREAL (PC) — L'escouade de la moralité de la police de Montréal a effectué une descente peu commune, mercredi soir, dans le quartier de Pointe Saint-Charles.

Le sergent-détective Théo Poitras et quatre de ses hommes se sont en effet rendus à un domicile dans le but d'y arrêter un homme, soupçonné d'être le propriétaire d'un débit clandestin de boissons alcooliques. Les cinq policiers sont entrés dans la demeure de l'individu qu'ils auraient surpris au lit, avec sa fillette de sept ans. Le suspect, un paralytique cloué au lit depuis plusieurs années, serait le père de six enfants, dont l'aînée, une adolescente de 14 ans, se serait vue obligée de se prostituer, afin de ne pas subir les foudres du maître de céans.

De plus, l'infirme, que sa femme aurait quitté pour aller rejoindre son amant, retirerait une allocation de quelque $210 mensuellement du Bien-Etre social, en plus d'être le propriétaire de sept camions spécialisés dans la livraison de marchandises.

Preuves suffisantes

De découvertes en découvertes, les policiers auraient trouvé, dans une pièce de la maison diverses marchandises d'origine suspecte. De plus, ils auraient également aperçu une carabine de calibre 303 à canon tronqué.

Ayant, semble-t-il, suffisamment de preuves pour arrêter le présumé tenancier de cette troublante et étrange maison, les agents de la paix ont préféré laisser leur "gibier" dans son lit plutôt que de le conduire aux cellules. Ils ont toutefois déclaré qu'il serait appelé à comparaître devant les tribunaux par voie de sommation. Les accusations portées contre lui par l'escouade de la moralité seront vraisemblablement celles d'inceste et d'exploitation d'un débit clandestin de boissons alcooliques.

Le conseil de comté d'Iberville tiendra une réunion le 10

IBERVILLE-- Le conseil du comté d'Iberville tiendra une assemblée mercredi, le 10 septembre, à 8 heures p.m., à la salle du bureau d'enregistrement d'Iberville.

Les résidents sont invités à se joindre aux maires et au préfet de ce comté.

De nouvelles normes d'évaluation pour la cité de Saint-Jean

SAINT - JEAN - - Le conseil de ville de Saint-Jean vient de fixer de nouvelles normes d'évaluation pour les terrains de la cité qui ne sont pas pourvus des services municipaux.

En excluant ceux qui sont déjà protégés par l'article 523, soit les fermiers, une baisse de 15% de la taxe sera faite pour ceux qui sont privés d'égouts; 15% pour ceux qui sont privés du service d'aqueduc; 10% pour ceux qui n'ont pas de trottoir et 10% pour ceux qui sont situés le long d'une route non pavée.

Blindé en aluminium

LONDRES (AFP) — L'armée britannique expérimente actuellement un prototype de véhicule blindé construit presque entièrement en aluminium. Ce véhicule léger à chenilles, baptisé "Scorpion", est armé d'un canon de 76 MM. Sa propulsion est assurée par un moteur à essence de 4,200 centimètres cubes ou par un moteur diesel.

La première conférence canadienne sur les loisirs

COURVILLE (PC) — Une philosophie globale en ce qui concerne une politique nationale des loisirs, tel est l'item principal à la première conférence canadienne sur les loisirs, assises qui se tiennent depuis mardi à la Maison Montmorency, à Courville, en banlieue de Québec.

Cette conférence, qui prendra fin samedi, est organisée sous les auspices du ministre québécois de la Santé du Bien-Etre social et de la Famille, M. Jean-Paul Cloutier.

Elle réunit, outre des personnes dont la fonction est activement reliée aux loisirs, des urbanistes, sociologues, architectes, psychologues.

D'ici la fin des débats, on discutera des loisirs à l'heure actuelle; de l'influence de l'automation sur le monde du loisir et enfin, de l'influence de l'entourage, en particulier les richesses naturelles, leur utilisation aux fins de loisirs.

Trois négociateurs pour la cité de St-Jean, lors des prochaines conventions

SAINT-JEAN - - En réponse à une lettre du Syndicat National des employés de bureau, au sujet de la prochaine convention, les autorités de la cité de Saint-Jean ont désigné MM. Jean Béland, gérant municipal, Claude Lauzon, aviseur légal, et le directeur des services concernés, comme négociateurs pour les conventions collectives des employés de la cité de Saint-Jean.

Il faut cependant noter que ces désignations sont temporaires et qu'elles termineront lorsque la cité de Saint-Jean aura retenu les services d'un négociateur permanent.

Le président de la locale est indigné

"L'entente a été conclue sans que nous ne soyions consultés"

TRAVAUX D'ART-- Plusieurs pièces d'art domestique ont été exposées à l'exposition locale de Saint-Jean, en fin de semaine dernière. C'est le fruit d'un travail laborieux exécuté par les cercles agricoles de St-Jean, Napierville et Iberville. (Photo: Studio Brouillette)

SAINT - JEAN - - Le président de la Commission scolaire locale de Saint-Jean, M. Gustave Signori, s'est élevé aujourd'hui contre le fait que l'Association des principaux de la province de Québec ait signé une entente avec la Fédération des Commissions scolaires et avec le gouvernement sans que les commissions scolaires aient été avisées ou aient été invitées à donner leur avis.

"Les principaux toucheront une rétroactivité de $600 à $1,200 pour l'année 1968-69, ce qui est inconcevable quand on fait un parallèle avec les enseignants qui ont beaucoup de difficulté à signer une entente finale", a mentionné M. Signori.

L'Association des principaux et la Fédération des Commissions scolaires ainsi que le gouvernement ont agi hypocritement, selon M. Signori, et des choses anormales se passent sans que les commissions scolaires, qui doivent ouvrir leurs goussets, ne soient mises au courant qu'une fois les ententes signées.

M. Signori s'est aussi posé la question, à savoir où la Commission scolaire régionale Honoré Mercier avait pu trouver de l'argent d'une manière aussi rapide, depuis la réunion de vendredi soir.

En effet, après avoir crié sur tous les toits que la Régionale n'avait pas d'argent et que les commissions scolaires devaient au plus tôt payer leurs dettes à la Régionale, le président de la Régionale, le Dr Jean-Guy Lalanne, a déclaré publiquement à l'assemblée de mardi soir que "de l'argent, ils en avaient".

"Ils doivent sûrement en avoir, selon M. Signori, puisque les principaux de la Régionale ont déjà reçu leur chèque de rétroactivité, payé par la Régionale".

M. Signori s'indigne de constater que les principaux ont pu obtenir autant sans qu'aucun éclat ne soit venu ternir les négociations, comme c'est le cas pour les professeurs qui sont un peu classés au deuxième rang, même si certains d'entre eux ont plus de scolarité que beaucoup de principaux d'écoles.

M. Signori a tenu à souligner, en terminant, qu'il venait de signer un chèque de $100,000 destiné à la Régionale et que c'est tout ce que la Commission scolaire locale de St-Jean peut faire pour le moment.

ON THE JOB
À L'OEUVRE!

Les Feux-Follets en spectacle à Ottawa

OTTAWA (PC) — La troupe des Feux-Follets, compagnie nationale de folklore du Canada, a pris l'affiche vendredi dernier au Centre National des Arts d'Ottawa, pour une série de spectacles qui se continueront jusqu'au 6 septembre.

Une foule de spectateurs qui occupaient la presque totalité des 2,300 fauteuils, s'étaient rendus pour voir la "Mosaique Canadienne", comportant une suite de numéros dansés, depuis l'illustration d'un jeu de crosse Iroquois, jusqu'à un Mardi Gras au Québec, en passant par un tableau de l'époque de la ruée de l'or au Klondike.

Les jeunes danseurs font preuve de talent en exécutant tour à tour des pas de ballet classique, danse écossaise ou rythmes de gigue, charleston ou jitterbug.

Divers groupes ethniques étaient représentés par des danses, notamment en évoquant la venue des premiers colons de Normandie, d'Angleterre, d'Ecosse.

D'autres numéros sont consacrés aux Esquimaux et aux Indiens, rappelant le décor typique des igloos et la chasse au phoque, et d'autre part les totems et fêtes spectaculaires avec les participants vêtus de brillants costumes.

Les premiers colons du Canada avaient coutume de se réunir autour de feux de bois, dont les flammes légères rappelaient les feux-follets, nom qui a été choisi pour la compagnie folklorique canadienne.

Télé TV Vision

CBFT CANAL 2

JEUDI

17.30 Les chevaliers du ciel ou les aventures de Michel Tanguy *
18.00 Thibaud ou les croisades*

18.30 Téléjournal
18.40 Nouvelles du sport
18.45 24 heures
19.00 Format 30

19.30 Les grands films *
Les tontons farceurs
21.30 Le sel de la semaine
22.30 Dossiers
23.00 Téléjournal I

23.20 Téléjournal II
23.30 Nouvelles du sport
23.40 Les Incorruptibles
00.40 Téléjournal

VENDREDI

9.25 Aujourd'hui à CBFT
9.30 Grandes chasses et pêches *

10.00 Le roman de la science
10.30 En mouvement
10.45 Monsieur Surprise présente *
11.00 La souris verte
11.15 Cinéma *
Duel dans la Sierra
13.00 Cinéma
Le Cavalier de l'enfer
14.30 Oui ou non *
15.00 Femme d'aujourd'hui

16.00 Bobino *
16.30 La Ribouldingue *
17.00 Yogi l'ours *
17.30 Tour de terre
18.00 Les 2 D
18.30 Téléjournal

18.40 Nouvelles du sport
18.45 24 heures
19.00 Format 30
19.30 La Soeur Volante *
20.00 Donald Lautrec "Chaud"
20.30 Les règles du jeu *
22.00 Format 60
23.00 Téléjournal I

23.20 Téléjournal II
23.30 Nouvelles du sport
23.40 Cinéma
Le Mystère du Chateau de Black-Moore
1.15 Téléjournal
1.20 Ciné-nuit
Trop jeune pour aimer

CBMT CANAL 6

JEUDI

6.00 Reach for the Top *
6.31 Hourglass
7.30 Gentle Ben *
8.00 Telescope *
8.30 Name of the Game *
10.00 Adam 12 *
10.30 The Nature of Things

11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Report & Sports Final
11.40 Ciné-Six: *
1.00 Final Report and Weather

VENDREDI

9.00 Test Pattern and Music
9.45 Standby Six
10.00 Andy of Mayberry
10.30 Friendly Giant

10.45 Chez Hélène
11.00 Mr. Dress-up
11.25 Pick of the Week:
11.55 CBC TV News
12.00 Luncheon Date
12.30 Search for Tomorrow *
1.00 Luncheon Date
1.30 As the World Turns *
2.00 Strategy *
2.30 Coronation Street
3.00 Thirty from Halifax
3.30 Edge of Night *
4.00 The Galloping Gourmet *
4.30 Moment of Truth *
5.00 The Adventures of Tom Sawyer *

5.30 Chansons *
6.00 This Living World *
6.31 Hourglass
7.30 Rat Patrol *
8.00 Mission Impossible *
9.00 Friday Night Movies: "Never on Sunday"
11.00 CBC National News
11.19 Viewpoint
11.25 Night Report & Sports Final
11.40 Ciné-Six:
1.00 Final Report and Weather

CHLT CANAL 7

JEUDI

5.00 Perry Mason
6.00 Troisième édition
6.15 C'est mon opinion

6.20 Edition sportive
6.30 Le Saint *
7.30 Les Grands films *

9.30 Mission impossible
10.30 Dossiers UNICEF
11.00 Téléjournal

11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Le Capitaine King"

VENDREDI

7.30 Les lève-tôt
8.30 Cousins-cousines
9.30 Avec un grain de sel
10.00 Roman de la science *
10.30 En mouvement *
10.45 Monsieur Surprise *
11.00 La Souris Verte
11.15 Théâtre des petits *
11.30 L'extravagante Lucie
12.00 Minirama
12.30 Deuxième édition
12.45 C'est mon opinion
12.50 Midi sport
1.00 Vive les femmes *
2.00 Sur deux notes
2.30 Les Pères Girard
3.00 Femme d'aujourd'hui
4.00 Bobino *
4.30 Ribouldingue *
5.00 Destination danger
6.00 Troisième édition

6.15 C'est mon opinion
6.20 Edition sportive
6.30 Les Mystères de l'Ouest *
7.30 Sans Cachotterie
8.00 Donald Lautrec Chaud
8.30 Long Métrage *
"L'Amour mène la danse"
10.00 Format 60
11.00 Téléjournal
11.20 Dernière édition
11.30 Cinéma 7
"Vainqueur et Vaincu"

CFTM CANAL 10

JEUDI

4.30 La cabane à Midas *
5.00 Le 5 à 6 *

6.00 Télé-métro *
7.00 Le 10 vous informe *

7.30 Cinéma Kraft
9.00 Vrai de vrai *

9.30 Vaudeville *
10.00 Toute la ville en parle *

10.30 Le 10 vous informe *
11.00 Cinéma

12.30 Dernière éditon
12.35 Fermeture

VENDREDI

8.30 Mire-musique

8.45 36-24-36 *

9.00 Métro-matin *
10.00 Madame estservie *
11.00 Furie
11.30 Sir Lancelot

12.00 Première édition
12.15 L'école du bonheur
12.30 Eternel amour

1.00 Voie de femmes *
2.00 Ciné-jeudi
4.00 Madame s'amuse *

4.30 La cabane à Midas *
5.00 Le 5 à 6 *
6.00 Télé-métro *

7.00 Le 10 vous informe *
7.30 Cinéma Kraft
9.00 Vrai de vrai *

9.30 Vaudeville *
10.00 Toute la ville en parle *
10.30 Le 10 vous informe *

11.00 Cinéma
12.30 Dernière édition
12.35 Fermeture

CFCF CANAL 12

JEUDI

5.30 The Pierre BertonShow*
6.00 Pulse*
7.00 The Champions*

8.00 It's Happening*
8.30 Dean Martin Presents the Golddiggers*
9.30 Mannix*
10.30 Our World*

11.00 The National News*
11.18 Pulse*
11.45 Pajama Playhouse
"Novel Affair"
Newsroom 12

VENDREDI

11.00 Sound of 12
11.15 News and Sign-On

11.30 University of the Air
12.00 Romper Room*
12.30 Magic Tom*
1.00 Marriage Confidential
1.30 In Town*
2.00 Peyton Place
2.30 Perry's Probe*

3.00 People in Conflict*
3.30 Doctor's Diary*
4.00 Family Theatre
"Broth of a Boy"

5.30 The Pierre Berton Show*
6.00 Pulse*
7.00 River Inn*
7.30 Country Music Hall*

8.00 The Friday Night Movie*
"Heller In Pink Tights"
10.00 The F.B.I.*
11.00 The National News*

11.18 Pulse*
11.45 Pajama Playhouse
"Paranoic"
Newsroom 12

L'INFLATION ET LES CANADIENS-- Selon un relevé de la Presse Canadienne, les citoyens du Canada commencent à ressentir les pressions de la hausse des prix par rapport à une augmentation plus lente des revenus. Tant le détaillant (à gauche) que le consommateur sont touchés par l'inflation. Les salaires moyens au Canada ont augmenté de plus de sept pour cent au cours de l'année écoulée, mais environ 80 pour cent des individus interrogés trouvent que l'augmentation ne suffit pas à encaisser la hausse croissante du coût de la vie. (Photo PC)

Les Canadiens souffrent du décalage entre la hausse des prix et l'ascension du revenu

Par JANE BECKER
de la Presse Canadienne

"Jadis je me débarrassais de mes chaussettes tous les trois ou quatre mois et j'en achetais de nouvelles. Aujourd'hui, je les renouvelle une fois l'an," confesse Francis Cavanagh, ingénieur torontois.

Tel est le genre de commentaires sur l'inflation recueillis au cours d'un relevé transcanadien de la Presse Canadienne sur ce fléau numéro un du pays.

Les chiffres sur l'inflation s'appuient sur des données du Bureau fédéral de la statistique: hausse de cinq pour cent du coût de la vie l'an dernier; de deux pour cent du taux d'intérêt des banques; de 30 à 50 pour cent du prix des maisons.

Mais l'inflation prend toute sa signification dans la vie des individus qui la subissent.

D'un océan à l'autre, le relevé indique que les Canadiens souffrent du décalage entre la hausse des prix et l'augmentation moins rapide du revenu.

Les salaires moyens au Canada ont augmenté de plus de sept pour cent l'année dernière mais chez quelque 80 pour cent des personnes interrogées, on a trouvé que la hausse ne suffisait pas à encaisser le coût accru de la vie quotidienne.

Impasse

Michel Radford, étudiant de Montréal, dit être pris dans une impasse:

"Si je dépense mon argent, les marchands de détail me volent. Si j'épargne mes cents, c'est le gouvernement qui me vole. C'est à rendre furieux."

Il semble que la hausse des prix se fasse sentir plus durement au Canada central. Plusieurs personnes interrogées trouvent que même si leur salaire a augmenté de 10 pour cent depuis un an, les prix, surtout pour les vêtements et aliments, ont augmenté au point que l'on est en plus mauvaise posture qu'auparavant.

Plusieurs Ontariens se plaignent de manger moins de bifteck que par le passé, et plusieurs ménagères affirment servir maintenant du poulet au lieu du boeuf.

Ce sont les habitants de la Colombie-Britannique qui semblent le moins souffrir de la hausse du coût des aliments. Ils se plaignent plutôt des frais accrus de financement d'automobiles et maisons neuves et de services publics comme l'électricité.

Mais même en Colombie, les gens affirment qu'il est à peu près impossible d'épargner de l'argent, à moins d'avoir une source supplémentaire de revenu.

Un vieux professeur d'université de St-Jean, au Nouveau-Brunswick, dit que son traitement ne s'est accru que suffisamment pour suivre la hausse du coût de la vie, mais que la hausse constante du prix de la nourriture a réduit la portion de son salaire consacrée aux dépenses personnelles diverses.

Rentiers

Il va de soi que les pensionnés et autres citoyens vivant d'un revenu fixe subissent durement l'inflation, n'enregistrant pas de hausse de leur revenu pour contrer la hausse des prix de ce qu'ils doivent acheter.

Il semble que dans certaines régions les jeunes, célibataires ou mariés, sont dans une position encore plus difficile.

"Les prix sont à la hausse et il ne semble guère y avoir de raison pour espérer que cela change," a confié Christopher Burns, étudiant et vendeur de Montréal.

Prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 .64, 93 .65. Prix de vente de la Commission canadienne du lait: 65.

Fromage: livré à Montréal, arrivages courants, Québécois coloré, 47-4-5; blanc, 47 1-2.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs: 20 à 22; procédé par rouleau, No 1 en sacs 19 à 19 1-2, autres catégories pour nourrissage 16 3-4 à 17.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage 14 à 14 1-2; poudre de lait 3 1-2 à 3 3-4 cents.

Pommes de terre: Prix de gros; Québec, nouvelles .90 à $1 les 50 lbs.; N.-B. $1.05 à $1.10 les 50 lbs., .20 à .30 les 10 lbs.

Prix des oeufs, en cartons d'une douzaine: A-extra - gros, 59.6; A-gros 56.0; A-moyens 44.6; A-petits 32.5.

L'or noir de la Libye est exporté comme d'habitude

Par l'Agence France-Presse

La production pétrolière en Libye n'a pas été affectée par le coup d'Etat qui vient de substituer au roi Idriss un Conseil de la révolution à tendance pro-nasserienne.

Les nouveaux dirigeants ont informé les compagnies pétrolières de tous les pays que les contrats et accords seraient respectés. Ils ont également ordonné de poursuivre comme auparavant l'exportation de l'or noir par tous les ports du pays. Selon l'Agence du Moyen - Orient, les commandants des bases étrangères situées en Libye, notamment ceux de la base américaine de Wheelus et de la base britannique de Tobrouk, ont accepté, en raison de la situation, de ne pas effectuer ces jours-ci de vols d'entraînement. Les officiers et les soldats libyens condamnés au lendemain de la guerre des six jours pour avoir tente de gagner la RAU pour combattre aux côtés des Egyptiens ont été libérés et réintégrés dans l'armée. Le Conseil de la révolution a en outre décidé de maintenir jusqu'à nouvel ordre le couvre-feu. Il avait été levé hier entre 10 et 13 heures locales et aujourd'hui de 12 à 16 heures.

Le roi Idriss qui est arrivé ce matin dans le port grec de Volos, a aussitôt pris place à bord d'une voiture qui l'a conduit dans la station thermale de Kamena Vourla où il doit faire une cure. Le roi, qui est accompagné de sa suite, a loué une trentaine de chambres à l'hôtel Gallini. M. Karamanli, ambassadeur de Lybie en Grèce, qui était venu accueillir le souverain déchu, a déclaré que "le roi Idriss retournera prochainement en Libye". Le roi, qui paraissait très abattu, n'a fait aucune déclaration.

Entretiens

Le Conseil de la révolution poursuit ses entretiens avec la plupart des ambassadeurs accrédités à Tripoli. Ces entretiens avaient commencé par les ambassadeurs des quatre grands. Par ailleurs, le Conseil de la révolution s'est élevé contre "l'activité douteuse" déployée en Grande-Bretagne par M. Omar El Shelhi.

Il s'étonne notamment que M. Michael Stewart, chef du Foreign Office, ait consenti à accorder à l'émissaire du roi Idriss une audience officielle.

L'Algérie est pour l'instant le seul pays arabe progressiste à ne pas avoir encore reconnu officiellement le nouveau régime libyen. Toutefois, on estime à Alger qu'une telle reconnaissance ne saurait tarder et qu'elle peut intervenir d'un moment à l'autre. La presse marocaine reste dans l'expectative et s'abstient de tout commentaire sur le coup d'Etat survenu en Libye. Il en est de même au Liban où les milieux officiels suivent de très près l'évolution de la situation.

La production de l'auto Falcon sera discontinuée

MONTAUX, N.Y. (PA) — La société Ford Motor vient d'annoncer sa décision d'interrompre la production de la voiture compacte Falcon. Les chaînes de montage de la Falcon, dit la société, seront converties au profit de la Maverick.

Ford annonce, en outre, mais sans autre explication, qu'au début de 1970, le nom Falcon sera donné à un nouveau modèle, dont les détails seront fournis ultérieurement. Selon des rumeurs persistantes, Ford aurait l'intention de lancer une voiture susceptible de faire la concurrence à la Volkswagen.

La décision concernant la Falcon, que de récentes rumeurs laissaient déjà entrevoir, était contenue dans un discours préparé par M. John Naughton vice-président de Ford Motor Co et directeur-général de Ford Division, à l'intention de la conférence de presse au cours de laquelle la Ford a présenté ses modèles pour 1970.

Dans les nouveaux modèles, la tendance est aux lignes allongées et basses, et aux voitures dites "intermédiaires".

regarde-moi les * ? ⊠ √ ∮ excités!

Aller se ficher comme ça devant une auto en plein trafic . . . Est-ce qu'ils s'imaginent qu'une moto, ça peut couper n'importe qui, passer n'importe où n'importe quand? . . . Et puis, l'autre n'est pas plus fin de ne pas surveiller ce qui se passe autour de lui. Il devrait savoir qu'une bonne part de la sécurité sur la route consiste d'abord à se méfier des autres . . .
Personne n'a le droit de se tuer sur la route, pas même les excités.

Même si vous croyez avoir raison, comme les autres, vous avez une chance sur 13

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

65-012

SPORTS

Le trio Larocque-St-Jean-Ortuso de nouveau réuni avec les Vics

Yves Larocque et Réal St-Jean ont signé hier

GRANBY-Les supporteurs des Vics de Granby seront sans doute heureux d'apprendre qu'ils reverront, la saison prochaine encore, la fameuse ligne de Larocque-St-Jean-Ortuso....Ce trio, qui a fait couler beaucoup d'encre la saison dernière, sera de nouveau réuni l'hiver prochain...Le tout a été complété hier, alors que Yves Larocque et Réal St-Jean ont accepté les conditions des Vics de Granby. Michel Ortuso avait posé le même geste la semaine dernière. Granby compte maintenant sept joueurs sous contrat.

Ici, nous ne voulons rien anticiper, car la décision de réunir ces trois joueurs sur le même trio reste à la discrétion de l'instructeur Gilles Bédard.

Ortuso, Larocque et St-Jean étaient des produits juniors la saison dernière, et tous trois ont fait leur marque dans la Provinciale, éclipsant de beaucoup certains vétérans.

Yves Larocque, un athlète de St-Pie qui donne son plein rendement au jeu, a terminé en 8e place des compteurs de la ligue Provinciale la saison dernière, juste derrière Ortuso. Yves a accumulé l'imposant total de 60 points en 55parties, répartis en 22 buts et 38 assistances. Yves a terminé au 2e rang des compteurs de l'équipe.

Quant à Réal St-Jean, sa présentation est aussi facile. Handicapé par quelques blessures et la grippe au milieu de la saison, Réal a quand même trouvé le moyen d'amasser 40 points en 54 joutes, dont 19 francs buts.

La nouvelle de la signature de ces deux autres joueurs s'est répandue rapidement à Granby hier soir, et il ne fait aucun doute que Réal, Yves et Michel feront de nouveau parler d'eux la saison prochaine. Ce trio avait compilé 163 points la saison dernière, soient 62 buts et 101 assistances.

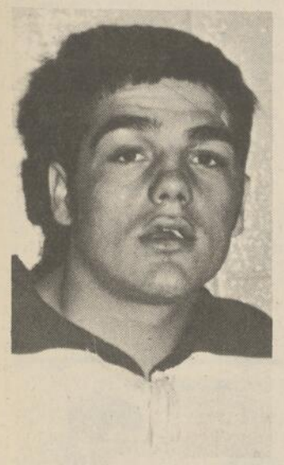

Yves LAROCQUE

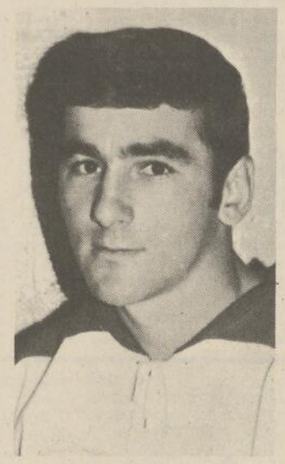

Réal SAINT-JEAN

100e BILLET

La direction des Vics annonçait par la même occasion que le 100e billet de saison avait été vendu hier après-midi. Mme Serge Dostie de Granby s'est procuré ce 100e billet de saison..L'objectif de 500 billets sera-t-il atteint..? Vendre 100 billets en si peu de temps, laisse croire à une grande réussite dans ce domaine.

Québec atteint la finale

GRANBY-- Les Indiens de Québec ont atteint hier soir la grande finale de la ligue Provinciale de baseball, en déclassant les Braves de Plessisville 14 à 4; les Indiens ont gagné la série semi-finale 3 de 5, en 3 joutes consécutives. Ils s'attaqueront maintenant aux Royaux de Drummondville, dans une finale 4 de 7, qui commencera ce soir à Drummondville.

24 heures plus tôt, les Indiens avaient déclassé les Braves 12 à 0. Hier soir, ce fut encore la débandade complète chez les Braves. Les Indiens ont marqué 10 points dans la seule 6e manche, pour remporter facilement la victoire. Le seul circuit de la partie a été réussi par DeJesus, lanceur gagnant du Québec.

Les vainqueurs ont claqué 19 coups sûrs contre 10 pour les perdants.

Québec 100 00 10 003 14 19 0
Pless. 000 00 1 120 4 10 1
DeJesus,Coal 7e et Poole;

Sommaires des majeures

Nationale

P'delphie 110 014 110 - 9 14 4
San Diego 000 000 100 - 1 5 1
Fryman et Ryan; Santorini, Roberts 6, Baldschun 8 et Cannizzaro. G—Fryman 11-11. P—Santorini 6-13.

New York 000 000 040 - 4 8 1
L Angeles 011 101 001 - 5 12 1
Koosman, Koonce 7, Ryan 8, DiLauro 9 et Dyer; Osteen, Mikkelsen 9 et Torborg, Haller 8. G—Mikkelsen 7-3. P—DiLauro 1-4. Cir: NY—Agee 24, Clendenon 12.

Chicago 000 000 000 - 0 2 0
Cincinnati 000 200 00x - 2 9 1
Hands 16-12 Regan 8 et Hundley. Maloney 8-4 et Bench. Cir Cinc—Johnson 16.

Pittsburgh 000 000 010 - 1 7 0
Atlanta 000 008 00x - 8 6 0
Ellis 9-15 Dal Canton 6 Marone 6 Belinsky 8 et May; Reed 14-9 Doyle 9 Upshaw 9 et Didier, Tillman 7.

Américaine

Detroit 020 002 000 - 4 9 0
Kan City 100 001 000 - 2 6 0
McLain 22-6 et Freehan. Hedlune 2-5 Cram 8 et Healy. Cir: Det—Horton (2) 25 Freehan 15. KC—Fiore 10 Foy 8.

Cleveland 000 000 100 1 4 1
Minesota 000 005 02x-7 13 1
Hargan 5-12 Pizarro 6 Hennigan 8 Paul 8 et Sims. Boswell 15-10 et Roseboro, Mitterwald 3. Cir: Cleve—Harrelson 27. Minn-Killebrew 39.

Oakland 000 000 700—7 11 1
Boston 030 100 000—4 10 1

Oakland 000 100 000—1 10 0
Boston 121 010 00x—5 8 0

Lutte à Granby

Brito et Denucci demandent et obtiennent un combat-revanche

GRANBY - - L'équipe formée de Dominic Denucci et Gino Brito a demandé et obtenu un combat-revanche contre Abdulah the Butcher et Fidel Castillo, a rapporté cette semaine le promoteur Grégoire.

Les événements de dimanche soir dernier ont donné raison à Brito et Denucci, à un tel point que le promoteur Grégoire a voulu, à un certain moment, annuler complètement la dite rencontre, qui aurait été enlevée au palmarès de Butcher et Castillo. Les amateurs de lutte ont été témoins d'une des plus spectaculaires batailles de la saison, dimanche dernier, mais encore une fois, Butcher, Castillo et le gérant Cretchman ont trouvé moyen de brouiller les cartes. Mais, Brito et Denucci n'ont pas hésité à porter plainte, et à obtenir justice.

Ce combat-revanche servira donc de grande finale 2 de 3 à finir, dimanche soir prochain, au Palais des Sports de Granby. Le promoteur Lucien Grégoire a laissé entendre qu'il serait lui-même près de l'aréne, pour surveiller le match.

La contre-attaque de Brito et Denucci vient du fait que cette équipe est actuellement favorite pour le championnat des équipes au pays, et que la défaite les a fait reculer au classement des favoris. Brito a laissé entendre que l'enjeu était trop important, pour permettre à des gars comme Butcher et Castillo de gagner aussi facilement.

Tous les combats de dimanche soir seront à surveiller. Dans la semi-finale, l'allemand Hans Schmidt fera face au spectaculaire Leo Burke. La rencontre spéciale de la soirée ramènera Gérard Dugas contre Carlos Colon.

Deux préliminaires précéderont ces combats. Chin Lee fera face à Pete Sanchez, tandis que Butch Morgan rencontrera Lionel Robert, à 8h.30, samedi soir, au Palais des Sports de Granby . . .

Entre temps, ne pas oublier le grand gala du 13 septembre prochain, avec une automobile comme prix de présence.

LA LIGUE DE HOCKEY DEPRESSION prépare sa prochaine saison et une grande campagne de recrutement a été lancée dernièrement. Nous voyons sur la photo les membres du comité. De gauche à droite, M. Marcel Myner, directeur; M. Jean-Guy Saurette, directeur; M. Bernard Roy, secrétaire; M. Normand Plouffe, directeur; M. Patrick Gaudreau, trésorier. Debout à l'arrière, on remarque M. Jean-Guy Barabé, directeur. Etaient absents au moment de la photo, MM. Marcel Paquette, Yvan Leclerc et Bernard Rousseau. Tous les intéressés qui veulent devenir membres de la ligue sont priés de contacter le président M. Marcel Bazinet à 378-6252.

LE 100e BILLET DE SAISON: Les Vics de Granby, qui ont mis leurs billets de saison en vente il y a deux semaines, mais seulement depuis mardi soir officiellement, ont atteint hier le cap de 100 billets de saison vendus. C'est Mme Serge Dostie qui s'est procuré ce 100e billet. M. Phil Pinard, directeur, a fait la vente, en compagnie de Gilles Bédard, instructeur des Vics. On reconnaît Phil à gauche, et Gilles à droite.

San Francisco 2 Montréal 1

LIGUE NATIONALE

MONTREAL A S	ab	p	cs	pp
Cline cc	4	0	1	1
Sutherland 2b	4	0	1	0
Staub cd	4	0	1	0
Fairly 1b	4	0	2	0
Jones cg	4	0	1	0
Laboy 3b	4	0	0	0
Brand r	4	0	2	0
Wine a-c	3	1	0	0
Fairley	1	0	0	0
Wegener 1	3	0	1	0
McGinn 1	0	0	0	0
Waslewski 1	0	0	0	0
Total	35	1	9	1

SAN FRANCISCO	ab	p	cs	pp
Henderson cd	2	0	0	0
Hunt 2b	3	0	1	0
Hart cg	2	0	0	0
Marshall cg	1	1	0	0
McCovey 1b	2	1	0	0
Bonds cc	2	0	0	0
Davenport 3b	3	0	1	2
Barton r	3	0	0	0
Lanier a-c	3	0	0	0
Marichal 1	3	0	0	0
Total	24	2	2	2

Montréal 000 010 000—1
San Francisco 000 000 20x—2
E—Wegener. DJ—San Francisco 1. LSB—Montréal 7, San Francisco 7. 3B—Jones. S—Hunt.

Lanceurs:

	ml	cs	p	pm	bb	rb
W'gner p,4-12	7	1-3	2	2	6	4
McGinn	1-3	0	0	0	1	0
Waslewski	1-3	0	0	0	1	0
Mr'chal g,17-9	9	9	1	1	0	2

LE—Marichal. T—2:15. A—3,951.

Le Canada gagne en Russie

MOSCOU (Reuter)—L'équipe nationale de hockey du Canada a complété sa tournée en Union soviétique hier soir en écrasant les Dynamos de Leningrad 7-2, ce qui lui a permis de finir au premier rang d'un tournoi organisé par le journal Sovetsky Sport.

Bob Berry, Chuck Lefley et Wayne Carlton ont compté pour les Canadiens dans le premier engagement, puis Fran Huck, avec deux buts, et Jim McKenny en ont ajouté trois autres dans la deuxième période et Phil Roberto a complété leur total dans la dernière reprise.

Les Canadiens ont encaissé un seul revers de 4-1 contre quatre victoires.

Avant de partir pour Helsinki, où les Canadiens affronteront l'équipe nationale finlandaise le 5 septembre, le pilote du Canada Jack McLeod a déclaré:

"Dans l'ensemble, je suis satisfait de la tenue du club dans ce tournoi, à l'exception de notre défaite où mes gars étaient méconnaissables."

Au sujet du nouveau règlement permettant la mise en échec partout sur la patinoire, McLeod a dit: "Deux arbitres ne peuvent maintenant suffire à la tâche et je suis convaincu qu'on obtiendrait davantage justice avec trois officiels."

BASEBALL

LIGUE NATIONALE
Division Est

	G	P	Moy.	Diff.	
Chicago	84	53	.613		
New York	77	56	.597	5	
Pittsburg	71	61	.538	10	1-2
St-Louis	72	63	.533	11	
P'delphie	54	79	.406	28	
Montréal	41	95	.301	42	1-2

Division Ouest

San Fran.	76	59	.563		
L Angeles	74	59	.556	1	
Cincinnati	73	59	.553	1	1-2
Atlanta	74	63	.540	3	1-2
Houston	70	64	.522	5	1-2
San Diego	40	95	.296	36	

Résultats d'hier
Cincinnati 2 Chicago 0
San Francisco 2 Montréal 1
Los Angeles 5 New York 4
Philadelphie 9 San Diego 1
Atlanta 8 Pittsburgh 1

LIGUE AMERICAINE
Division Est

	G	P	Moy.	Diff.	
Baltimore	92	44	.676		
Detroit	79	56	.585	12	1-2
Boston	72	62	.537	19	
Wash'ton	71	66	.518	21	1-2
New York	67	67	.500	24	
Cleveland	54	82	.397	38	

Division Ouest

Minnesota	82	52	.612		
Oakland	75	58	.564	6	1-2
Californie	56	76	.424	25	
Kan City	54	80	.403	28	
Chicago	53	79	.402	28	
Seattle	50	83	.376	31	1-2

Résultats d'hier
Detroit 4 Kansas City 2
Cleveland 1 Minnesota 7
Oakland 7-1 Boston 4-5

NOUVELLE BRÈVE

MONTREAL (PC)—Le demi offensif Dwight Lee, remercié par les Falcons d'Atlanta de la LNF, aura un essai de cinq jours avec les Alouettes de Montréal de la LCF.

Wegener et les Expos perdent une joute de deux coups sûrs

SAN FRANCISCO (PA)—Jim Davenport a frappé un simple alors que les buts étaient tous occupés hier en procurant un gain de 2-1 aux Giants de San Francisco sur les Expos de Montréal, ce qui a permis aux vainqueurs de conserver leur avance d'une partie au 1er rang de la division Ouest dans la Ligue nationale.

Le lanceur perdant Mike Wegener avait accordé trois buts sur balles d'affilée avant l'exploit de Davenport et il a encaissé son 12e revers même s'il a limité les Giants à deux coups sûrs.

Montréal 000 010 000—1 9 0
San Fran. 000 000 20x—2 2 0
Wegener 4-12 McGinn 8 Waslewski 8 et Brand. Marichal 17 12 et Barton.

NOUVELLES BRÈVES

MONTREAL (PC)—Quelques 89 golfeurs professionnels du Québec commenceront leur première ronde sur la parcours municipal de Montréal aujourd'hui en vue du championnat de la PGA de la province.

BOSTON (PA) — Le meilleur lanceur des Red Sox de Boston avec une fiche de 17-8, Ray Culp, s'est forcé un ligament dans le coude droit et sera peut-être hors jeu pendant la balance de la saison.

REALISER UN FILM n'est pas un petit problème. Il faut vivre l'expérience pour le savoir: Des amateurs de Granby ont vécu cette formidable expérience, en produisant un film, en couleur, sur l'histoire de la ligue de hockey Récréative O'Keefe de Granby. Le tout a été habilement dirigé par René Boudreau, qui en avait eu l'idée. Une grande première sonore a été montrée cette semaine, au Palais des Sports, à tous les commanditaires et à ceux qui ont réalisé ce film. Nous voyons ici le groupe qui a été vraiment étonné de la réussite du film. A l'avant, de gauche à droite, Jean Dubois, cameraman, Léonard Grondin, gérant du Palais des Sports, Armand Papineau, technicien. Deuxième rangée, M. Ernest Pouliot, agent O'Keefe, M. Charles D'Amour, président et directeur général de La Voix de l'Est ltd., Jean-Louis Boisseau, commentateur du film, René Arbour de Grondin Sports, Henri Champagne, gérant de CHEF, René Boudreau, réalisateur du film, Jacques Charbonneau des Loisirs de Granby, M. Jacques Hémond de la Laiterie Leclerc ltd., et Gilles Pouliot de la brasserie O'Keefe. Pour tous renseignements sur ce film, on peut communiquer avec René Boudreau.

MAHEU Auto Inc.

Dodge - Chrysler Camions Dodge

Chemin St-Paul Granby 378-7474 378-6283

ACHETE MIEUX, QUI ACHETE CHEZ MAHEU

DEMONSTRATEURS '69

5 CHRYSLER 1 New Yorker, 4 p., H.T., tout équipé 1 300 4 p., H.T., tout équipé
5 MONACO 2 p., H.T., tout équipé
4 POLARA 500 2 p., H.T., P.B., P.S.
4 CORONET 2 p., H.T., P.B., P.S., radio, V 8 auto.
4 DART 2 p. H.T., auto., radio, toit vinyle
2 CAMIONS 1969

11 VOITURES DE 1960 à '63 A PRIX SPECIAL

DART '68 H.T., 2 p., auto., radio
DART '67 2 p., auto, radio
PONTIAC '63 Convertible
CHEVROLET '63 4 p., V 8, auto.
VOLKSWAGEN '64 radio.
DODGE '68 station, P.B., P.S., radio
DODGE '66 4 p., sedan, auto., radio
2 PONTIAC '66 V 8, auto., P.B., P.S., radio
4 CAMIONS Pick Up et vans 100
CHEVROLET '65 Convertible, P.B., P.S., radio, V. 8, auto.
DODGE '64 4 p., sedan, auto., radio
CADILLAC '62 H.T., 4 p., tout équipé SPECIAL

SPORTS

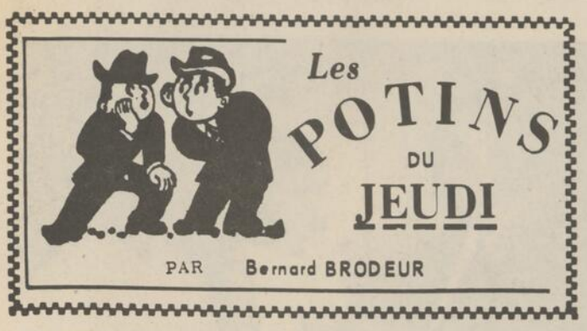

On parlera longtemps encore des succès de l'omnium de tennis Labatt du Québec, tenu à Granby la semaine dernière...

Les mots ne suffisent pas aux adeptes de ce sport, pour exprimer leur reconnaissance aux organisateurs et commanditaires...Deux noms à retenir dans ce beau souvenir...Réjean Boulet et Denis Dumas...Chose certaine, le nom de Granby a été sur les lèvres de tous les adeptes du tennis au Canada, durant ces huit jours de compétition...Rolland Gendron, vice-président des Vics de Granby, réserverait quelques surprises aux amateurs, pour le match d'ouverture à Granby, le 19 octobre prochain..Il refuse pour l'instant de dévoiler quoi que ce soit...Le club Granby-St-Paul sera le site d'un grand tournoi Labatt, le 14 septembre prochain...M. Galipeau, de la salle de quilles St-Eugène nous informe qu'une nouvelle ligue de grosses quilles, réunissant les meilleurs joueurs de Granby, ouvrira sa saison demain soir à ce centre..La ligue est commanditée par M. Ovila Bernard, sportif bien connu; la ligue comptera aussi parmi ses joueurs M. A. Bernard...La ligue Dépression lance une grande offensive de recrutement; rien n'est épargné pour en faire une réussite, nous souligne le président Marcel Bazinet...Lundi prochain, à la brasserie Molson, les membres de cette ligue auront leur épluchette de blé d'inde, nous dit-on...Il n'est pas impossible, dit-on, que les Castors de Cowansville radiodiffusent leurs joutes qu'ils disputeront aux Vics, à Granby, au cours de l'hiver prochain...

Pas question pour Claire Comtois de faire du "supplémentaire" le lundi...même si ses talents naturels, sur la "moppe" sont d'ores et déjà reconnus...Conrad Potvin à "retrouvé" la grande tranquillité à Roxton Pond, maintenant que les voisins sont revenus en ville....Avez-vous votre billet de saison pour les Vics....les bons sièges s'envolent rapidement, nous dit-on..

Jean Gagnon, chef cuisinier de l'hotel Mont Shefford est passé maître dans la cuisson des fruits de mer....Saviez-vous que Claude Bruneau a maintenant ses "ailes"...et qu'il pilote seul son avion..toutes nos félicitations...Spike Laliberté et cinq ou six joueurs des Guépards de Granby suivront attentivement le camp d'entrainement des Rampards junior de Québec...

Le capitaine Valmore Viens se prépare à sa dernière excursion de pêche de la saison à Roberval....bonne chance....Les Cardinaux ont décidé de ne plus faire leurs bingos-bazars hebdomadaires au Palais des Sports, car c'était trop dispendieux...Un porte-parole du club nous a déclaré: "Nous faisons quelques dizaines de dollars de profits, après avoir versé une couple de centaines de dollars en location et taxes à la ville. Donc, nous travaillons pour la ville, et non pour renflouer nos Cards a dit cette personne intéressée...C'est tout un gala de lutte qui sera présenté au Palais, le 13 septembre prochain...avec une automobile 1969 comme prix de présence..

Tous nos remerciements à Pierre Benier, pour l'excellente collaboration qu'il nous a donnée au cours des sept derniers mois, à la rédaction sportive de notre journal; Pierre retourne à l'école, et nous lui souhaitons tous les succès désirés...

Benoit "Ben" Gaudreau, dont la nervosité est grande à quelques jours de son mariage, prend la relève de Pierre, et sera à nos côtés dans la section sportive...Dominic Denucci, la dernière découverte du promoteur Grégoire, est sans contredit l'un des plus spectaculaires lutteurs qui nous ait été donné de voir depuis longtemps.. Donucci sera de nouveau de la grande finale-revanche, samedi soir prochain au Palais..Cette revanche a été ordonnée par le promoteur lui-même...au grand désappointement de Butcher et Castillo...M. Georges Loiselle, sympathique propriétaire du club Social de la rue Elgin, refuse de vieillir, pouvons-mous constater chaque fois qu'on le rencontre...Spill Frappier a eu une saison "tranquille"comme président de la ligue Molson...aucun protêt, aucune suspension, aucune amende...en somme, aucune décision à prendre, dit-on... La "guerre"est de nouveau déclarée entre ti-Sam et le "gros Bob".....

Les champions se dessinent à la piste du Rebel Speedway

GRANBY - - Les nouveaux champions des classes au Rebel Speedway, pour la saison régulière, se dessinent plus clairement, à mesure que la fin approche. Les dernières statistiques publiées par Eddy Martel indiquent en effet que les meneurs de chaque catégorie ont augmenté leur avance récemment, et que leurs chances de finir en tête deviennent excellentes, bien que les possibilités d'une poussée des plus sérieux aspirants demeure toujours possible, car il reste encore plusieurs programmes réguliers avant les grands championnats de l'automne. Le prochain départ, dimanche soir 8 heures . . .

Dans la classe Sportman, Bob Gatien du 396, mène le peloton avec un grand total de 2392 points, contre 2086 pour Pierre Métivier, le second.

Dans la catégorie Late Model, Guy Leclerc du 2 junior mène avec 257 points, comparativement à 2197 points pour Camille Breton.

Finalement, dans la classe des Jalopies, M. McElroy du 13 devance B. Hume du 113; le meneur a accumulé jusqu'ici 2499 points contre 2183 pour Hume.

La rivalité demeure donc le fait saillant à cette piste de courses de "stock cars", et malgré l'avance confortable des meneurs, tout peut survenir d'ici la fin de la saison. Voici les plus récentes statistiques publiées par Eddy Martel:

Date - 31-8-69

NO	NOMS	Progr.	Total
	LATE-MODEL		
2-SR	G. Leclerc	120	2574
4H	C. Breton	120	2197
21	P. Lavallée	88	1664
1	R. Ledoux	83	1322
398	B. Chaput	104	1087
3	J.M. Girardot	98	1017
17	L. Bouthillier	73	880
8	J.G. Pelletier	200	780
40	O. D		
111	C. Levasseur	100	575
99	R. Labrèche	77	567
7	J. Lalancette	53	367
240	J. Murray	-	254
6	R. Guimond	-	131
	SPORTSMAN		
396	B. Gatien	137	2392
43	P. Métivier	165	2086
41	L. Lalonde	129	1967
L-7	F. Hodge	8	1849
397	B. Beaudoin	62	1665
D-11	R. Guillemette	ok	1502
8	P. Lafrance	160	1355
LP2	M. Dionne	31	1340
LP1	F. Potvin	75	1260
24	A. Sigouin	69	879
905	R. Guimond	59	499
401	F. Gendron	76	484
91	G. Tétreault	112	201
007	A. Cross	43	96
	JALOPIES		
13	M. McElroy	140	2499
113	B. Hume	64	2183
D-1	P. Gladu	123	1143
V-8	L. Hockstra	101	1041
66	D. Baker	83	994
56	W. Judge	41	791
P-11	A. Pelletier	2	771
500Jr	Y. Vachon	-	289
409	R. Jacques	195	271
429	G. Perron	41	218
395	V. Lussier	28	197
313	P. Dextraze	-	172
191	B. Berthiaume	-	160
17	H. Juteau	100	100
666	C. Fournier	61	98
G2	J. Jones	39	64
906	G. Demers	53	53
69	Y. Marcoux	42	42
11	Y. Robert	-	24
88	A. Thivierge	20	20
18	M. Laurin	8	8

CAMILLE BRETON, surnommé le "malchanceux", n'en demeure pas moins une vedette incontestée qui fait courir les foules, au Rebel Speedway. Membre de la classe "Late model", Camille conduit le 4H, le dimanche soir, à compter de 8 h.

M. J. P. Girard réélu président

ST-HYACINTHE (Y.M.) - Jn-Paul Girard a été réélu président de la ligue Montréal junior pour une troisième année consécutive lors d'une importante réunion du circuit tenue hier soir au local de la brasserie Dow de St-Hyacinthe.

Les autres postes seront occupés par MM. Léo Lambert et Roger Girardot à la vice-présidence; Marcel Laviolette, sec-trésorier; Georges Racine, Dick Cost, Carmen Séguin, Maurice Jacques, Marcel Rémillard, Hector Dubois et Gérard Filiatrault au poste de directeurs.

Neuf clubs sur dix étaient représentés lors de cette réunion. Les membres présents ont accepté officiellement la nouvelle constitution. Le principal changement concerne la limite d'âge.

La joute d'étoiles a également suscité de vives discussions. St-Victor à officiellement fait une demande en vue de présenter cette joute à l'académie Roussin. Ces derniers devront en venir à une entente avec le gérant de l'aréna. Il fut également question des officiels dont les prix ont été majorés, comparativement avec la saison dernière.

Cette réunion se déroule à vive allure, soit en mains de 2:00 heures. Une prochaine réunion groupant les membres de la presse se tiendra d'ici la fin du mois. Cette assemblée se tiendra probablement à la maison O'Keefe de Montréal, les 23 ou 30 septembre.

Entretemps, la direction du St-Hyacinthe junior "B" rencontrera l'exécutif des Gaulois. De cette rencontre, sera annoncé officiellement le nom du nouvel instructeur du club junior maskoutain.

Lanceurs probables

Nationale
Los Angeles Singer 17-8 à San Diego Kelly 4-9K SOIR

Américaine
Minnesota Perry 17-5 à Oakland Nash 7-7 soir
Chicago John 6-10 à Californie May 6-11 soir
Kansas City Drago 7-11 à Seattle Gelmar 2-9 soir
Baltimore Phoebus 12-6 à Détroit Wilson 12-8.

Le Lynx surprend

GRANBY - - Le Lynx Bar a causé toute une surprise hier soir, remportant les honneurs de la première partie de la série finale de la ligue de balle-molle Molson, disposant des favoris l'hôtel Mont Shefford par le compte de 8 à 7 dans une joute qui a nécessité une manche de jeu supplémentaire.

La joute a été excitante au possible et marqué de violentes discussions entre les officiels et les joueurs du club Mont Shefford. On sait que ces derniers ont terminé au premier rang du circuit pendant la saison régulière et leur défaite d'hier soir est considérée comme une grande surprise.

A la suite de ce triomphe, le Lynx Bar prend les devants 1 à 0 dans cette finale trois de cinq.

Bergeron a mené l'attaque des vainqueurs avec 3 hits en autant d'apparitions, pendant que Denis Breton se méritait la victoire au monticule. Du côté des perdants, André Lambert s'est signalé avec un circuit et un simple. Il a d'ailleurs été le lanceur perdant.

La 2e joute de cette série sera présentée lundi prochain, et l'on prévoit un très beau duel entre ces deux grands rivaux de toujours.

Tournoi de pétanque

GRANBY - - C'est dimanche prochain à 1 heure de l'après-midi que débutera le tournoi masculin de pétanque, organisé pour les joueurs réguliers et les substituts du parc Dubuc.

22 joueurs ont fait parvenir leur inscription jusqu'à maintenant et ils devront jouer vingt et une parties à trois boules chacun pour un total de cinq points par partie.

Le grand champion sera connu dimanche soir vers 9 heures au parc Dubuc. Un magnifique trophée couronnera le champion de cette compétition et les quinze premiers au classement final recevront un prix pour leur participation.

Les loisirs St-Eugène profitent de l'occasion pour remercier les donateurs des prix et inviter la population granbyenne à assister aux rencontres

Tournoi provincial de fers à Granby samedi

GRANBY - - Un grand tournoi provincial de fers se tiendra à Granby en fin de semaine au parc Dubuc.

Le tournoi sera en simple et débutera samedi le 6 septembre à 11 heures de l'avant-midi pour la classe C et D et dimanche matin à la même heure pour les classes A et B.

Les inscriptions devront être enregistrées avant le début de la compétition. M. Jacques Bricault président provincial de l'organisation a tenu à souligner qu'une soirée récréative prendra place au Grand Bien motel samedi soir pour marquer ce grand tournoi.

L'invitation pour participer aux rencontres s'adressent à tous les intéressés. De magnifiques trophées gracieuseté de la brasserie O'Keefe dont M. Ernest Pouliot est l'agent local, seront attribués aux champions.

Ces rencontres réuniront les meilleurs joueurs de fers de la province et le public est cordialement invité.

NOUVELLE BRÈVE

MONTREAL (PC)— John Ferguson et Terry Harper ont signé hier leur contrat avec les Canadiens de Montréal pour la saison 1969-70. Ferguson en sera à sa 7e saison avec les champions du monde, après avoir connu sa meilleure année en 1968-69 avec 29 buts et 23 aides.

LE CLUB PEE WEE de Rougemont était également de la fête organisée par les Loisirs de cette municipalité. La photo nous montre un jeune membre de l'équipe causant avec les responsables de la fête. De gauche à droite, M. l'abbé Paul Déry; Yvon Allard capitaine du club Pee Wee; M. Omer Cousineau président des Loisirs Mont-Rouge et M. Pierre Beauregard instructeur de l'équipe.

Profitez des derniers beaux jours pour repeindre votre foyer.

SICO vous offre d'autres vrais spéciaux

Pour un temps limité, chez tous ses dépositaires

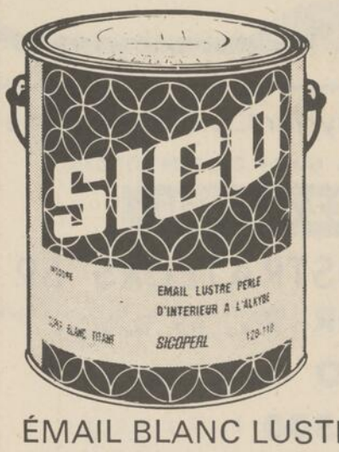

ÉMAIL BLANC LUSTRE PERLE
pour l'intérieur
SICOPERL
Rég. $12.05 le gallon
vrai spécial $7.99
Pinte : rég. $3.80
vrai spécial $2.49

ÉMAIL BLANC BRILLANT
pour l'intérieur
SICOLUX
Rég. $14.25 le gallon
vrai spécial $8.99
Pinte : rég. $4.30
vrai spécial $2.89

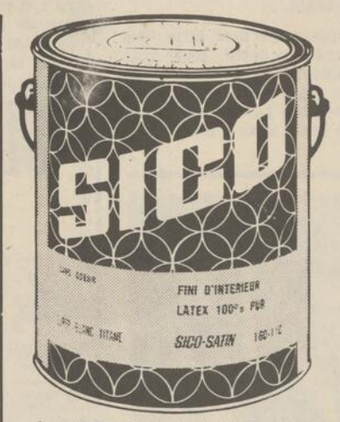

LATEX BLANC 100% PUR
pour l'intérieur
SICO-SATIN
Rég. $11.30 le gallon
vrai spécial $7.54
Pinte : rég. $3.60
vrai spécial $2.40

valeurs économiques "parade"

LATEX BLANC
d'intérieur
$4.95
Régulier $5.95 le gallon

Émail semi-lustre blanc d'intérieur (138-110).
Émail brillant blanc d'intérieur (158-110).
Émail brillant gris pour planchers extérieurs (258-651).
Émail brillant gris moyen pour planchers extérieurs (258-660)
Peinture lustrée d'extérieur blanche (148-110).
Disponible également en quelques couleurs préparées.
Régulier $7.20 / le gallon $5.95

SICO — Société Arès Ltée — 90, rue Principale, Granby — 372-5418
SICO — Rosaire VIENS Ltée — 822 Principale, Granby — 378-4303
SICO — Ferronnerie GIRARDOT — Roxton-Falls — 548-5727
SICO — Lemaire et Frère Enr. — 327, 2ième Avenue — Iberville 346-4660
SICO — Gilles Bédard — St-Alphonse de Granby — Tél: 378-2545
SICO — Ménard et Frère Inc. — 322 Principale — Granby 378-4608
SICO — Société Arès Ltée — 826, rue Foster, Waterloo — 539-2660
SICO — E. LALIBERTE — ROUGEMONT — Cté. Rouville — Tél: 536-2777

SPORTS

Garneau et Cabana en évidence

GRANBY--- Gilles Garneau un lanceur qui a compilé une fiche de 7 victoires contre aucun revers a été désigné le joueur le plus utile dans la ligue de baseball Bantam des Loisirs de Granby. En plus de se surpasser au monticule, le jeune Garneau a terminé au premier des frappeurs du circuit avec une impressionnante moyenne de 666, un joueur complet quoi.

Selon les experts qui suivent régulièrement les activités du baseball mineur à Granby, Gilles Garneau possède des habiletés de joueur naturel et on lui prédit un avenir très prometteur.

Dans la ligue Poney, Yves Cabana s'est mérité l'honneur du joueur le plus utile à son équipe, devançant par une très faible marge le champion frappeur du circuit S. Desroches. Cabana a compilé un excellent dossier de 7 gains contre aucun échec.

Les jeunes Garneau et Cabana ont connu une saison vraiment fantastique et sait ce que l'avenir leur réserve.

Voici maintenant les statistiques des ligues Poney et Bantam, données par le statisticien Bruno Beauregard:

Final
Ligue Poney

	PJ	G	P	N	Points
St-Luc	14	12	1	1	25
Immaculée	14	10	3	1	21
St-Eugène	14	6	6	2	14
Notre-Dame	14	0	14	0	0

Lanceur : (Basé sur le nombre de victoire)

		G	P	N
C. Cabana	St.Luc	7	0	0
M. Lachance	Imm	7	2	1
J.M. Dubois	St.Luc	4	1	0

Frappeurs

	C.	AB	CS	MOY.
S. Desroches	Imm.	39	19	.487
M. Roger	St-Eugène	38	18	.474
J. Bégin	Imm.	37	16	.432
D. Martin	Imm.	35	15	.429
A. Giard	Imm.	29	12	.414
D. Lambert	St-Luc	44	18	.409
J.G. Dubois	St-Luc	37	15	.405
P. Ouellette	St-Luc	38	15	.395
J.L. Massé	St-Luc	37	14	.378
G. Cabana	St-Eugène	35	13	.371
J. Brais	St-Eugène	33	12	.364
J.M. Dubois	St-Luc	38	13	.342
J.P. Brion	Notre-Dame	33	11	.333
M. Lachance	Imm.	42	14	.333
M. Maurais	St-Luc	42	14	.333
R. Beaudoin	St-Eugène	36	11	.306

Ligue Bantam

	PJ	GT	P.	N.	PTS.
Notre-Dame	14	14	0	0	28
Ste-Famille	14	9	5	0	18
Assomption	14	8	6	0	16
St-Luc	14	5	9	0	10
St-Eugène	14	4	10	0	8
St-Benoit	14	4	10	0	8

Lanceur (Basé sur le nombre de victoires)

		G	P	N
G. Garneau	Notre-Dame	7	0	0
P. St-Jean	Notre-Dame	7	0	0
G. Lapierre	Ste-Fam.	4	1	0

Frappeurs

		AB	CS	MOY.
G. Garneau	Notre-Dame	30	20	.666
R. Fortin	Notre-Dame	38	16	.427
J.P. Roy	St-Eugène	34	14	.412
B. Beauregard	St-Eugène	31	12	.387
R. Lacasse	Assomp.	29	11	.379
L. Jeanson	N.- Dame	33	11	.333
P. St-Jean	Notre-Dame	34	11	.324
L. Côté	Assomp.	28	9	.321
A. Fontaine	Notre-Dame	29	9	.310
B. Sirard	Ste-Fam.	28	8	.286
A. Cloutier	Ste-Fam.	28	8	.286

(Pour être éligible il fallait au moins 28 apparitions au bâton).

CETTE PHOTO nous fait voir l'équipe gagnante, soit les 'Pirates', qui s'est vu remettre le trophée de championnat. Il s'agit de MM. Richard Martel, Alain Charron, Yves Langdeau, Alain James, Yvan Cloutier; deuxième rangée: Maurice Robert, instructeur, Roger Langdeau, instructeur, Yves Dion, instructeur, Marcel Jarry Marcel Gagnon et Georges Charron, tous les trois instructeurs (Photo Marc Robitaille, Farnham).

A l'autodrome Drummond

La tension continue de monter

GRANTHAM - - La présentation du dernier programme de courses a été ponctué de quelques incidents qui indiquent bien que la tension est rendue à un degré explosif. A la veille des championnats de l'Autodrome Drummond, la lutte s'annonce vive et les compétiteurs ne reculent devant personne pour se tailler des portions généreuses du gâteau des bourses.

Samedi soir, un conducteur a été disqualifié pour avoir voulu régler aux poings un problème de compétition. Le commissaire des courses Léo Bergeron s'est servi de son autorité pour éloigner de la compétition pour le reste de la soirée ce bouillant conducteur.

Epreuve de force

Peu de temps avant la présentation de la première tranche pour derniers modèles, un mouvement de grève chez certains conducteurs a voulu prendre prise et le promoteur Serge Dionne s'est montré maître de la situation en appliquant les règlements en vigueur à la piste et il a donné à l'Association des conducteurs le temps de reviser ses positions.

La classe des "sportman" a pris le départ en deuxième position et le différend entre les chauffeurs "derniers modèles" s'est réglé avant la présentation de la troisième course de la soirée.

Un autre record

Un autre record a été établi samedi soir, et cette fois, dans la classe novice. En remportant les honneurs de la septième course, Pat Laplante a tourné en 30 secondes durant le quatrième parcours de l'épreuve. La marque précédente appartenait à André Bergeron et elle était de 30.5 secondes.

Jean-Guy Pelletier a gagné l'épreuve principale au programme avec un temps de 5.46 min. pour douze tours de pistes. Réal Ledoux gagnait la classe ouverte des "derniers modèles".

La compétition reprendra samedi soir prochain à l'Autodrome et l'on prévoit encore plus d'action.

89 golfeurs inscrits aux championnats O'Keefe-ACGP

MONTREAL , MERCREDI, 3 SEPTEMBRE - - Pas moins de 89 des meilleurs golfeurs professionnels de la Belle province sont inscrits dans la première ronde du championnat O'Keefe ACGP du Québec qui commence demain matin sur le parcours du club de golf de la cité de Montréal.

Parmi les favoris à cette 10e reprise du championnat des golfeurs professionnels de la province, on remarque Adrien Bigras de Rosemère, Jack Bissegger du club de la Vallée du Richelieu, Norman Doyle, professionnel de tournée de Montréal, Gerry Proulx, de St-Eustache, Jean-Guy Périard de Boucherville, le tenant du titre, Ken Fulton de la Vallée du Richelieu et Trevor Bateman, de Lasalle.

Phil Giroux , le sympathique professionnel de tournée de Cartierville manquera à l'appel puisqu'il tentera de mériter en fin de semaine, une place au championnat de la tournée Carling en participant à l'omnium des Maritimes.

Ligue Labatt

St-Hyacinthe (Y.M.) La série semi-finale de la ligue de balle-molle Labatt s'est poursuivie au terrain de l'O.T.J. Christ-Roi. A la suite de ces joutes, le club Métro-Laliberté mène présentement 2 à 1 dans cette série 3 de 5.

Le restaurent Lussier a décroché les honneurs de la deuxième joute au compte de 5 à 3. Réal Tremblay fut crédité de la victoire tandis que Jean-Guy Archambault endossait la défaite.

Les étoiles des vainqueurs furent: Guy Gaulin avec 3 simples et Maurice Tremblay avec 2 hits.

Le Métro-Laliberté l'a emporté dans la troisième confrontation, au pointage de 12 à 8. Jean-Guy Archambault fut le lanceur gagnant tandis que Réal Tremblay se voyait crédité de la défaite.

Les meilleurs des gagnants furent: Réjean Laperle avec 3 hits dont un circuit; Marcel Dupré, avec deux coups sûrs dont un circuit et Georges Camiré avec deux hits dont un double.

Jacques Bachand fut le meilleur du Lussier avec trois simples.

NOUVELLES BRÈVES

PITTSBURGH (PA) — Gary Cowan, de Kitchener, a affiché un total de 229 hier, après trois rondes dans le championnat américain de golf amateur que Steve Malnyk dominait toujours avec un total de 216.

SAN FRANCISCO (PA)—Le lanceur Gary Waslewski, des Expos de Montréal, a été hospitalisé hier pour une série de tests stomacaux, mais il devrait accompagner le club à St-Louis ce soir.

LES "PIRATES" DE FARNHAM remportaient le championnat de la ligue Pee-Wee de baseball lundi soir dernier au stade municipal de Farnham alors qu'ils ont vaincu leur adversaires, soit les "Tigres" au compte de 7 à 5. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel, l'équipe gagnante: Gaétan Delisle, Léonce Roy Daniel Rainville, receveur, Pierre Lapointe et André Chenier. Deuxième rangée: Pierre Houde, Georges Blais, préposé au terrain, Jacques Bouffard, Yves Dion lanceur, Gilles Gendron, Serge Robert, Maurice Robert instructeur, Yvon Robert, Robert Gariepy et Yves Dion instructeur. (Photo Marc Robitaille, Farnham)

LA CHAMBRE DE COMMERCE de Rougemont a offert un magnifique trophée à l'équipe championne de la ligue de balle molle lors de la grande fête en l'honneur des activités des Loisirs Mont-Rouge. Nous reconnaissons sur la photo, de gauche à droite, M. Gérard Paquette, président de la Chambre de Commerce de l'endroit; M. Gérard Carl capitaine du club champion, en l'occurence celle de Robert Transport; M. Gérard Allaire président de la ligue et M. le maire Marcel Giard.

EN PIQUE-NIQUE AVEC

LES ANNONCES CLASSEES DE LA VOIX DE L'EST

LIVRAISON IMMÉDIATE POUR LA PLUPART DES MODÈLES

La voiture importée de choix vous offre un véritable choix: 7 modèles dans 3 séries

CORTINA Ford

Cortina Deluxe 4 portes

Prix à partir de

Ford Cortina: $1899*

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour la Cortina 2 portes au port d'entrée de St-Jean T.N., St-Jean N.B. ou Halifax à l'exclusion des taxes provinciale et locale, des frais d'expédition, d'immatriculation et du prix suggéré de $25 pour la préparation et la mise en état. Le prix du sedan 4 portes de luxe (ci-dessus) est légèrement plus élevé.

la voiture qui offre plus

EN VENTE CHEZ LA PLUPART DES CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY

CANADIAN TIRE

SAFETY 99 À 4 PLIS NYLON à très, très bas prix!

650/13 Flanc noir, sans chambre

15.60

Prix-tarif du fabricant 28.60

EPROUVÉ DUREMENT à des vitesses que vous n'atteindrez jamais!

Safety "99", une valeur difficile à battre... même si le prix en était doublé. Prenez la semelle : point n'est besoin d'être un expert pour comprendre pourquoi tant de gens qui en ont disent "avec Safety "99" on peut s'arrêter sur un dix cents". Vous donne un rendement plus uniforme, plus sûr aussi. Comparez-le à tout autre pneu; il est possible que le pneu High Traction soit plus haut de presque un pouce. Rempli de tant de nylon en surplus qu'il est quasiment indestructible. Ce qui le rend facilement assurable contre les hasards de la route — des coupures de verre aux dommages causés par une collision. Même increvable! Nous vous donnons un pneu flambant neuf et vous ne payez que pour l'usure de la semelle. Esseyez d'obtenir cette garantie n'importe où ailleurs en Amérique du Nord.

Vous n'avez même pas à vous inquiéter de l'usure de la semelle. Les semelles des pneus Safety "99" High Traction sont garanties pour 30 mois, alors si vous usiez la semelle en seulement 15 mois, vous obtenez un pneu de rechange pour la moitié du prix d'origine. Cette garantie est possible seulement parce que les pneus nylon Safety "99" High Traction sont "MIEUX FAITS POUR DURER PLUS LONGTEMPS"

SANS TUBE DIM. DU PNEU	Prix de liste du fabricant	VOUS PAYEZ
520/10	24.80	12.40
520-550/12	25.80	12.90
500-520/13	27.20	13.95
560-600/13	28.40	14.60
640-650/13	28.60	15.60
700/13	28.60	16.25
645/14 (600/14)	26.70	15.80
695/14 (650/14)	30.95	16.75
735/14 (700/14)	30.95	16.75
775/14 (750/14)	31.50	17.65
825/14 (800/14)	35.75	19.20
855/14 (850/14)	38.05	20.80
885/14 Flanc blanc	51.60	24.15
560/15 (590/15)	24.95	15.40
685/15	31.90	16.20
735/15 (640-650/15)	30.95	16.80
775/15 (670/15)	31.50	17.85
815/15 (710/15)	35.75	19.20
845/15 (760/15)	38.85	20.60
885/15 Flanc blanc	52.35	23.85

FLANC BLANC (si disponible) $1.50 en sus

GARANTIE DU PNEU

ASSURE CONTRE LES HASARDS DE LA ROUTE — pour aussi longtemps que vous possédez le pneu. Remplacé, même s'il est crevé (vous ne payez que pour l'usure de la semelle).

GARANTIE "SANS USURE" DE 30 MOIS — Si la semelle s'use dans 15 mois — Un pneu neuf à demi-prix. 20 mois — Un pneu neuf pour les ⅔ du prix, et ainsi de suite.

PLAN C.T.C. DE PARTICIPATION AUX PROFITS

3%

DE COUPONS-BONIS POUR ACHATS AU COMPTANT

LES CLIENTS ACHETANT AU COMPTANT FONT D'AUGMENTER DES FRAIS DE COMPTABILITÉ, ce qui augmente notre profit. Si vous prenez livraison de vos achats au comptoir et payez comptant en même temps, nous considérons que le profit additionnel VOUS appartient et nous vous remboursons au moyen de coupons-bonis. CES COUPONS-BONIS RESSEMBLENT À DE L'ARGENT... donnent la sensation de l'argent!... et peuvent être dépensés comme de l'argent à tout magasin de Canadian Tire Associate. Ils peuvent servir comme paiement partiel ou total de tout achat subséquent

PRIX DE LISTE DU FABRICANT

La plupart des fabricants de pneus publient une liste de prix. Pour une qualité similaire, les prix sont presque identiques. Les prix de vente annoncés dans les journaux sont généralement de 25% inférieurs aux prix de liste. Par comparaison, Canadian Tire accorde presque 50% de rabais.

POSE GRATUITE

Equilibrage statique de roue et valve $1.00

CANADIAN TIRE

STATIONNEMENT GRATUIT

J.C. VALLEE, propriétaire

332, rue Principale Granby 378-5383

CHARGEX

BAGOT · BROME · CHAMBLY · IBERVILLE · MISSISQUOI · ROUVILLE · ST-HYACINTHE · ST-JEAN · SHEFFORD

Accidents mortels

Le coroner P.E. Roy rend deux verdicts de mort accidentelle

COWANSVILLE - - Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus par le Dr Paul-Emile Roy, coroner du district de Bedford, au cours de deux enquêtes du coroner qui se sont déroulées hier après-midi dans la grande salle de l'hôtel de ville de Cowansville.

A FARNHAM

Le premier verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas d'une violente collision frontale survenue vers 4h.30 dans l'après-midi du 9 mars 1969, sur la route 40, entre Cowansville et Farnham, et dans laquelle deux personnes avaient connu la mort. Les victimes de cet accident de la circulation étaient Mlle Thérèse Simard, âgée de 21 ans, demeurant à Longueuil, et M. John B. Eaton, 51 ans, de Rosemère. Mlle Simard est décédée à l'Institut neurologique de Montréal à la suite des nombreuses blessures tandis que M. Eaton l'était sur les lieux de l'accident, des suites d'une fracture du crâne. Les deux dépouilles mortelles ont été identifiées à la morgue Désourdy de Cowansville.

Au cours de l'enquête du coroner présidée par le Dr Paul-Emile Roy, six personnes ont déposé leur témoignage concernant cet accident mortel. Me Jacques Meunier agissait comme délégué du procureur de la Couronne lors des deux enquêtes du coroner. Le premier témoin a été l'agent Jacques Ferland, du détachement de Cowansville de la Sûreté du Québec, qui a été appelé à se rendre sur les lieux de l'accident mortel qui avait également fait quatre blessés. Le policier a déposé qu'il était arrivé sur les lieux de la tragédie quelques minutes plus tard alors que les blessés n'avaient pas encore été transportés à l'hôpital. Au moment de l'accident, la chaussée était rendue très glissante et une légère poudrerie balayait cette région. La collision s'est produite sur la route 40, entre Cowansville et Farnham, communément appelée la plaine de Farnham, alors que la visibilité était bonne et la route droite.

L'agent Ferland a mentionné que l'automobile de marque Volkswagen conduite par Mlle Denis Séguin était en direction de Cowansville tandis que l'auto de marque Austin conduite par M. Clyde Owen se dirigeait vers Farnham.

Au moment de la collision frontale, Mlle Thérèse Simard était passagère dans l'auto de Mlle Séguin et M. John B. Eaton était également passager dans l'autre véhicule impliqué. En plus de causer deux pertes de vie, quatre autres personnes ont été gravement blessées dans l'accident. L'agent Guy Gaboriault, du bureau de la PP de Cowansville, s'est également rendu sur les lieux de l'accident. Il a mentionné que la route était très glissante et il a corroboré le témoignage précédent de l'agent Ferland. Le policier a cependant ajouté que d'après la version de témoins, l'auto de marque Volkswagen aurait été déplacée après la collision. M. Clyde Owen, 49 ans, de Westmount, conducteur de la Austin, a déposé qu'il circulait à environ 40 ou 45 milles à l'heure quelques instants avant l'impact et qu'il avait aperçu l'auto de Mlle Séguin qui circulait en direction opposée. D'autre part, dans son témoignage, Mlle Denise Séguin, 23 ans, de Ville Brossard a mentionné qu'elle conduisait son auto à environ 35 ou 40 milles à l'heure lorsque l'accident s'est produit. Les témoignages de Mmes Lilian Owen, 46 ans, de Westmount, et Marian Eaton, 50 ans, de Rosemère, qui voyageaient dans l'automobile de M. Owen, ont également été entendus au cours de l'enquête du coroner.

En rendant un verdict de mort accidentelle dans cet accident, le Dr Paul-Emile Roy a déclaré qu'il n'y avait pas eu de négligence criminelle de la part des deux conducteurs puisque les deux véhicules accidentés voyageaient à une vitesse modérée et que cette collision avait été causée par le mauvais état de la chaussée qui était très glissante.

A COWANSVILLE

Le deuxième verdict de mort accidentelle a été rendu par le Dr Paul-Emile Roy en rapport avec la mort de Mme Leah Dubeau, 52 ans, domiciliée à R. R. 2 à Knowlton, survenue vers 6h. 15 dans la soirée du 8 août dernier, à l'intersection du boulevard Davignon et de la rue James, à Cowansville, à la suite d'une collision impliquant deux automobiles.

Mme Dubeau est décédée des suites d'une fracture du crâne et de blessures diverses et son décès a été constaté par le Dr Roy, à la morgue Désourdy de Cowansville. Le constable Jules Waltz, de la Sûreté municipale de Cowansville, a témoigné à l'enquête qu'il s'était rendu sur les lieux de l'accident quelques instants après l'impact. A son arrivée, la victime gisait dans la rue après avoir été projetée hors du véhicule qu'elle conduisait. Dans son témoignage, le constable municipal a déclaré qu'à l'intersection où la collision est survenue, la visibilité de l'automobiliste qui circule sur le boulevard Davignon est passablement réduite à cause d'une haie de cèdes. Quelques instants après son arrivée sur les lieux, le policier a fait appel au chef Yves Pouliot ainsi qu'à M. Réal Ouimet, enquêteur de la Sûreté municipale.

Appelé à témoigner, l'enquêteur Ouimet a mentionné qu'il s'était amené sur les lieux de l'accident quelques minutes plus tard pour ouvrir une enquête sur cette collision mortelle. Le policier a déposé qu'il n'avait trouvé aucun témoin oculaire de l'accident mais qu'il avait interrogé quelque sept personnes résidant à proximité du lieu de l'impact. M. Ouimet a également mentionné que le Dr N. E. Monast, assisté d'une infirmière, avait tenté de ranimer Mme Dubeau mais ces efforts sont demeurés vains. Aucune trace de freinage n'a été relevée près du lieu de l'impact

Le conducteur de l'autre véhicule, M. Jean-Luc St-Onge, un comptable demeurant au 142 rue Beauregard, à Cowansville, a déposé qu'il circulait à environ 30 ou 35 milles à l'heure sur la rue James lorsqu'il a vu comme un ombrage sortir du boulevard Davignon. Il a tenté d'effectuer un virage brusque à gauche pour éviter l'auto de marque Volkswagen conduite par Mme Dubeau mais la collision a été inévitable. Les témoignages de M. Hubert Dubeau, de Knowlton, époux de la victime, de M. Patenaude ainsi que de Gay et Earl Granery, également de Knowlton, ont été entendus à l'enquête du coroner.

Après avoir entendu ces différents témoignages, le coroner du district de Bedford, le Dr Roy, a déclaré qu'il n'y avait aucune négligence criminelle entourant cet accident mortel et il a rendu un verdict de mort accidentelle.

PERTE TOTALE-- Les flammes ont détruit complètement la grange de M. Carmen Chagnon située en bordure de la route numéro un, aux limites territoriales de Waterloo. Les dommages s'élèveraient à environ $15,000. Le feu aurait pris naissance dans la tasserie. La grange abritait la récolte complète de cet été et divers instruments aratoires, en plus de servir d'entrepôt pour la Laiterie Chagnon, de Waterloo. Les 14 sapeurs de Waterloo, ont mis près de trois heures à conjurer la conflagration. Bien qu'il ne reste que des ruines de la grange, les pompiers ont réussi à éviter que les flammes ne se propagent à la maison. (Photo Studio Marcel Côté)

De nombreuses festivités marquent le Festival de la pomme à travers la province

ROUGEMONT (AP) - De nombreuses festivités ont été organisées dans les différentes régions concernées par le Festival de la pomme. Déjà le 29 août, une reine fut choisie pour la région de Missisquoi, alors que la région de Franklin consacrait la semaine du 26 au 31 août pour son festival, couronnant une reine, le 31.

Pour sa part, la région des Deux Montagnes organise des fêtes qui auront lieu les 5 et 6 septembre. Enfin, la région de Rouville couronnera une reine le 12 septembre, à St-Césaire.

Les pomiculteurs du Québec sont invités a prendre part à ces festivités afin d'aider le comité provincial à promouvoir la vente des produits et sous-produits de la pomme.

Des formules d'application sont offertes aux personnes qui voudront participer au concours du pomiculteur de l'année. Des prix substantiels seront donnés aux trois meilleurs pomiculteurs du Québec. Ces nominations seront connues lors du couronnement de la reine provinciale, le 11 octobre au Centre Paul Sauvé, à Montréal.

Toutes les personnes désireuses de se renseigner au sujet des formules d'application pourront s'adresser à M. J.-Denis Côté, gérant de la Coopérative des Pomiculteurs à St-Paul d'Abbotsford.

Lors du couronnement de la reine, à Montréal, plusieurs artistes donneront un spectacle. Il s'agit de Andrée Boucher, Claude Seguin, Jean - Pierre Masson, Léon Lachance, maître de cérémonie, et l'orchestre de Rod Tremblay.

Annulation des soldes de deux règlements d'emprunt à Waterloo

WATERLOO- - - Les conseillers municipaux. MM. Desjardins et Beauregard, de Waterloo, ont proposé et il a été résolu à l'unanimité du conseil, que les soldes non empruntés des règlements numéros 281 et 308 soient purement et simplement annulés, la ville n'ayant pas besoin de cet argent et l'ensemble des travaux pour lesquels l'emprunt avait été autorisé étant terminé.

Le règlement d'emprunt numéro 281 avait été approuvé le 8 juillet 1964 pour un montant n'excédant pas $230,000. Un montant de $173,179.87 a déjà été emprunté et une somme de $32,059.96, représentant la reconciation sur prêt de la Société centrale d'hypothèques et de logement, un solde non emprunté de $24,760.17, fait donc le sujet de la présente annulation.

En ce qui a trait au règlement numéro 308, approuvé le 5 décembre 1967, sa valeur totale était de $125,000, le montant déjà emprunté de $113,400, le montant de la renonciation est nul et le solde s'élève à $11,600 qui sera lui aussi annulé.

Recettes de $2,382.70

MARICOURT (DNC) - - Le tournoi de tir de chevaux et le souper aux fèves organisés au profit de l'église de Ste-Marie d'Ely (Maricourt) ont été une belle réussite.

Reunion du Cercle des fermières ce soir, à Farnham

FARNHAM-- Le Cercle des fermières de Farnham tiendra une réunion ce soir, à 8 heures, au local habituel.

Des décisions fort importantes seront prises à cette assemblée et Mme A. Lariviére, présidente du Cercle, espère que tous les membres se feront un devoir d'y assister.

Soirée d'étude à Napierville

ROUGEMONT (DNC) - - M. Alain Chabot, président de la Chambre de commerce régionale Richelieu-Lac Champlain, invite tous les présidents et secrétaires des Chambres locales, et faisant partie de la régionale, à une soirée d'étude qui se tiendra ce soir à Napierville.

M. Chabot estime que cette soirée est des plus nécessaires pour conserver la vigueur et le dynamisme que l'on est en droit d'attendre des Chambres de commerce.

Le rendez-vous est fixé à 7 heures,

Ouverture de la maternelle le 8

ROXTON FALLS (DNC) - - La maternelle de Roxton Falls ouvrira ses portes lundi, le 8 septembre.

Les études primaires sont déjà en cours à l'école St-Jean Baptiste et au couvent.

Remerciements

GAGNE - - La famille de M. Adrien Gagné et les enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies lors du décès de Mme Gagné, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

NECROLOGIE

M. Joseph COUTURE
St-Paul d'Abbotsford
Salon Girardot et Ménard Ltée
170, rue Dufferin, à Granby
Samedi, 6 sept. 2 h. p.m.
Eglise St-Paul d'Abbotsford
Cimetière de St-Pie de Bagot

Mme Henri FOURNIER
279, rue St-Jacques, Granby
Salon Girardot et Ménard Ltée
223, rue Principale, Granby
jeudi, 4 sept. 10 h. a.m.
Eglise Notre-Dame
Cimetière de Bromont

M. Larry L. CLARK
Crawford, Texas
(anciennement de Cowansville)
Salon C.E. Wilson & Fils
104, rue Buzzle, Cowansville
Jeudi, 4 sept. 2 hres.
Eglise Emmanuel United Church
Cimetière Union, de Cowansville

M. Léonard N. PARE
St-Alphonse de Granby
Salon Girardot et Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby
Jeudi, 4 sept., à 3 hres
Eglise St-Joseph
Cimetière de la rue Dufferin

Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard
LTEE
Salons 223 Principale
Funéraires 170 Dufferin
Ambulances - Lits de malades
Bur.: 225 Principale, Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422

J.-A. Lesieur Enr.
Directeur de funérailles
Service d'ambulances
Salons funéraires modernes
255 Principale
411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré
Granby, P.Q. Tél: 372-3309

Il subira son procès le 19

COWANSVILLE-- Un citoyen de Jacques-Cartier, Maurice Southière, subira son enquête préliminaire vendredi, le 19 septembre, sous deux chefs d'accusations d'avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool et d'avoir tenté de corrompre un agent de la Sûreté du Québec, le 15 août 1969, dans le canton de Granby.

L'accusé a comparu devant le juge Guy Genest, qui siégeait à la cour des sessions de la paix au palais de justice de Cowansville. Southière a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité à ces deux accusations et le tribunal a fixé au 19 septembre la date de son enquête préliminaire.

REINE DU CAMPING-- Loin de faire mentir le vieux dicton selon lequel la valeur n'attend pas le nombre des années, Diane MacElligot, 10 ans, a surclassé 11 concurrentes de 9 à 18 ans pour se mériter le titre de "Reine du Camping", au terrain Haven Isle, à Bolton Sud.

Dernière soirée

Le public invité à visiter l'exposition d'astronomie

COWANSVILLE-- Toute la population de Cowansville est cordialement invitée à visiter la deuxième exposition annuelle du Club d'astronomie de Cowansville qui se tient présentement au Centre Culturel.

Ce soir est la dernière chance offerte à toutes les personnes intéressées de visiter cette formidable exposition qui est organisée par les jeunes membres du Club d'astronomie local. L'exposition est ouverte au public à partir de 6h.30 jusqu'à 9 heures, ce soir. Les gens peuvent admirer de saisissantes photos illustrant les différentes planètes et qui ont été prêtées au Club d'astronomie de Cowansville par la Société Radio-Canada à l'occasion de l'exposition. Il y a également projection de films traitant des astres.

L'entrée à cette exposition est libre et les responsables en profitent pour inviter le public qui sera sûrement enchanté par la présentation exceptionnelle des nombreuses photos accompagnées de la documentation qui s'y rapporte.

SAVIEZ-VOUS QUE?

SIMPSONS-SEARS

a un agent à Waterloo

BOUTIQUE de la COUTURIERE
Mme Maurice Morin, propriétaire
272, rue Foster Waterloo

Simpsons-Sears a des millions d'aubaines que vous trouverez dans le catalogue, et qui vous permettent de formidables économies et un vaste choix.

TELEPHONEZ
539-3030
ou passez nous voir à notre nouveau local

BOUTIQUE DE LA COUTURIERE
272, rue Foster Waterloo 539-3030
Satisfaction ou remboursement

MADAME

M. et Mme Daniel Bourdeau (Nicole Phaneuf), dont le mariage fut béni en l'église Notre-Dame de Granby. La mariée est la fille de M. et Mme Maurice Phaneuf, de Granby. Le marié est le fils de M. et Mme Claude Bourdeau, également de Granby. Les nouveaux époux habitent à Granby. (Photo Studio La Liberté)

M. et Mme Paul Gendreau (Linda Rudd), dont le mariage fut béni en l'église St-Vincent Ferrier d'Adamsville. La mariée est la fille de M. et Mme John Rudd, d'Adamsville. Le marié est le fils de M. et Mme Georges Gaudreau, également d'Adamsville. (Photo Studio Lavigne)

M. et Mme François Lacoste (Huguette Delorme), dont le mariage fut béni en l'église de Ste-Brigide. La mariée est la fille de M. et Mme Henri Delorme, de Ste-Brigide. Le marié est le fils de M. et Mme Valmore Lacoste, de Ste-Brigide. (Photo Studio La Liberté)

M. et Mme Guy Massé (Céline Phénix) dont le mariage fut béni en l'église St-Noel-Chabanel d'Iberville. La mariée est la fille de M. et Mme Paul-Emile Phénix, d'Iberville. Le marié est le fils de Mme Edgar Massé, de Windsor. (Photo Studio Guillet Enrg.)

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril

Concentrez vos efforts sur des projets réalisables, et débarassez-vous de travaux inutiles. Eliminez les gens incompetents autour de vous. Vous avez besoin de repos.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai

Ne négligez pas les possibilités lointaines d'une affaire intéressante. Orientez votre coeur dans une direction libre. Faites des projets d'avenir, mais soignez votre santé.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin

Vous pourrez négocier des affaires intéressantes. Exposez vos intentions franchement, vous y gagnerez. Ne vous fiez pas à des amitiés trop récentes. Détendez-vous.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet

Tenez-vous sur vos gardes, et maintenez votre position. Ne laissez de décision à des personnes qui veulent vous remplacer. Prenez part à la vie sociale. Dormez régulièrement.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août

Attention aux affaires financières avec des gens que vous ne connaissez pas assez. Une personne de l'autre sexe cherche à vous nuire. Ecoutez les conseils des médecins.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.

Vous pourrez prendre des initiatives sur le plan financier. N'admettez rien sans toutefois vérifier; les conseils d'amis intimes ne valent pas les opinions d'experts spécialisés. Reposez-vous davantage.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Mettez-vous en contact avec des gens compétents, et ne vous laissez influencer par une personne séduisante. Soyez très prudent en voyage, pas d'abus physiques.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Observez les évenements passés, et tirez des conclusions de vos experiences. Evitez les contacts avec personnes du sexe opposé. Vous avez besoin d'air pur.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 dec.

Vous pourrez réussir des investissements intéressants, si vous profitez de l'opportunité, avec sagesse. Ecartez les discussions familiales. Pas d'abus d'alcool.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Vous bénéficierez d'une occasion remarquable grâce à un service rendu déjà à un ami. Employez les membres de votre famille, sans abuser. Evitez le tabac.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.

N'agissez pas trop rapidement dans un projet qu'on vous propose, surtout s'il faut débourser sans avoir étudié l'affaire. Rapprochez-vous de votre famille. Attention aux abus d'exercices sportifs.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars

Utilisez votre imagination et entreprenez de nouvelles operations. Agissez toutefois avec sagesse et modération. Votre famille vous apprécie. Calmez votre tempérament, et prenez du repos.

Noces d'or de M. et Mme V. Durand, d'Acton Vale

ACTON VALE (DNC) - - M. et Mme Victor Durand (Yvonne Houle), d'Acton Vale, ont célébré leur 50e anniversaire de mariage au cours d'une réception qui s'est déroulée à l'école Labrecque, à Acton Vale, et où s'étaient regroupés plusieurs parents et amis des jubilaires.

M. et Mme Durand ont tout d'abord assisté à une messe au cours de laquelle ils ont renouvelé leurs promesses de mariage.

Après cette cérémonie, les jubilaires et leurs invités se sont retrouvés à l'école Labrecque. Une adresse, dédiée à M. et Mme Durand, a été lue par leur fille Mme Juliette Cloutier, alors que la petite bouquetière, Louise Gauvin, offrait une gerbe de fleurs à sa grand-mère. Pour couronner cette cérémonie, le petit page, Yves Cloutier, remettait une bourse bien garnie à M. Durand

M. et Mme Durand ont huit enfants: Mme Juliette Cloutier, Mme Pauline Guertin, Mme Erminie Bouret, Mme Réjeanne Marier, Mme Denise Gauvin, MM. Conrad, Marcel et Réal Durand.

Le suspense de la longueur mini ou maxi se continue

PARIS (PA)—La question de la longueur des jupes était à l'ordre du jour lors des récentes présentations de mode automne-hiver à Paris.

Qui l'emportera, mini ou maxi? Le suspense continue. La plupart des couturiers ont fait voir des robes dont lourlet touche la cheville, et même descendant jusqu'au sol. D'autres modèles s'arrêtent à six pouces en haut de genou ou encore couvrent le mollet.

La maison Christian Dior a proposé une série de modèles maxi devant un groupe d'invités silencieux, lesquels ensuite, en retrouvant leur bonne humeur, devaient applaudir les mannequins en mini-robes.

Pour se familiariser avec la silhouette en longueur, ou propose des vêtements allongés, comme les tuniques, chasubles, chandails, de même que les jupes, costumes et manteaux.

La nouvelle silhouette comporte aussi une ampleur circulaire pour de nombreux modèles préconisés dans certaines maisons haute couture, en particulier chez Venet.

Par ailleurs, les expéditions spatiales et le débarquement sur la lune influencent le milieu de la mode.

Pierre Cardin

Pierre Cardin, qui a toujours été fasciné par le cosmos, dit "qu'on ne peut imaginer les femmes vêtues comme elles l'ont été jusqu'à présent".

"Nous entrons dans une époque lunaire, et tout devient différent. Nous devons trouver de nouvelles formules en regard d'une nouvelle dimension," a-t-il commenté.

Mais pour l'instant, Cardin offre encore une superbe collection à l'intention des terriennes dont le prochain voyage à la Lune n'est pas pour demain.

André Courrèges, qui avait lancé la formule constructive, veut maintenant libérer la femme avec un minimum de vêtement.

Plusieurs créateurs de la mode parisienne s'attachent toujours à l'élégance traditionnelle et au charme féminin.

Un cours de couture sera dispensé à St-Césaire, dès le 17

ST-CESAIRE (DNC) - - Des cours de tricot auront lieu très prochainement à St-Césaire; ils sont organisés par le cercle des Fermières de l'endroit et débuteront mercredi le 17 septembre, et ce pendant cinq semaines consécutives.

C'est à la cafétéria de l'école St-Vincent, à St-Césaire, de 7 à 9 heures p.m. et de 9 à 11 heures, que Mme Thérèse Fournier, et son assistante, Mme Clément Lessard, donneront les cours.

Toutes les personnes intéressées pourront communiquer avec Mme Honoré Roireau, présidente du cercle des Fermières ou avec Mme Adrien Hamel, conseillère, ou encore avec la secrétaire, Mme Guy Courtemanche.

Les Filles d'Isabelle de Cowansville auront une réunion ce soir

COWANSVILLE - - Les Filles d'Isabelle du cercle St-Léon de Cowansville reprend ses activités régulières par une assemblée qui se tiendra jeudi le 4 septembre, à 7.30 heures p.m.

Cette assemblée qui se déroulera à la salle colombienne, comportera plusieurs items, entre autres, un défilé de mode en perspective.

Mme Denise Zukrowsky, régente du cercle, invite tous les membres.

Prompt rétablissement

STE-MARIE (DNC) - Meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Robert Paquette, hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, et à M. Eddie Carlin, séjournant présentement au Sherbrooke Hospital.

BUREAU DE DIRECTION-- Voici les membres du bureau de direction du cercle A.F.E.A.S. de la paroisse Notre-Dame de Granby. Assises nous reconnaissons, de gauche à droite: Mme Rita Choinière, vice-présidente, Mme Aline Leduc, présidente, Mme Germaine Leduc, conseillère. Debout, dans le même ordre: Mme Monique Beauregard, secrétaire, Mme Marc Leduc, conseillère, et Mme Monique Bélanger, trésorière. N'apparaît pas sur la photo, Mme Gisèle Robichaud, conseillère. Lors de la reprise des activités, les membres ont formé les différents comités. On retrouve, à l'éducation, Mmes Thérèse Choinière et Elisabeth Raymond, aux arts ménagers, Mmes Germaine Leduc et Ginette Chabot, et à la publicité, Mme Gertrude Boisseau. A cette réunion, les membres ont offert à Mme Monique Bélanger, ex-présidente, un souvenir en remerciement des services rendus. (Photo Jean-Paul Matton)

La première exposition de l'AFEAS à Sainte-Hélène

STE HELENE - DE - BAGOT (DNC) - - La première exposition de l'A.F.E.A.S. s'est révélée un succès complet à Ste-Hélène-de-Bagot. Plus de 180 pièces, présentées par une trentaine de membres, ont suscité l'admiration des visiteurs.

Mlle Huguette Lavallée, conseillère en gestion ménagère, était juge des pièces d'arts domestiques, dont la couture, le tricot, l'art culinaire, et les conserves, tandis que M. Edmour Morin, jardinier de St-Liboire, avait la responsabilité des plantes, des fleurs et des légumes.

Sur la liste suivante figurent les noms des participantes qui ont remporté des prix en argent offerts par le cercle local de l'AFEAS.

Classe régulière - - Blouse de faintaisie: 1er prix, Mme Germain Petit. Bérêt avec foulard: 1er prix, Mme Roland Déry; 2e prix, Mme Réal Déry. Pantoufles crochetées pour homme: 1er prix, Mme Cyprien Poitras. Cadeau à une amie: 1er prix, Mme Alphonse Lapierre. Ensemble sport pour dame ou jeune fille: 1er prix, Mme Fernando Déry; 2e prix: Mme Germain Petit.

Section no 1 -- Couvre-lit, courte-pointe: 1er prix, Mme Gonzague Dubé; 2e prix, Mme Léo Roy; 3e prix, Mme Armand Belval. Tapis tricoté au crochet, 1er prix, Mme Henri-Paul Savoie; 2e prix, Mme Cyprien Poitras. Tablier cordonnier: 1er prix, Mme Ludovic Lapalme, 2e prix, Mme Léo Raymond, Tablier fantaisie: 1er prix, Mme Ludovic Lapalme, 2e prix, Mme Guy Bédard; 3e prix Mme Albert Lapalme. Chemise à col droit ou roulé pour adolescent: 1er prix, Mme Roger Messier. Robe de toilette: 1er prix, Mme Ludovic Lapalme. Taies d'oreillers brodées: 1er prix, Mme Ludovic Lapalme; 2e prix, Mme Guy Bédard; 3e prix, Mme Léo Raymond . Poignées de fantaisie: 1er prix, Mme Ludovic Lapalme; 2e prix, Mme Conrad Raymond. 3e prix, Mme Alphonse Lapierre. Coussin de fantaisie: 1er prix, Mme Léo Roy; 2e prix, Mme René Fournier; 3e prix, Mme Jean-Louis Belval. Trousse à épingles: 1er prix, Mlle Monique Lapierre. Jumper pour fillettes: 1 er prix Mme Léo Roy. Pantoufles tricotées: 1er prix, Mme Conrad Raymond; 2e prix, Mme Laurent-Paul Fafard; 3e prix, Mme Armand Belval.

Section no 2 -- Sucre à la crème: 1er prix, Mme Cyprien Poitras, 2e prix, Mme Emilien Lépine; 3e prix, Mme Laurent-Paul Fafard, Fudge: 1er prix, Mlle Monique Lapierre; 2e prix: Mme Cyprien Poitras, 3e prix, Mme Armand Belval. Beignes: 1er prix, Mme Rosaire Lépine, 2e prix, Mme Adrien Picard, 3e prix, Mme Emilien Lépine, Biscuits à la mélasse: 1er prix, Mme Emilien Lépine. Pain: 1er prix, Mme Rosaire Lépine; 2e prix, Mme Emilien Lépine. Tarte aux pommes: 1er prix, Mme Emilien Lépine. Gâteau-éponge: 1er prix Mme Charles-Emile Fafard. Petits gâteaux décorés: 1er prix, Mme Laurent-Paul Fafard; 2e prix, Mme Emilien Lépine.

Section no 3 -- Plante verte de maison: 1er prix, Mme Raoul Poitras; 2e prix, Mme Emilien Dufault, 3e prix, Mme Arthur Raymond, Plante fleurie de maison: 1er prix, Mme Emilien Dufault, 2e prix, Mme Guy Bédard; 3e prix, Mme Ludovic Lapalme, 3 glaieuls variés: 1er prix, Mme Doris Forget, 2e prix, Mme Emilien Dufault 3e prix, Mme Raoul Poitras, 6 St-Joseph: 1er prix, Mme Emilien Dufault; 2e prix, Mme Emilien Lépine; 3e prix, Mme Raoul Poitras. Bouquets de fleurs des champs: 1er prix, Mme Raoul Poitras, 2e prix, Mme Emilien Dufault; 3e prix, Mme Armand Belval. 6 quenouilles: 1er prix, Mme Gonzague Dubé; 2e prix, Mme Emilien Dufault; 3e prix, Mme Raoul Poitras. Bouquets de fleurs de jardin: 1er prix, Mme Emilien Dufault; 2e prix, Mme Camille Roy; 3e prix, Mme Raoul Poitras.

Section no 4 -- 1er Prix, Mme Armand Belval, 2e prix, Mme Adrien Picard; 3e prix, Mme Jean-Louis Belval. 3 betteraves: 1er prix, Mme Adrien Picard; 2e prix, Mme Armand Belval; 3e prix, Mme Gonzague Dubé. 3 oignons jaunes: 1er prix, Mme Emilien Lépine; 2e prix, Mme Armand Belval, 3e prix, Mme Jean-Louis Belval. 3 blés-d'Inde: 1er prix, Mme Jean-Louis Belval; 2e prix, Mme Conrad Raymond; 3e prix, Mme Gonzague Dubé. 3 pommes de terre: 1er prix, Mme Emilien Dufault; 2e prix, Mme Adrien Picard; 3e prix, Mme Raoul Poitras. Choux: 2e prix, Mme Armand Belval. 2 concombres: 1er prix: Mme Conrad Raymond; 2e prix, Mme Armand Belval; 3e prix, Mme Raoul Poitras. Courges: 1er prix, Mme Laurent-Paul Fafard; 2e prix, Mme Léo Raymond; 3e prix, Mme Roger Messier. 4 tomates vertes: 1er prix, Mme Raoul Poitras, 2e prix, Mme Emilien Dufault; 3e prix, Mme Armand Belval. Tomates rouges: 1er prix, Mme Emilien Dufault; 2e prix, Mme Raoul Poitras. 12 fèves jaunes: 1er prix: Mme Emilien Lépine; 2e prix, Mme Armand Belval; 3e prix, Mme Adrien Picard. 1 bouquet de persil: 2e prix, Mme Roger Messier. 1 chopine de groseilles: 1er prix, Mme Armand Belval. 3 pommes: 1er prix, Mme Léo Raymond; 2e prix, Mme Armand Belval. Collection de légumes: 2e prix, Mme Roger Messier.

Section no 5 -- Catsup rouge: 1er prix, Mme Emilien Lépine, Cornichons: 1er prix: Mme Gonzague Dubé; 2e prix, Mme Armand Belval ; 3e prix, Mme Emilien Lépine. Marinades: 1er prix, Mme Emilien Lépine; 2e prix, Mme Ludovic Lapalme; 3e prix, Mme Guy Bédard; Relish: 1er prix, Mme Camille Roy; 2e prix, Mme Emilien Lépine. Betteraves: 1er prix, Mme Gonzague Dubé; 2e prix, Mme Camille Roy; 3e prix, Mme Emilien Lépine. Confiture de fraises: 1er prix, Mme Gonzague Dubé; 2e prix, Mme Emilien Dufault; 3e prix, Mlle Monique Lapierre. Confiture de framboise: 1er prix, Mme Alphonse Lapierre; 2e prix, Mme Raoul Poitras. Gelée de pommes: 1er prix, Mme Alphonse Lapierre; 2e prix, Mme Cyprien Poitras. Haricots à la moutarde: 1er prix, Mme Laurent-Paul Fafard; 2e prix, Mme Ludovic Lapalme. Jus de tomates: 1er prix, Mme Armand Belval.

Les visiteurs de cette exposition ont pu jouer au bingo pendant toute la durée des expertises. On a ensuite procédé à un tirage moitié-moitié où le sort favorisa Mme Isidore Rajotte, de Ste-Hélène.

La direction de l'A.F.E.A.S. remercie les participantes et les visiteurs qui ont encouragé le Cercle.

Naissances

Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la région.

ROXTON-FALLS (DNC) - - M. et Mme André Cabana (Claudette Lussier) sont les parents d'une fillé née à l'Hôpital Général de Shefford et baptisée en l'église St-Jean-Baptiste de Roxton-Falls, sous les prénoms de Marie, Patricia, Guylaine. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Alfred Morin (Jeanne d'Arc Cabana) oncle et tante de l'enfant, de St-Valérien.

ST-DAMASE (DNC) - - M. et Mme Rosaire McDuff (Rita Bibeau) sont les parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Marthe, Chantal. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Jean-Guy McDuff (Marthe Despots), de St-Hyacinthe, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Marcel Darsigny (Rita Jodoin) sont les parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Denis, Stéphane. Le parrain et la marraine sont M. et Mme Denis Mercier (Monique Darsigny) de Ste-Madeleine, oncle et tante de l'enfant.

Mme Denise GAUCHER LIMOGES sera la commentatrice lors de la présentation du défilé de mode automne-hiver que présenteront les Variétés Canadiennes, mercredi, le 17 septembre prochain, en l'auditorium du Centre Notre-Dame de Saint-Hyacinthe.

FLEURS
POUR
. NAISSANCE . MARIAGE
. HOPITAL . RECEPTIONS
. MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL.:
378-1191

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

La vogue est à la TAPISSERIE
Nous vous offrons un choix illimité de:
. PAPIER TENTURE
. VINYLE
. PLOMB
. LIEGE
. VELOURS
etc...
Dans une gamme complète de PRIX

Le Centre de Peinture Ltée.
Geo. H. DUMAS
Peinture - Tapisserie
317-a rue Racine Granby 378-5474

ANNONCES CLASSEES

RECUES JUSQU'A 5.PM LA VEILLE DE PUBLICATION

Granby: 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS de nos Annonces classées

UNE INSERTION (maximum 25 mots)	$1.25
TROIS INSERTIONS	3.50
MOTS Supplémentaires	.05
SIX INSERTIONS	6.00
CARACTERE GRAS	.30
LIGNE AGATHE	.13
1 POUCE x 1 COLONNE	1.82
1 POUCE (1 MOIS) (cartes d'affaires)	35.00
LOCATION DE CASIER	.40
AVIS DE NON RESPONSABILITE (3 insertions)	6.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. ligne agathe	.20
AVIS DE DECES — REMERCIEMENTS	4.00

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont espacées sur 2 colonnes, avec cadre, au tarif régulier de $3.64 du pouce. Le cadre est gratuit ainsi que le service de casiers, si désiré.

En tout temps vous pouvez obtenir six insertions pour le prix de cinq.

Règlements

Les erreurs sont promptement rectifiées; elle doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée pratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre
Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél. 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte
& Associés
COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
Y. Brodeur, C.A.
(65735)

Pierre Girardot
NOTAIRE
221, rue Principale, suite 1
Tél. 372-2211 — Granby
(65624)

Southière & Southière
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
EDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TEL. 372-3805 - 372-6022
(60748)

Dr Pierre BONIN
MEDECIN-VETERINAIRE
409 DENISON Ouest
tél. 378-7712
GRANBY, P.Q.
(60474)

Humour non classé !

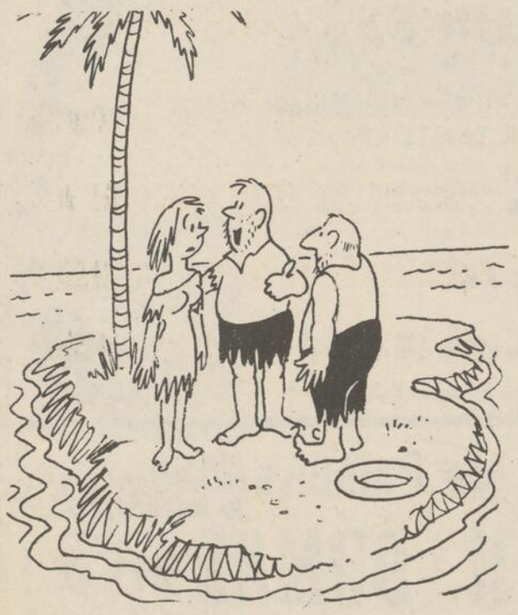

"Et maintenant je vous présente mon copain . . ."

GRANBY

4 Propriétés à vendre

PROPRIETE COMMERCIALE située à 888 Principale, Granby, comprenant 3 grands locaux commerciaux, logis 6½ pièces et app. Multiplex. Revenu: $8,640. Comptant: $10,000. Balance à discuter.

S'adresser immédiatement à :
IMMEUBLES GOULET INC.
Tél. 526-5013, Montréal
(63844)

PROPRIETE en brique avec 1 local pour commerce et un logement de 6 pièces, 2 garages. Tél. 378-8571. (66766)

7 Commerces à vendre

AIMERIEZ-VOUS AVOIR UN COMMERCE BIEN A VOUS ?
Pour moins de $2,800, avec tout l'équipement de bureau compris, dactylo, bureaux avec lampes etc. Pour informations, tél. 378-4869. (66692)

RESTAURANT genre cantine, très bien situé, au centre de la ville. Bon chiffre d'affaires. Cause de vente: santé. Pour informations, tél. 372-2740 entre 1.00 hre et 5.00 hres p.m. ou s'adresser à 2 St-Joseph. (66077)

A VENDRE: Plage — Restaurant — Chalets, cabines et terrain de camping, situé au lac Brome, Bondville, excellent chiffre d'affaires. Bonnes conditions de vente. S'adresser à M. Georges Ménard, St-Pie. Tél. 772-2644. (66709)

13b) Garages demandés

Désirerais LOUER GARAGE en bon état, propre, pour entreposer du matériel. S'adresser à C.P. 203, Granby. Tél. 378-1633. (66552)

15 Locaux demandés

UNE PODIATRICE (Chiropodist) recherche un petit bureau dans endroit central dans Granby. S'adresser tél. 263-3663, Cowansville, P.Q. (66708)

17 Terrains à vendre

Nombre LIMITE de BEAUX TERRAINS à 3 milles de Granby. Sur chemin de Roxton, 80 pi. x 167 pi. Cadastrés et frais de notaire inclus. Pour $290. Pour rendez-vous, écrire à C.P. 52, St-Jean. (66473)

GRANDS TERRAINS à vendre au projet "VUE DE LA MONTAGNE", situé chemin St-Paul, conditions faciles. S'adresser: tél. 378-7389. (66746)

TERRAIN au lac Crystal, 102 x 100, à vendre ou à échanger pour bon tracteur avec chargeuse sur le devant. Serait intéressé à acheter voiture sur pneus à 4 roues. Tél. 378-7103. (66753)

20 Terres ou fermes à vendre

A Ste-Sophie de Levrard
TERRE avec CAMP D'ETE, construction de 4 ans, terrain 1 mille de long x 300 pi. de large. Boisé, arbres fruitiers, Pic de sable, voisin de Plage Paris, Rang 6. Aubaine. Prix à discuter. Tél. 363-0178, Ville LaSalle le soir ou 295-2528, Dunham, les fins de semaine. (66553)

TERRE à VENDRE à St-Paul d'Abbotsford, 43 arpents, 12 en culture, pas de bâtiments. S'adresser à 86 Rang Papineau, St-Paul d'Abbotsford. (66662)

23 Logements à louer

LOGIS 4 app., dans un bas, très moderne, très propre, service d'un puits artésien. Pas de taxe d'eau. Situé à Roxton Pond. Libre pour le milieu de septembre. Tél. 372-2173 ou s'adresser à 229 Dufferin. (66688)

LOGIS 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, etc. Situé à 63-65 Denison. Logis 4 pièces, meublé ou non, situé à 21 Principale. S'adresser à L. HARVEY ou GRANBY IMPORT, 21 Principale. Tél. 372-1000 ou 372-1010 ou 378-6297. Libres immédiatement. (66684)

LOGIS 4½ pièces, très moderne, chauffé, eau chaude, installation laveuse-sécheuse, situé à 599 rue Crémazie. Grande cour en terrasse, avec stationnement avec prise de courant pour hiver. Adultes seulement. Tél. 378-3590. (66710)

LOGIS de 4 pièces, ménage fait à neuf, situé chemin Martin. S'adresser à Irwin & Lacoste, Chemin St-Paul. Tél. 378-8801. (66763)

LOGIS 3 APP. Tél. après 5.00 hres 378-1898. (66762)

24 Logements demandés

On DEMANDE un LOGEMENT de 5 pièces et plus. Adultes seulement. Installation pour laveuse et sécheuse de préférence. Tél. 372-7827 ou 372-6671, local 32. (66677)

LOGIS DEMANDE. Louerait bungalow à Granby, 6 pièces et plus. Grande terrasse fermée. Professionnel, 2 enfants, excellentes références. Tél. Beloeil 467-0675 ou aprés 5.00 hres 378-6519. (66747)

25 Appartements à louer

Appartements meublés
Télévision (de couleur si désirée), chauffés, dans centre-ville, 1½ — 2½ — 3½ pièces, à partir de $10.00. S'adresser: tél. 372-4121. (64997)

APPARTEMENT 3 pièces, meublé, eau chaude fournie, libre immédiatement, situé à 170 Principale. Tél. 378-3083. (66704)

A LOUER
APPARTEMENT de 3½ pièces, meublé, chauffé, très moderne, vaste et bien aéré, situé près du centre-ville (145 St-Hubert, no 12). Service de buanderie. Antenne de TV gratuite. Libre immédiatement. S'adresser à 91 Beacon. Tél. 372-6147. (66750)

APPARTEMENT 2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, chambre de bain et entrée privée. Situé à 167B rue Paré. Tél. 378-2656. (66543)

APP. 2½ pièces, meublé, chauffe, poêle, frigidaire, électricité et taxes payées, pour fins de semaine. Autre 2½ app., mêmes conditions pour semaine prochaine. Tél. 378-4935. (66735)

APP. 2½ pièces, chauffé, éclairé, dans un bas, endroit tranquille, neuf. S'adresser: tél. 378-8898. (66720)

27 Chambres à louer

A LOUER: Chambres meublées, cuisine avec réfrigérateur, salon avec T.V., cabinet de toilette. Prix avantageux pour chambres communiquantes pour 2 ou 3 messieurs sérieux, professeurs ou étudiants. Stationnement. Table de ping-pong, ambiance agréable, entrée privée. Tél. 378-5448. 317 Denison ouest. Visites aprés 5 hres p.m. (66741)

30 Chambres et pensions à louer

Prendrais en CHAMBRE et PENSION 2 jeunes hommes qui feraient leur cours au Centre d'Apprentissage, situé à 5 minutes de marche. Maison confortable, à prix raisonnable. Tél. 378-8710. (66315)

CHAMBRE à LOUER avec ou sans pension, pour deux personnes, endroit résidentiel. Idéal pour professeur ou étudiant. Près du Mont Sacré-Coeur et l'école St-Bernard, et transport inclus pour Ecole Secondaire Sacré-Coeur. S'adresser à 87 rue Vittle. Tél. 372-5129. (66703)

CHAMBRE et PENSION, idéal pour un étudiant fréquentant l'école d'Arts et Métiers ou Centre d'Apprentissage. Bon chez-soi. Pour informations, s'adresser à Mme Ross.

Tél. 378-6414
(66580)

CHAMBRE avec ou sans PENSION, endroit très résidentiel et tranquille, idéal pour professeur. S'adresser: tél. 372-1633. (66595)

CHAMBRE et PENSION pour demoiselle, dans le centre de la ville, bon chez-soi. Pour tous renseignements, veuillez composer tél. 372-6284. (66506)

CHAMBRE A LOUER avec ou sans pension pour deux personnes, endroit résidentiel. Idéal pour professeur ou étudiant. Près du Mont Sacré-Coeur et l'école St-Bernard. S'adresser à 87 rue Vittle. Tél. 372-7373. (66472)

CHAMBRE et PENSION pour homme, professeur, étudiant ou journalier, accès à la télévision et au téléphone, 7 jours par semaine. Stationnement privé. Près de l'école Mont Sacré-Coeur, de l'école St-Bernard, à 10 minutes de marche de l'école Sacré-Coeur, rue Lansdowne, place tranquille, bonne nourriture. S'adresser à Mme Irène Brodeur, 26 rue St-Michel. Tél. 372-7257. (66574)

PENSIONS pour HOMMES. Tél. 372-6256. (66728)

CHAMBRES et PENSIONS pour hommes. S'adresser à tél. 378-5734. (66724)

53a) Instruments aratoires

TRACTEUR "John Deere" 420, 1957, sur chenilles, en bon état, laisserais aller à bon prix. S'adresser: tél. 372-3522 aprés 6.00 p.m. (66696)

53b) Instruments de musique

AMPLIFICATEUR "Bogen", 1 an d'usure. Pour inf. tél. 372-7344. (66715)

79 Modistes, Couturières

COUTURIERE avec expérience ferait ALTERATIONS de tout genre pour robes, manteaux. Accomodation à domicile. Pour informations, tél. 378-1887, 81 rue Hébert. (66776)

96 A vendre ou à échanger

A VENDRE ou à ECHANGER maison en brique, 2 logements de 5 pièces et 2 garages. Très moderne, située sur la rue Guy. S'adresser par tél. à 378-8571. (66765)

98 Divers

OUVERTURE
vendredi le 5 septembre
Magasin d'aliments naturels
"A LA SOURCE"
220 St-Charles sud, coin Cowie,
Granby — Tél. 378-1700
(66687)

Une personne désire VOYAGER de Granby à Cowansville. Le matin vers 8.00 hres a.m. du lundi au vendredi inclusivement. Appelez 372-4333. (66749)

98 Divers

MAINTENANT OUVERT
Quincaillerie REGENT
(Régent Couture, prop.)
401 Boul. Boivin, Granby,
TEL. 378-4896
Nous sommes prêts à vous servir
BIENVENUE
(66530)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE : ménage neuf au complet. Aussi très bonne fournaise. S'adresser à 31A rue St-Joseph. Tél. 372-2851. (66691)

MENAGE COMPLET usagé à vendre, comprenant réfrigérateur, ensemble de cuisine etc. Tél. 372-7721. (66682)

LITS SIMPLES 30 po. de largeur, bureaux droits avec tiroirs se transformant en tables de travail, chaises berçantes pliantes, 1 T.V. noir et blanc à $25.00. Pour informations, tél. 372-2816. (66676)

PROJECTEUR équipé au complet, à très bas prix, ainsi que manteau de fourrure avec chapeau de fourrure (mouton de Perse), en très bonne condition. S'adresser à 146 Victoria. Tél. 372-1605 aprés 6:00 p.m. (66683)

A VENDRE: bois de construction, 2 x 6, bois franc, planches de bois franc, planches d'épinette, 2 x 4 épinette, bois sortant de la scie. Séché à l'abri. Tél. 372-7243. (66678)

A VENDRE
1 POELE et 1 REFRIGERATEUR, marque Frigidaire, très propre et en parfaite condition, à très bon marché. Cause: départ. Pour informations, s'adresser à 378-2244 le jour aprés 5.00 hrs à 372-2247. (66726)

DIVAN-LIT à VENDRE avec fauteuil, couchette de bébé, 54 po., fournaise annexe (blanche). Tél. 372-4864. (66767)

110 Femmes demandées

On DEMANDE SERVEUSE d'HOTEL. (waitress) pour travail à Bromont. Tél. 534-2442. (66758)

110a) Filles demandées

On demande JEUNE FILLE pour la garde de 2 enfants et l'entretien de 4 pièces. Pour informations, tél. 536-3391, aux heures des repas. (66751)

110b) Femmes, filles demandées

FILLES ou FEMMES demandées pour travail de nuit. S'adresser à la MAISON DE CONVALESCENCE DE VENISE, Venise en Québec. Tél. 244-5212. (66675)

OPERATRICES
de machines à coudre de manufacture, avec expérience, demandées pour travail à Granby.
S'adresser à :
MORRIS ATLAS
489, Boul. Boivin
(66722)

111 Hommes demandés

A TEMPS PLEIN-PARTIEL
HOMMES avec auto pour travail sérieux, $100. ou plus par semaine.
Ecrire à C.P. 581, Sherbrooke.
(66661)

MECANICIEN
DEMANDE, avec expérience sur mécanique générale, pour travail à Marieville. S'adresser tél. 589-7787, Marieville ou 658-5333, Montréal. (66679)

112 On demande

FEMME demande OUVRAGE à son domicile. Signalez: tél. 379-5503. (66757)

118 Services de bonnes

On DEMANDE jeune fille âgée de 20 ans et plus pour travail dans maison privée et la garde de 2 enfants. Du lundi au vendredi. Communiquez à 378-5325. (66521)

JEUNES FILLES 18 ans et plus ou femmes demandées pour la garde d'un enfant allant à la maternelle et pour les travaux de la maison. Adressez-vous à 576 rue Mercier. Tél. 378-5604. (66713)

On DEMANDE une BONNE, de préférence jeune fille, pour ouvrage général de maison. Fins de semaine libres et bonnes conditions de travail.

TEL. 372-4677
(66756)

120 Cours privés

COURS DE PIANO
Les cours de piano commenceront LUNDI le 8 SEPTEMBRE au COUVENT DE LA PRESENTATION DE MARIE, 232 rue Principale, Granby. (66745)

125 Autos, camions à vendre

FORD FAIRLANE
Cobra Jet
1969, moteur 428 po. cu., transmission 4 vitesses au plancher, pleine garantie de la compagnie. S'adresser à 373, rue Cartier. Tél. 372-1457. (66476)

PONTIAC 1960, automatique, $125. Tél. 378-5762. (66761)

A QUI LA CHANCE ?
COMET de luxe 1966, V8, automatique, radio, grosse transmission, à l'état de neuf, 34,000 milles garanti. Intérieur et extérieur turquoise. Un seul propriétaire. Pour informations, s'adresser à 527 Duvernay. Tél. 378-1147. (66759)

125 Autos, camions à vendre

- CHEVROLET Super Sport, convertible, 1965.
- ACADIAN 1968.
- VOLKSWAGEN de luxe, 1968.
- RENAULT 8, 1968.
- RENAULT 8, 1967.
- RENAULT 10, 1966.
- RENAULT 8, automatique, 1966.

Toutes les voitures sont en parfait état.
S'adresser au
GARAGE MONTPLAISANT Enr.
Propriétaire :
CHARLES ROLLIN
Chemin Waterloo-Granby
Tél. 372-3730
(66603)

PONTIAC 1962, Parisienne, 2 portes, hardtop, automatique. Tél. 372-4364. (66631)

PONTIAC 1965, servo-freins, servo-direction, toit vinyl, en bonne condition. Quelques meubles de ménage à vendre. Cause : départ. S'adresser à 466 Winchester. Tél. 378-1805. (66705)

IZUSU Bellet 1969. S'adresser à 86 Robinson Nord. Tél. 378-6767. (66685)

DODGE hardtop 1968, 2 portes, Dart 270, V8, automatique, très propre, seulement 5,800 milles, radio, pneus blancs. Garantie de 50,000 milles. S'adresser à 403 Fréchette. Tél. 378-5507. (66672)

PONTIAC Parisienne 1961, convertible, automatique, pneus neufs. Pour informations, s'adresser: tél. 378-6274 après 5.00 p.m. ou tél. 378-8808. (66723)

VOLKSWAGEN 1962, radio, en bonne condition. A sacrifier à $195. S'adresser à 339 Bérard. Tél. 378-5753. (66748)

M.G.B. 1967, convertible, en très bonne condition, bas millage, bien propre, prix à discuter. Pour informations, s'adresser: tél. 378-8973. (66744)

GALAXIE 500, 1962, hardtop, pneus neufs, un seul propriétaire. Tél. 378-4202. (66694)

FORD FAIRLANE
Cobra Jet
1969, moteur 428 po. cu., transmission 4 vitesses au plancher, pleine garantie de la compagnie. S'adresser à
373 rue Cartier, Granby,
Tél. 372-1457
(66737)

AUTOS USAGEES

PONTIAC 1965, Station-Wagon, V-8 automatique, 6 passagers, servo-freins, servo-direction, radio.

PLYMOUTH 1967, Fury II, 4 portes, Sedan, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, radio.

MERCURY 1966, Montclair, 4 portes, Sedan, V-8 automatique, servo-freins, servo-direction, radio, très propre.

MERCURY 1963, Monterey, 4 portes, sedan V-8, automatique, servo-freins, servo-direction, radio.

Garage
ALBERT PONTBRIAND
256 rue PHANEUF
ST-PIE DE BAGOT.

Pour Granby, signalez :
372-3482
(64505)

NE CHERCHEZ PLUS
MAISON de deux logis de 5 pièces, située rue St-André, brique, garage, système de chauffage à l'eau chaude dans chaque logis.

Magnifique SPLIT-LEVEL 6 pièces, brique, garage, zone résidentielle. Faut vendre. Cause: départ.

BUNGALOW situé rue Denison ouest, 5 pièces, près de l'église et écoles.

BUNGALOW situé 12 rue Payne, 6 pièces, garage. Libre de suite.

BUNGALOW situé rue Cartier, 4 chambres à coucher, sous-sol fini. Libre dans le moment.

MAISON de quatre logis, brique, système de chauffage électrique dans chaque logis, un logis libre pour l'acheteur.

BUNGALOW situé à 352 Reynolds, terrain de 130 x 85, construction brique.

BUNGALOW situé 339 rue Foch, 5 pièces. Faut vendre. Cause: départ.

BUNGALOW situé 319 rue Fréchette, 5 pièces, brique. Libre en vendant.

TERRAIN situé à 3 milles de Granby, 400 x 100. Prix: $1000.00.

P. CLERMONT, c.c.s.
Courtier en immeubles
178 Cartier — Tél. 372-7866
(66590)

131 Bicycles, motocyclettes

MOTOCYCLETTE Jawa, 350 c.c., 1967, en parfaite condition, vendrais à bon marché ou échangerais pour plus petit. Cause de vente: Déménagement. S'adresser à 98 St-Charles Sud. Tél. 378-5932. (66697)

141 Animaux

7 beaux PETITS CHIENS à vendre. S'adresser à 532 boul. Boivin. Tél. 378-4520. (66752)

142 Maisons à vendre

MAISON neuve de 5 app. située dans quartier résidentiel, libre immédiatement, un puits artésien. Bonnes conditions de vente. Tél. 378-2510. (63992)

BUNGALOW de 5½ pièces, construit en 1964, système de chauffage électrique, près de deux écoles. S'adresser: tél. 372-4364. (66630)

MAISON 3 LOGIS dont un de 6 pièces, un 3½ pièces, et un 2½ pièces, meublé, avec grand terrain, situé à 124 de la rue Clarence. Pour informations, téléphonez à 378-7431 aprés 4.00 p.m. (66555)

LES ANNONCES CLASSEES FONT TOUT LE TRAVAIL POUR VOUS

142 Maisons à vendre

BUNGALOW neuf en brique, de 5½ pièces, avec garage et grande fenêtre. Petite porte à l'extérieur au sous-sol pour bureau ou salle de jeu, patio, chauffage à l'huile, etc. Prix: $2,500. comptant. Balance $115. par mois, 20 ans. Pour informations, s'adresser à 430 Papineau. Tél. 378-8947. (66380)

MAISON neuve prête à être occupée. Située à la Terrasse Bellevue, chemin Roxton, près des limites de Granby. Site exceptionnel et paisible. Magnifique vue de la campagne, 5½ pièces, abri d'auto. Bonnes conditions. Pour informations, tél. 372-5896 le jour et tél. 372-3296 le soir. Aussi très beau choix de TERRAINS prêts à bâtir, à vendre à des conditions très avantageuses. Pas de comptant, pas d'intérêt, pas de taxe. (66768)

142a) Maisons à louer

A LOUER: Maison seule avec garage, sur grand terrain en parterre, 3½ pièces, eau chaude, eau froide, avec grand solarium vitré, située à Roxton Pond, chemin du Lac. Hiver-été, meublée ou non. Pour informations, tél. 378-4484. (66656)

143 Demande à acheter

ACHETERAIS
rebuts de
Fer - Fonte - Métal
Les meilleurs prix payés. S'adresser à CHARLES BELAND, Ste-Cécile de Milton. Tél. 378-1082. (60514)

144 Argent à prêter

$1,000. à $100,000.
en 1ère ou 2e hypothèque
Résidentiel
Commercial — Industriel
(10 années d'expérience)
Taux courant : service de 5 jours, si tout est selon les normes.

Immeubles Inter-City
COURTIER
GUY GALLANT, agent
TEL. 534-2616 bureau
378-7218 résidence
(66031)

145 Débentures

ACHAT — VENTE
ECHANGE
Obligations Municipales, Scolaires, Hôpitaux, Gouvernements, Fonds Mutuels
CREDIT QUEBEC Inc.
Courtiers en Valeurs
200 rue St-Jacques
Montréal, P.Q.
Consultez nos représentants :
GRANBY :
Jean-Luc DUNN
Guy RABOUIN
308 York, Granby
TEL. 378-4586
378-9991
Rendement - Sécurité - Service
Nouvelle Emission :
MUNICIPALITE D'ASCOT NORD
Rendement 8½ %
Echéance 10 ans.
(62465)

148 Gardiennes d'enfants

DAME AVEC EXPERIENCE garderait 1 à 2 enfants à domicile. S'adresser à 309 St-Hubert. Tél. 378-1893. (66701)

JEUNE FILLE, étudiante, garderait les soirs sur semaine.
S'adresser :
tél. 378-8906
après 4:00 p.m. (66671)

GARDERAIT ENFANTS de 1 an à 6 ans du lundi au vendredi. Tél. 378-6836. (66689)

GARDERAIS ENFANTS chez-moi. Grande salle de jeux organisés. S'adresser à tél. 378-6920. (66769)

GARDERAIS ENFANT de 3 mois à 6 ans à mon domicile. Scooter Vespa GS, 1966, en très bonne condition. Prix raisonnable. Tél. 378-4363. (66738)

ST-CESAIRE

24 Logements demandés

On demande
UN LOGIS
de 5 à 6 pièces, dans un bas, avec entrée 220 volts. S'adresser: tél. 536-3222, St-Césaire. Les mardis et mercredis soirs et jeudi toute la journée et les autres jours à Granby.

Tél. 378-9023.
(66643)

27 Chambres à louer

CHAMBRES et APPARTEMENTS à LOUER. App. 2 pièces meublé. S'adresser à 2100 rue Union, St-Césaire. Tél. 536-2236. (66652)

142 Maisons à vendre

Maison 2 logis
de 4½ pièces, située à 1396 Vimy, avec installation laveuse-sécheuse, très bien située. Très bas prix de vente: $7,000. Conditions faciles de paiement. Peu de comptant exigé. Pour informations, s'adresser à 1599 St-André, St-Césaire. Tél. 536-2969 aprés 6.00 p.m. (65884)

ST-HYACINTHE

142 Maisons à vendre

BUNGALOW à vendre, en brique, 32 x 40, sous-sol fini. Terrain 60 x 125, avec abri pour auto. Pour informations, tél. 774-7235. (66702)

COWANSVILLE

21 Entrepôts

A LOUER: ENTREPOT, superficie environ 3,000 pi. Pour informations, tél. 263-1511 ou 263-1487 aprés 3.00 hres. Demandez Régînald. (66700)

23 Logements à louer

LOGIS 4 APP. Pour informations tél. 263-1265. (66772)

25 Appartements à louer

Appartement meublé
MAISON SEULE avec un sous-sol et un grand terrain, 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, $28. par semaine. Pour informations, tél. à 263-2392. (66582)

2½ APP. à LOUER, chauffés, éclairés. S'adresser à 332 Ottawa, Cowansville. Tél. 263-3954. (66729)

30 Chambres et pensions à louer

PRENDRAIS 2 HOMMES en pension. Bon chez-soi.

Tél. 263-4048
(66673)

142 Maisons à vendre

MAISON comprenant 3 chambres à coucher, cuisinette, salon, située à la Plage DION, Adamsville. Tél. 263-3044. (66727)

SAINT-JEAN

7 Commerces à vendre

A VENDRE: CANTINE à patates frites avec équipement complet. En très bonne condition. Prix très avantageux. S'adresser à Gaston Poulin, Ste-Brigide, co. d'Iberville, route 40. Tél. 347-2721. (66739)

125 Autos, camions à vendre

AUTO de marque Mercury, Cyclone GT, 1967, en excellente condition. Pour informations, tél. 244-3720. (66539)

WATERLOO

20 Terres ou fermes à vendre

FERME 30 acres, maison 9 pièces, chauffage central, grange, étable, 1 mille du village. S'adresser au Maitre de Poste, Roxton Falls, Qué. (66599)

148 Gardiennes d'enfants

GARDERAIS ENFANTS à la journée ou à la semaine. Pour informations ,appelez 539-0678, Waterloo. (66648)

FARNHAM

14 Locaux à louer

LOCAL à LOUER, 21 x 24, idéal pour tout genre de commerce, situé dans le centre de la ville. Tél. 293-5169. (66771)

98a) A vendre - Divers

REFRIGERATEUR de marque "Frigidaire", 14 pi. cu., laveuse-sécheuse de marque "Inglis". Condition de neuf. Tél. 293-5186. (66674)

SILO en bois à VENDRE, 12 x 24, en bonne condition. Tél. 293-6583. (66770)

118 Services de bonnes

On DEMANDE DAME, pas moins de 25 ans, pouvant faire la cuisine. Salaire à discuter. Tél. 293-4822. (66736)

125 Autos, camions à vendre

CHEVROLET 1967, Byscane sedan, 2 portes, en parfaite condition. Aubaine. Tél. 293-6979. (66524)

FIREBIRD, modèle 400, 1967, moteur 400 pi. cu., transmission 4 vitesses, en très bonne condition. Prix très avantageux. Si intéressé, appelez 296-4337. (66389)

Toute personne désirant faire leur cours de coiffure...

C'est le dernier cours en 1969, si vous avez votre 9e année scolaire.

Nouvelle LOI — pour 1970 sera obligatoire la 11e année et le cours sera de 10 mois comme les écoles scolaires.

Inscrivez-vous immédiatement
à 16a, rue Centre
ECOLE DE COIFFURE PAULA ENRG.
TEL. 372-5471
(66616)

Nous demandons UN HOMME
avec expérience pour faire étude du travail (du temps). Appelez 378-4634 pour entrevue. (66640)

Ecole de musique
Mme Archambault est heureuse de vous faire part que cette année, en plus du piano il y aura l'enseignement du violon selon les méthodes japonaises (SUZUKI), pour les jeunes de 4 ans à 77 ans.

Veuillez vous inscrire immédiatement car les places sont limitées.

Les cours débuteront dès septembre.

Tél. 293-5031, Farnham
(66193)

ENCAN
CHEZ
Mme PHILIPPE BACHAND
301, rue Dufferin,
GRANBY, (Shefford)
jeudi soir, 4 septembre
1969 — à 6.30 hres p.m.

SERA VENDU : un très beau ménage très propre de 6 appartements : frigidaire "Bélanger" dernier modèle, 2 portes, 6 mois d'usure, automatique; Fane électrique (Hotte) allant au-dessus du poêle; très beau set de cuisine, teinte foncée avec 6 chaises; set de salon; divan-lit en matériel et cuirette; tables et lampes de salon; télévision; 2 sets de chambre à coucher avec matelas neufs; 10 bureaux assortis, très propres; chaises droites et berçantes; pupitre avec 3 tiroirs chaque côté; gros humidificateur, neuf; valises; machine à coudre électrique; cendriers; fer à repasser; jouets; plusieurs belles couvertures; ustensiles; beaucoup de vaisselle; chaudrons; gauffrier; malaxeur; série de boites à pain; horloge électrique; beaucoup d'équipement de camping, comme : fanal à gaz; chaufferette; poêle Coleman; sacs de couchage, etc.; outils de jardin et d'ouvrier, etc.

Cause d'encan : Décès.

C'est un encan à ne pas manquer.

Si vous désirez faire encan, adressez-vous à :

JEAN-GUY GELINEAU
Encanteur licencié
BROMONT (West Shefford)
Tél. 534-2414
(66591)

ENCAN
HENRI LAVIOLETTE
CHEZ
Quartier Auger, à 2 milles du village de
ROXTON FALLS
samedi le 6 septembre
1969 — à 1 heure précise

SERONT VENDUS: 20 têtes d'animaux dont: 16 vaches à lait croisées, claires de test fédéral. Le quota sera donné avec les vaches; Boeuf de 1½ ans Holstein; 3 taures de 1½ an; Frigidaire à lait; 12 bidons de 8 gallons; 10 tonnes de foin; Trayeuse Chore-Boy, 2 chaudières; Tondeuse à animaux; Sleigh double; Fourche à foin.

MACHINERIE: Tracteur Ford 800 avec brock en avant; Semoir à disques combiné; Chargeur à foin; Faucheuse; Charrue à deux raies; Charrue simple; 2 râteaux dont l'un est un râteau-fileur; 2 herses à ressorts; Epandeur d'engrais; Sarcleur; Chaudron de fer; Chariot à fumier.

Partie du ménage de la maison.

Un gros stock de hangar.

CAUSE: Manque de main-d'oeuvre.

La terre est à vendre.

Pour informations, s'adresser à l'encanteur.

RODRIGUE DEMERS
Encanteur licencié
Roxton Falls — Tél. 548-2215
ROXTON FALLS
(66716)

ENCAN
POUR
JOSEPH LAVOIE
R.R. No 1 (à l'extrémité Nord du lac d'Argent)
EASTMAN
samedi le 6 septembre
1969 — à 1 heure précise

SERA VENDU: 1 bonne jument de traie pesant environ 1600 lbs; 33 bonnes vaches toutes claires au test fédéral.

Ce troupeau comprend 27 Holstein, 3 Jersey et 3 Ayrshire devant mettre bas au printemps. • Ceci est un bon troupeau d'animaux laitiers.

MACHINERIE: Un tracteur diesel McCormick-International No. B-250 avec att. 3 pts; Charrue McCormick avec att. 3 pts; Moulin à faucher McCormick de 7 pds avec att. 3 pts; Herse à roulettes (24), modèle trainant; Voiture à 4 roues; Epandeur à fumier Oliver d'une capacité de 90 minots (seulement 3 ans d'usure); Pompe à eau de marque Warner Electric; Remorque McCormick à tracteur; Sleigh; Herse à chevaux; Attelage à chevaux; Chargeur à foin; Râteau; Montant à foin; Fourches; Pelles, et petits outils de toutes sortes.

EQUIPEMENT LAITIER : Une trayeuse Surge avec moteur, gros compresseur, tuyauterie de 1 pce de dia. pour 34 vaches et 5 chaudières suspendues (seulement 2 ans d'usure); Refroidisseur à lait de marque Crino d'une capacité de 8 bidons avec porte sur le côté (seulement 3 ans d'usure); Chaudières à lait; 24 bidons à lait, et une foule d'autres articles trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: Abandon de la culture.

CONDITIONS: Comptant ou prêt de banque.

Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

DENIS P. DUNN
Encanteur bilingue licencié
R.R. No 2, Bromont
Tél. 534-2609
(66719)

ANNONCES CLASSEES

Granby 372-5433 • Cowansville: 263-2988 • Farnham: 293-5155 • St-Jean: 347-7596 • St-Hyacinthe: 773-2516

Cartes d'affaires

Pour vos travaux de Stucco de tout genre
Imitation de pierre, Réparation de cimnet,
Tuile céramique, Finition solage
MAISONS EN STUCCO
• ESTIME GRATUIT • OUVRAGE DE QUALITE
Lido MENEGHETTI
380 Racine — Tél. 378-5361 — Granby
(65697)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ère, 2ième, 3ième hypothèques
S'adresser à :
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237, rue Principale
Granby Tél. 372-3377
(64075)

• EXCAVATION
Service de location
• BELIER MECANIQUE
Vente de
• TERRE A PARTERRE
• SABLE ET GRAVIER
Satisfaction assurée
JEAN-PAUL AUCLAIR
St-Cécile de Milton
Tél. 378-1212
(62689)

NETTOYAGE
Meubles, Tapis, etc.
VENTE — POSE
Tapis, Draperies, etc.
Décoration intérieure
Décoratrice diplômée
Grand choix des toutes dernières nouveautés
Horner Cleaning
32, Lansdowne, Granby
Tél.: 372-5907
(64002)

ARGENT A PRETER
• Résidentiel
• Commercial
• Industriel
Premières hypothèques
Deuxièmes hypothèques
Me J.-P. MATTON
notaire,
Tél. 378-4112
(63913)

PAVAGE SEROC INC.
C.P. 38 — Bromont
• COURS
• PARKING
etc.
Estimés gratuits.
Pour de meilleurs prix
appelez 534-2556
entre 7.00 a.m. et 6.00 p.m.
(66384)

Cuisinière, Réfrigérateur, Laveuse de vaisselle, Laveuse, Sécheuse, Congélateur, etc.
SERVICE REPARATION
• PRIX MODIQUE
• OUVRAGE GARANTI
Service Granbien
515 Principale, Granby
Tél.: 378-1818
(66254)

Pour vous :
une eau saine, fraîche,
de meilleur goût.
PUITS ARTESIEN
Nous pouvons creuser votre puits en
UNE JOURNEE
OES DRILLING
KNOWLTON — TEL.: 243-6454

SOULAGEZ VOS PIEDS

en consultant un spécialiste pour vos chaussures orthopédiques et médicales.
Confection de supports d'arches !
GERARD POTVIN
spécialiste
(20 années d'expérience)
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades, affaisés, démarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques.

Pour une meilleure hygiène et confort des pieds, venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tél. 372-5292
(59810)

CHIROPRATICIEN
MARCEL LEDUC D.C.
— A GRANBY —
561 Principale
LUNDI et VENDREDI
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
1:30 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
MERCREDI
2:00 p.m. à 5:30 p.m.
Tél. 378-9023
— A ST-CESAIRE —
1337 Notre-Dame
MARDI et JEUDI
10:00 a.m. à 12:00 p.m.
2:00 p.m. à 5:30 p.m.
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
MERCREDI SOIR
7:00 p.m. à 9:00 p.m.
Tél. 536-3222

ELIMINATION DEFINITIVE DE VOS POILS SUPERFLUS

PAR ELECTROLYSE et ONDES COURTES
Clinique LE GYNECEE
240 Montcalm, Granby
Eliette Beaudoin - De Muri
— Electrologiste diplômée 9 ans d'expérience à votre service.
— Satisfaction garantie.
Pour appointement :
TEL. 372-4334
(66050)

NETTOYAGE
de Tapis, Divans
Lavage de plafonds, murs, intérieurs d'autos, etc.
"Simoniz"

SIMONIZ-AUTO : $6.95
SILICONE : $9.95
$15.00
JEAN-GUY GEVRY
555 Cowie
Tél.: 378-6973
(66014)

ENCAN
CHEZ
ARMAND OUIMET
5ème Rang, VALCOURT,
comté Shefford
samedi le 6 septembre
1969 — à 1 heure précise

SERA VENDU : 10 vaches à lait croisées toutes claires de test fédéral. 2 truies cochonnant sous peu. 1 cheval de 1,200 livres.

MACHINERIE : 1 herse à roulettes 12/12/12 trainante; 2 sleighs fines; 1 charrue 2 raies Ford; 1 herse à finir 2 panneaux; 1 herse à ressorts 2 panneaux; 20 bidons à lait; 1,000 pieds de planches; 40 morceaux de bois de 16 et 20 pieds de long; 1 suisse; 1 set d'attelage double; 1 attelage fine; 1 bac à eau d'érable 4/12.

Le ménage de maison comprenant : 1 machine à laver; 1 mobilier de salon; 1 mobilier de chambre à coucher; 1 réfrigérateur International; 1 T.V. R.C.A.; 1 radio Admiral; chaises; chaises droites. Beaucoup de lingerie et d'**antiquités.**

CONDITIONS : COMPTANT.

JEAN - GUY CHAMPIGNY
Encanteur licencié
Roxton Falls — Tél. 548-5733
Co. Shefford
(66624)

ENCAN
mercredi le 10 septembre
1969, à 1 heure de l'après-midi
CHEZ
Mme NARCISSE BRODEUR
260 rue Principale
Village de ST-DAMASE,
Comté de St-Hyacinthe

DETAILS: Excellent troupeau de vaches Holstein — Bon rouront de ferme — 28 vaches à lait, dont 5 vêlant à l'automne, 1 boeuf de 2 ans, 5 taures de 1 an, 3 génisses du printemps.

ROULANT DE FERME: Tracteur Oliver 550 diesel, charrue 3 versants, roulettes Cockshutt 12 x 14, semoir Cockchutt combiné, herse 2 pns, sarcleur à betteraves, cultivateur Deaborn, faucheuse Oliver 7 pds, fileur Oliver no 2, presse à foin Oliver 60 T, à corde, batterie électrique, épandeur Oliver 90 m., vis à grain, monte-balles Malco, 24 pds, chariot à grain et ensilage, distributeur neuf Evenflo pour ensilage, hache-légumes, lieuse Oliver 7 pds, charrue à rigoles, crible, voiture de 18 pds, 670 x 15, frigidaire à lait, 12 bidons, Trayeuse, 2 chaudières, brouette, 60 chassis à couche, chassis de maison, harnais, tondeuse à animaux, 31 bidons, bassin à vaches et flotte, pompe à l'eau, bouleverseur, foin, paille, carcans à vaches, échelle d'extension. Articles du hangar.

CAUSE D'ENCAN: La terre est vendue.

CONDITIONS: Argent comptant
Pour informations, s'adresser à
A.E. ST-LAURENT
Encanteur licencié
de St-Simon de Bagot 798-2158.
MME NARCISSE BRODEUR
797-3854
(66594)

ENCAN
DE SUCCESSION
CHEZ
Mme JOSEPH DUPUIS
375 Grande Caroline
ROUGEMONT
samedi le 6 septembre
1969, à midi précises

SERA VENDU: un beau ménage complet, 9 appartements, presque neuf, il y a un poêle neuf à 4 ronds, laveuse et sécheuse, une télévision Motorola 24" en couleur, un set de cuisine, 2 beaux sets de chambre nouveau modèle, un lazy-boy, une laveuse à vaisselle Inglis, vaisselle, verrerie, ustensiles électriques, le tout en parfaite condition et très propre. Articles de hangar et du jardin. Chaises de parterre etc...

Pour plus d'informations, s'adresser sur les lieux ou à
GERARD NORMANDIN
Encanteur licencié
Pour: Bagot - Brome - Shefford
Rouville - St-Hyacinthe.
Iberville - Missisquoi - Napierville
St-Paul d'Abbotsford
Tél.: 379-5529
(66587)

MUNICIPALITE DE BETHANIE
Comté Shefford
DEMANDE DE SOUMISSIONS
CHEMINS D'HIVER

Des soumissions sont demandées par la Municipalité de Béthanie pour l'ouverture des chemins d'hiver dans la Paroisse. Les conditions exigées sont les suivantes :

1—Poser et enlever les clôtures à neige;
2—Le soumissionnaire devra fournir le sable nécessaire et faire le sablage lui-même et le chemin devra être ouvert en tout temps;
3—Entretien de tous les chemins de la Paroisse, soit environ 22.09 milles;
4—Le soumissionnaire pourra soumissionner pour 1 an et avec préférence de renouvellement, s'il donne satisfaction;
5—L'équipement devra être détaillé dans la soumission;
6—Les soumissions devront être présentées avant 8.00 heures p.m. à la table du conseil à la session spéciale qui aura lieu mardi le 16 septembre 1969, à 8.00 heures p.m., à la salle de l'école-Centrale, où a lieu nos assemblées régulières;
7—Le soumissionnaire devra fournir la preuve d'une assurance-responsabilité des chemins d'hiver;
8—La Corporation ne s'engage à prendre ni la plus haute ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.

EMERY LAMBERT,
secrétaire-trésorier.
(66773)

Commencez dès maintenant !
Gagnez beaucoup d'argent en offrant les cadeaux de Noël Avon.
Nous vous enseignons la vente.
Ecrivez à : A. C. FYEN, C.P. 112, Montréal 154, P.Q.
(65461)

APPEL D'OFFRES Numéro PF-103
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HONORE-MERCIER
Siège social : 69, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean, Québec
Ecole POLYVALENTE de Farnham
SERVICE DE L'EQUIPEMENT

Demande de soumissions pour l'achat d'équipement pour l'AUDIO-VISUEL

La Commission Scolaire Régionale HONORE-MERCIER recevra jusqu'à quatorze heures (2h.00 p.m., heure avancée de l'Est), jeudi le 18 septembre 1969, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de :

EQUIPEMENT AUDIO-VISUEL (téléviseur, radio, projecteurs, diapositives, écrans, tourne-disques, magnétophones, etc.)

(Dossier 2-60/L1)

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le "Bordereau de soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale, et y joindra un bon de garantie ou un chèque certifié équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission. Ce chèque visé sera fait à l'ordre de "La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier" et tiré sur une Banque canadienne ou une Caisse populaire Desjardins. La soumission sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier.

Les soumissions seront expédiées sous pli recommandé ou remises de main à main au Directeur des Services de l'Equipement de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier. Il appartiendra au soumissionnaire que sa soumission arrive à temps.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges et autres documents à compter de 9h.00, vendredi le 5 septembre 1969, auprès du Directeur des Services de l'Equipement de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, Monsieur Richard Tessier, ingénieur, au 69, boulevard Saint-Joseph à Saint-Jean.

Un dépôt de dix dollars ($10.00) sera exigible pour obtenir ledit cahier. Ce dépôt sera remis uniquement à ceux qui présenteront des soumissions au moment de l'ouverture desdites soumissions.

L'ouverture des soumissions aura lieu au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, 69, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean-P. Qué., à quatorze heures trente (2h.30 p.m., heure avancée de l'Est), jeudi le 18 septembre 1969.

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes : elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GUY DUBE,
Secrétaire-trésorier,
Administrateur général.
(66718)

CARRIERES-PROFESSIONS EMPLOIS

REPRESENTANT
pour industries, hôpitaux, institutions

Vendeur bilingue de 30 à 40 ans. Expérience essentielle, automobile fournie si nécessaire.
Applications confidentielles.

Envoyez votre curriculum vitae à :
6601 Georges Pichet,
Montréal 450, Qué.
(66670)

FEMME DEMANDEE
MANUFACTURE LOCALE

requiert les services d'une dame bilingue avec expérience de préférence entre 22 et 35 ans. Etre bonne en calcul, et avoir de l'expérience dans la facturation ou la paie ou les statistiques sera préférable.

Bon salaire et conditons de travail agréables.

TEL. 372-5826 pour rendez-vous.
(66698)

A&W
possède
OUVERTURES IMMEDIATES
EMPLOIS PERMANENTS
— Hôtesses d'autos
— Travail de cuisine
— Caissière (Front Room)

Pour Hommes, Femmes ou Jeunes Filles, de 18 à 30 ans:
- Emplois intéressants
- Bon salaire : $1.00 l'heure en débutant
- Travail régulier.

Qualités exigées : grandeurs 5'2" minimum
Bonne santé
Sérieuse — Honnête — Stable
DISPONIBLES les fins de semaines

S'adresser en personne, à :
777 PRINCIPALE, GRANBY, TEL. 378-1214
le jour de 1:00 à 2:00; le soir de 8:30 à 10:30
(66560)

Classes : ENFANTS — ADULTES
- DICTION
- EXPRESSION ORALE
- ART DRAMATIQUE

FRANCE ARBOUR, Conservatoire LaSalle
Les Cours débutent le 6 septembre.
Pour prospectus, signalez 372-3991.
(66668)

SPECIAUX DE FIN DE SAISON

TENTES-REMORQUES
DEMONSTRATEURS
Spécial de Location d'automne pour Chasseurs, etc.
- Une de marque "Rembec", 6 places.
- Une de marque "Kraron", 8 places.
- Une de marque "Plage-Made", toute équipée.
- 4 places, à partir de $275.

LE CAMPEUR MODERNE
coin du chemin de Milton — chemin St-Paul
Ouvert de 9.00 hres a.m. à 8.00 hres p.m.
TEL. 378-4443
(66639)

APPEL D'OFFRES
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE HONORE-MERCIER
69, Boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean, Québec
SOUMISSIONS
HUILE A CHAUFFAGE

La Commission Scolaire Régionale HONORE-MERCIER recevra jusqu'à 14 heures (heure avancée de l'est), (2h.00 p.m.), jeudi le 11 septembre 1969, des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture de :

ENVIRON 150,000 GALLONS D'HUILE No 2
ENVIRON 70,000 GALLONS D'HUILE No 6

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le "Bordereau de Soumission" préparé à cette fin par la Commission Scolaire Régionale et expédiée dans l'enveloppe fournie par la Régionale Honoré-Mercier.

Les soumissionnaires pourront se procurer les formules de soumission et autres documents auprès du Directeur des Services de l'Equipement, M. Richard Tessier, ingénieur, à compter de 9h.00 a.m., jeudi le 4 septembre 1969.

L'ouverture des soumissions aura lieu au Centre Administratif de la Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier, 69, boulevard Saint-Joseph, Saint-Jean, le 11 septembre 1969, à 2h.00 p.m.

La Commission Scolaire Régionale Honoré-Mercier ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes : elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

GUY DUBE,
Secrétaire-trésorier,
Administrateur général.
(66717)

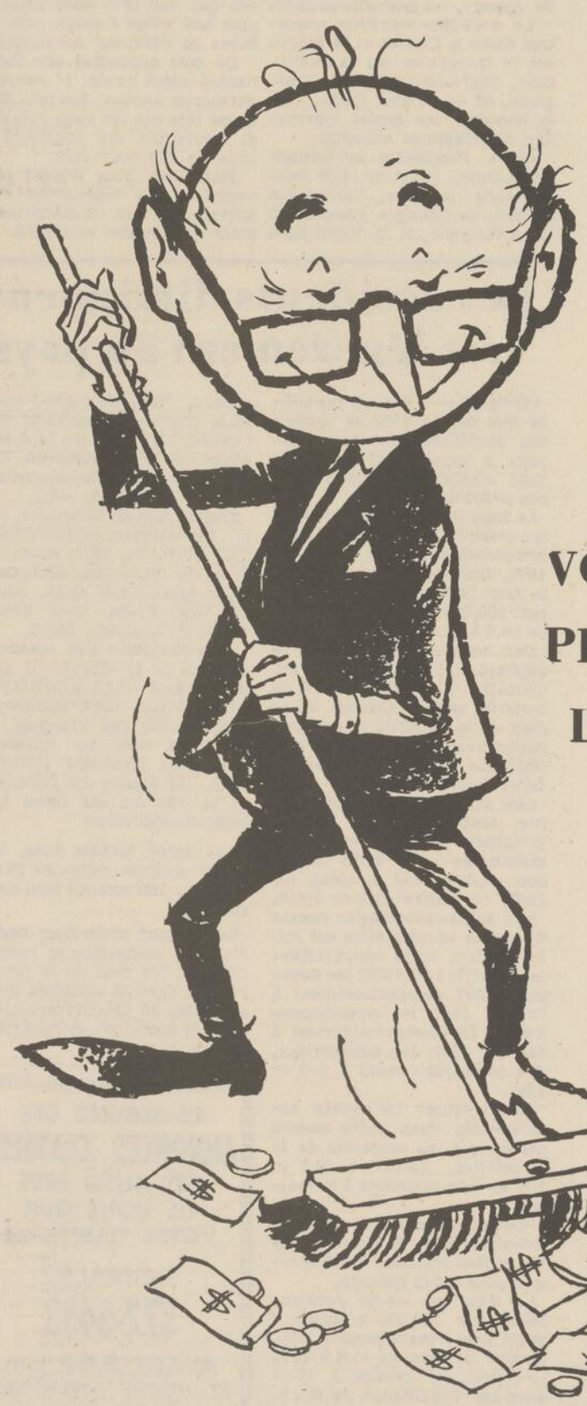

NETTOYEZ VOTRE GRENIER ET SOUS-SOL !
CES ARTICLES QUE VOUS N'UTILIZEZ PLUS PEUVENT DEVENIR DE L'ARGENT COMPTANT
IL SUFFIT DE LES ANNONCER
AFIN DE LES FAIRE CONNAITRE AUX PROSPECTS ET PERSONNES INTERESSEES
PAR DU SECONDE MAIN ECONOMIQUE
LES ANNONCES CLASSEES DE
La Voix de l'Est

Qui est Ho Chi Minh?

Par l'Agence France-Presse

Ho Chi Minh est né, probablement le 19 mai 1890 à Kim Lien dans le Vietnam central d'un père ascendance mandarine et d'une mère d'origine paysanne.

Son père, modeste fonctionnaire, sera démis de ses fonctions pour activités anti - françaises.

Dès l'enfance, Ho Chi Minh, alors Nguyen Van Thanh, participe comme messager aux activités d'une organisation anticoloniale.

Il reçoit l'éducation traditionnelle sino - vietnamienne, étudiant notamment le confucianisme, le bouddhisme et le christianisme.

Elève au lycée de Hué, il ne peut mener ses études secondaires à terme en raison de ses activités anticolonialistes et devient répétiteur.

L'été 1912, il s'embarque à destination de Londres pour échapper aux autorités. On trouve ensuite sa trace aux Etats - Unis, à Harlem et à Boston. On le retrouve à Paris en 1918: il suit les cours de l'université, prend contact avec les milieux marxistes français et se convainc alors, semble-t-il que la voie de l'indépendance de la patrie passe par celle du socialisme.

En 1919, il adhère au parti socialiste et l'année suivante fait partie des dissidents qui vont fonder, après le congrès de Tours, le parti communiste français.

En 1922, il assiste en tant que délégué français à un congrès international des paysans à Moscou, où il fait la connaissance de Lénine, Trotsky et Staline.

Peu orthodoxe

Au cinquième congrès communiste international, il se départit quelque peu de l'orthodoxie en affirmant que les pays colonisés sont virtuellement plus aptes à l'action révolutionnaire que leurs métropoles industrialisées Il reste jusqu'en 1925 à Moscou où il reçoit une formation marxiste approfondie, on dit même qu'il reçut alors la citoyenneté soviétique, puis part pour Canton où il devient l'un des adjoints de Borodine le conseiller soviétique de Tchiang Kai-chek, alors chef du Kuomintang. Il poursuit à l'occasion son action nationaliste proprement vietnamienne.

De retour à Moscou en 1927 après la rupture entre Tchiang et les communistes. Ho Chi Minh aurait alors repris au sein du Komintern la responsabilité qu'il avait déjà assumée de la propagande et de l'agitation en Extrême-Orient et en Inde. On le retrouve en Thailande, où, comme leader du parti des travailleurs du Vietnam, il prépare une insurrection en Indochine. Des émeutes au Tonkin en 1931 entraînent, l'interdiction du Lao Dong, et Ho Chi Minh se rend à Hong-Kong.

Connu jusqu'alors, et notamment par la police française sous le nom de Nguyen Ai Quoc (l'ami du peuple) c'est là qu'il devient Ho Chi Minh, "Celui qui a reçu la lumière".

Durant la seconde guerre mondiale, il organise au Yunnan, dans la Chine méridionale, avec l'aide du futur Nguyen Vo Giap la Ligue pour l'indépendance du Vietnam, en abrégé Viet Minh, qui se donne pour tâche de lutter également contre les occupants français et contre les envahisseurs japonais.

Et pour mettre l'accent sur l'unité nécessaire des vietnamiens, il dissout le parti communiste du Vietnam. A la capitulation du Japon, il proclame la République populaire du Vietnam (2 septembre 1945) dont il est élu président. Cependant la France, prête à reconnaître l'autonomie du Vietnam, entend maintenir le pays dans l'union française. Pour éclaircir les problèmes qui se posent dès lors, Ho Chi Minh négocie un "modus vivendi" à Fontainebleau en 1946.

La guerre

Mais aucun accord réel ne s'établit entre Français et nationalistes vietnamiens et après le bombardement de Haiphong en décembre, Ho Chi Minh appelle ses compatriotes à la lutte pour "chasser les colonialistes français et sauver la patrie".

La lutte avec la France prend fin avec les accords de Genève de juillet 1954, qui divisent le Vietnam en deux zones mais prévoient des élections dans un délai de deux ans pour décider de l'avenir de l'ensemble du pays.

Ho Chi Minh est alors à la fois président de la République démocratique du Nord-Vietnam et président du Conseil.

En 1955, il abandonne la direction du gouvernement à M. Pham Van Dong mais garde la présidence de la République et demeure le leader du Front national unifié. Une réforme agraire hâtive provoque en novembre 1956 une révolte paysanne dont Ho Chi Minh rejette la responsabilité sur le secrétaire général du parti qu'il démet de ses fonctions et remplace.

En 1960, une nouvelle constitution est adoptée, qui met plus que celle de 1946 l'accent sur les principes communistes et donne au président de la République des pouvoirs plus étendus. Entre temps, au Sud - Vietnam est né le vietcong.

Ho Chi Minh justifie l'aide officieuse que lui apporte le Nord en arguant de la violation des accords de Genève qui prévoyaient des élections dans un délai de deux ans.

Et lorsque les Américains décident de bombarder Hanoi et Haiphong, il engage le pays à "combattre jusqu'à la victoire même si la guerre doit durer vingt ans".

Vie privée

De sa vie privée, on sait peu de choses: "Un vieil homme comme moi tient à ses petits mystères", souligne-t-il en 1962 devant un journaliste américain. La rumeur lui a attribué une épouse et une fille, mais il a démenti....

On sait cependant que l'homme vit modestement dans la résidence d'été de l'ancien gouvernement général français, vêtu simplement de la tunique à la mode chez les révolutionnaires d'Extrême - Orient et chaussé des célèbres sandales dont il a doté toute l'armée nord-vietnamienne. Tout au plus le connait-on comme un gourmet et un amateur de cigarettes anglaises et américaines. Homme d'action, homme politique, il parle et écrit un certain nombre de langues tant européennes qu'asiatiques et comme Mao, il est poète à ses heures.

MASQUES PROTECTEURS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL- Non. Il ne s'agit pas d'un cambrioleur masqué, mais d'un ouvrier du bâtiment qui se protège ainsi contre les poussières qui émanent de la bétonneuse. Il porte ce masque en plus des lunettes protectrices. Son patron a mis à sa disposition tout ce qui peut lui être utile pour prévenir les maladies professionnelles et les accidents de travail. Jusqu'à présent, les employeurs étaient les seuls responsables de la sécurité de leurs salariés. Le Bundestag a récemment voté une loi relative à la prévention des accidents de travail provoqués par les machines. Ces nouvelles dispositions législatives sont destinées à compléter les mesures de protection généralement prises dans toutes les entreprises pour préserver la santé des travailleurs qui ne sauraient être assez nombreuses dans l'état actuel de la technique.

A l'hôpital pour avoir voulu cesser de fumer

GREAT YARMOUTH , Angleterre (Reuter) - Un jeune homme s'est retrouvé à l'hôpital pour avoir voulu héroïquement cesser de fumer.

David Lindo, 20 ans et Peter Madgett, 19 ans, avaient choisi une méthode radicale pour perdre l'habitude de la cigarette. Ils ont entrepris de gagner la Hollande, par la Mer du Nord, à bord d'une chaloupe à rames, en n'emportant avec eux aucune cigarette.

Ainsi, pensaient-ils, ils arriveraient en Hollande huit jours plus tard, complètement transformés et débarrassés du vice de la cigarette.

Leur équipée cependant ne devait durer que huit heures, au bout desquelles ils lancèrent des fusées d'alerte pour se faire remorquer jusqu'à la rive par un canot de sauvetage. David a été aussitôt hospitalisé. "Il a terriblement souffert du mal de mer, a raconté ensuite Peter. Nous regrettons de nous être lancés dans cette aventure".

Nouvelles brèves

Selon le ministère canadien de la Santé, l'eau tiède constitue le meilleur bain de bouche.

Déjà en l'an 1134, un écrivain danois parlait de pâtinage sur glace.

L'Etat du Vatican, avec ses 1,000 habitants, forme le plus petit pays indépendant.

M. Bruno Comeau décédé à 54 ans

OTTAWA (PC) — M. Bruno Comeau, assistant spécial de M. Marcel Ouimet, vice-président de Radio-Canada en charge des réseaux français, est décédé à l'hôpital, mercredi, à l'âge de 54 ans, à la suite d'une brève maladie.

Ancien directeur des nouvelles des réseaux français de Radio-Canada, M. Comeau avait été, pendant quelques années, attaché au quotidien de langue française d'Ottawa. Le Droit.

Révolution de la biologie

MADISON, Wis. PA— Les savants sont sur le point de révolutionner la biologie. Des recherches actuellement en voie au Wisconsin's Institute for Enzyme Research, sous la direction du Dr Hat Gobind Khorana, originaire de Raipur, en Inde, seraient de nature à permettre, à longue échéance, aux savants de "manipuler la biologie" d'un système vivant.

Le service de la publicité de

La Voix de l'Est

DIVISION ANNONCE CLASSEE
RECHERCHE

UNE JEUNE FILLE

parlant et écrivant bien le français
avec connaissance de l'anglais
et dactylo

Travail intéressant - Semaine de 5 jours

Pour rendez-vous appeler

372-5433

M. Claude Daigneault - Poste 69

Dix mille visiteurs attendus dans une petite île française

Par DAVE BUTLER

ST-PIERRE, France (PC) — On attend plus de 10,000 touristes dans l'île française de St-Pierre, au large de Terre-Neuve, cet été, ce qui représente une augmentation importante sur le total de plus de 6,500 l'an dernier.

Cette hausse résulterait d'une meilleure publicité à l'étranger, de la bonne réputation acquise par l'île l'an dernier et de meilleurs moyens de transport.

On a compté 6,637 touristes dans l'île l'an dernier, au regard de 4,102 l'année précédente, ces chiffres ne tenant compte que des gens qui sont venus en vacances.

On ne compte pas les milliers de gens qui s'y arrêtent durant une croisière à bord de paquebots comme le navire de ligne russe Alexandre-Pouchkine, qui a laissé débarquer 600 personnes un après-midi l'été dernier.

On n'inclut pas non plus dans les statistiques les voyageurs de commerce et autres visiteurs pour affaires.

On estime à quelque $100 par personne ce que vaut l'industrie touristique à St-Pierre, ce qui voudrait dire cette année un apport de $800,000 à l'économie.

Albert Pen, président du Conseil général de St-Pierre, considère comme "incontestable signe de prospérité", la valeur économique de tous les biens et services produits par l'administration annuellement.

Masse monétaire

En 1968, ce total — masse monétaire — a été de 1,310,000,000 francs ($5,458,333), au regard de 1,096,000,000 francs ($4,566,666) en 1967.

Selon M. Pen, tout contribue à indiquer que St-Pierre se dépassera, économiquement, cette année.

Malgré une diminution du nombre de vols de et vers l'aéroport de St-Pierre en 1968, un porte-parole affirme qu'on a enregistré une forte hausse du nombre de passagers venus par appareils plus gros.

On a enregistré 1,295 arrivées et départs d'avions l'an dernier, au regard de 1,342 l'année précédente, mais 8,116 passagers sont montés à bord des avions ou en sont descendus, au regard de 5,872 en 1967.

Les lignes aériennes suivantes desservent actuellement St-Pierre régulièrement: Eastern Provincial Airways, Air Transit Limited, Air St - Pierre et Air Gaspé. La plupart des passagers arrivent à St-Pierre venant de Sydney, en Nouvelle-Ecosse.

Le seul lien maritime important entre le Canada et St-Pierre est le traversier qui va de Fortune, Terre-Neuve, à l'île française, et en revient quatre fois la semaine, les lundis, mercredis, vendredis et samedis.

Outre l'industrie touristique florissante, selon un haut fonctionnaire insulaire, l'accession récente de Georges Pompidou à la présidence de la République a plu à l'administration de l'île dont l'électorat a appuyé presque unanimement le successeur de de Gaulle.

Bon augure

Le nouveau ministre français des Affaires d'outre-mer, Henri Rey, est un ami de Jacques-Philippe Vandroux, représentant de St-Pierre-et-Miquelon à la Chambre des députés. En politique française, cette association est considérée comme un bon augure.

Le fonctionnaire affirme que le gouvernement français s'est montré généreux dans le passé et que l'administration de Pompidou semble s'en tenir à la même politique que du temps du général.

Des observateurs dans l'île rappellent que M. Vendroux est neveu de de Gaulle.

Pour ceux qui entendent visiter l'île française, le mot de passe est que les prix sont beaucoup plus bas qu'au Canada pour des biens ou services comparables.

On note cependant une légère hausse cette année, et ces cinq dernières années, les prix d'articles tels que les eaux gazeuses et souvenirs ont augmenté de près de 100 pour cent.

Mais les frais d'hôtel n'ont augmenté que légèrement et le service de ces établissements s'est grandement amélioré.

Mots Croisés

PROBLEME 428

PROBLEME 429

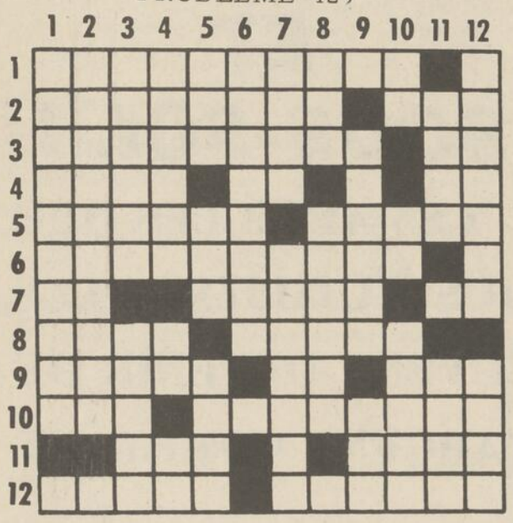

HORIZONTALEMENT

1 — Progrès des fruits, créé par la chaleur.
2 — Drame musical sur un sujet religieux. — Ne manque pas d'eau.
3 — Ecrasement avec le détritoir. — En quel lieu.
4 — Prince troyen. — Dans. — Fin de verbe.
5 — Jetteras impétueusement. — Doux, sociable.
6 — Se dit d'écrits sur l'Alsace.
7 — Equerre. — Au moyen âge, botte ou jambière. — Petit cube.
8 — Genre de myriapodes. — Sorte de panier d'osier.
9 — Homme d'Etat espagnol. — Deux voyelles. — Tour d'adresse.
10 — Sans réduction. — Joint.
11 — Rivière de Sibérie. — Partie interne.
12 — Respect pour les choses de la religion. — Bien ouverte.

VERTICALEMENT

1 — Caractère d'une chose éloignée de tout excès.
2 — Semblable au menu sable.
3 — Doucement maniées. — Dispute, conflit.
4 — Ville d'Espagne. — Dans. — Presque mot.
5 — Dans le jeu d'échecs. — Ville de Belgique. — Pour les combats.
6 — Se dit d'une sorte de puits.
7 — Qui est à toi. — Petite embarcation à un pont.
8 — Atome électrisé. — Chef-lieu de canton (Gironde).
9 — Choisies parmi plusieurs. — Tenta.
10 — Négation. — Un bon joueur de hockey. — Individus.
11 — A une grande distance. — Petite mouche noire de France.
12 — Homicide commis volontairement. — Prénom masculin.

Les accidents diminuent très légèrement au pays

OTTAWA - - Pour la première fois depuis 1960, le nombre des accidents mortels au Canada a baissé légèrement en 1968 comparativement à l'année précédente.

Le total des morts accidentelles s'est élevé à 11,493 en 1968 comparativement à 11,596 en 1967. Durant la même période, le taux des accidents mortels par 100,000 habitants est passé de 56.8 à 55.4.

Ces données figurent dans le dépliant "LES ACCIDENTS DU CANADA - 1968" préparé ce mois-ci par le Conseil canadien de la sécurité en collaboration avec la section des statistiques vitales du Bureau fédéral de la statistique.

Les accidents de la circulation sont encore de loin la principale cause de morts accidentelles avec 5,375 décès, soit 46.8 p. 100 du total. En 1967, ce chiffre était de 5,412.

Les autres principales causes de morts accidentelles ont été: les chutes, 1,713 comparativement à 1,711 en 1967; les noyades, 1087 comparativement à 729 en 1967; les empoisonnements, 593 comparativement à 484 en 1967; les suffocations, 534 comparativement à 560 en 1967.

Parmi toutes les morts accidentelles dues à des causes autres que les accidents de la circulation, 2,305 ou 40.1 p. 100 se sont produites à la maison.

Pour cinq hommes décédés accidentellement, il est mort environ deux femmes: 8,148 hommes pour 3,345 femmes.

Le taux des morts accidentelles par 100,000 habitants a varié considérablement à l'intérieur du pays: de 45.4 à Terre-Neuve, il grimpe à 167.7 dans les Territoires du Nord-Ouest.

Voici les chiffres des autres provinces: Ile-du-Prince-Edouard, 78.2; Nouvelle-Ecosse 62.4; Nouveau-Brunswick, 67.6 Québec, 51.3; Ontario, 51.4; Manitoba 52.7; Saskatchewan, 62.1 Alberta 58.1; Colombie-Britannique, 70.6; Yukon, 146.7.

Afin de pouvoir comparer, voici les chiffres de 1967: T.-N. 53.2; I.-P.-E., 78.9; N.-E. 70.5; N.-B. 65.8; Qué. 52.8; Ont., 52.7; Man. 58.5; Sask. 63.6 ; Alb. 57.4; C.-B. 69.5; Yukon, 106.7; et T.-N.-O., 141.4.

La répartition des accidents mortels de la circulation contenue dans "LES ACCIDENTS DU CANADA - 1968" indique que 39.2 p. 100 des victimes ont été tuées dans des collisions impliquant plusieurs voitures; 24 p. 100 étaient des piétons et 21 p. 100 ont été tuées à la suite d'embardées.

Des 1,289 piétons tués, 39.4 p. 100 avaient moins de 15 ans et 30 p. 100 avaient plus de 55 ans.

Le rapport statistique établit d'autres catégories et comparaisons. On peut se le procurer au Conseil canadien de la sécurité, 30 The Driveway, Ottawa 4e (Ontario), moyennant la somme de $1.00.

LE SERVICE DES
ANNONCES CLASSEES
EST AUSSI PRES
DE VOUS QUE
VOTRE TELEPHONE
SIGNALEZ
372-5433
AVANT 5.00 p.m.
ET VOTRE ANNONCE
PARAITRA DEMAIN

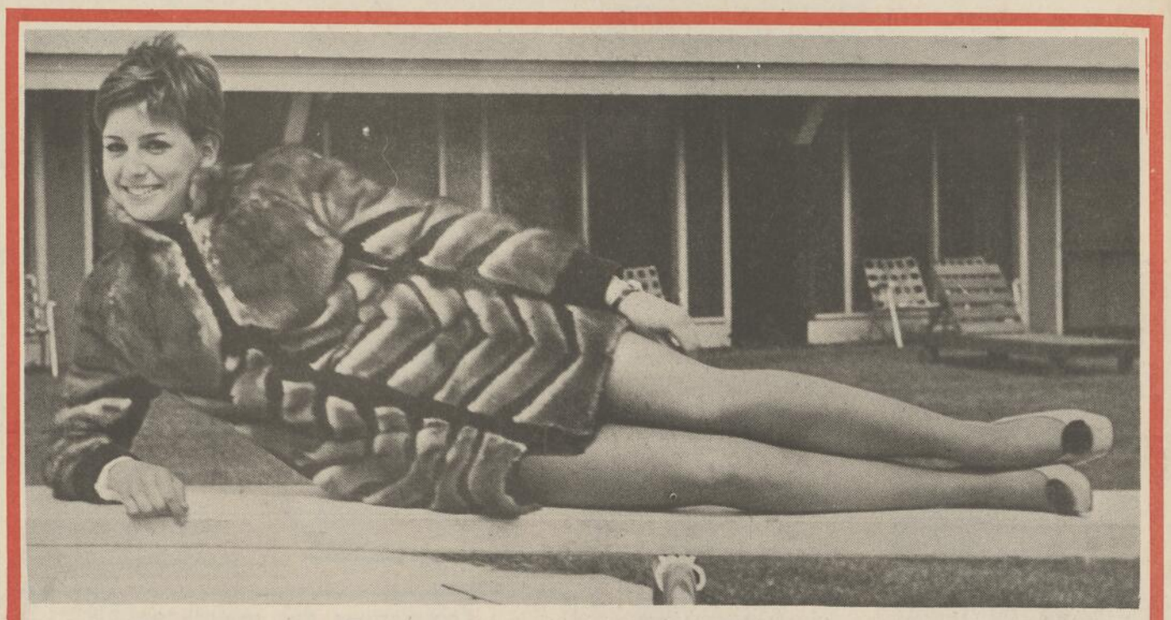

Economisez en achetant maintenant
le manteau de fourrure
qui fera votre orgueil tout l'hiver.

MANTEAU VISON NATUREL
Style très nouveau, très original, garni de suède. Coupe semi-princesse. Teintes: Lutitia, Iris Blue, Black Cross, Pastel.
Val. rég. $795
VENTE D'ETE
$489

MANTEAU DE CASTOR
Naturel, du Labrador
Travaillé à peaux descendues.
Val. rég. $895
VENTE D'ETE
$489

RENARD ROUGE NATUREL
Peaux travaillées horizontalement. Un achat excellent. Une fourrure jeune.
Val. rég. $498
VENTE D'ETE
$359

RENARD DES PRAIRIES
Couleur: Naturel
Styles; A peaux verticales ou a peaux horizontales.
Val. rég. $495
VENTE D'ETE
$369

RAT MUSQUE NATUREL UNI
Bande du bas sur fermeture-éclair pour faire manteau ¾ à l'occasion. Styles; Semi-princesse ou droit.
Val. rég. $395
VENTE D'ETE
$299

MANTEAU DE RAT MUSQUE
teint noir
Peaux travaillées horizontalement. Reversible. Un achat pratique.
Val. rég. $375
VENTE D'ETE
$269

MANTEAU DE LOUP
Naturel
Peaux verticales. Une fourrure sport.
Val. rég. $450
VENTE D'ETE
$349

MANTEAU CHAT LYNX
NATUREL
Peaux horizontales.
Val. rég. $350
VENTE D'ETE
$249

Laflamme FOURRURE

MANTEAUX DE VISON
Pastel, naturel. A peaux descendues.
Val. rég. $1295.
Offre sensationnelle
VENTE D'ETE
$989

328, Principale GRANBY Tél. 378-8484